

République Gabonaise



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

Mission Ministérielle : AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE

Annexe au projet de loi de Règlement pour

2015

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'État et de ses opérateurs détaillent :

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'État en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'État, et par l'État vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
MISSION AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE	5
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PRESENTATION DE LA MISSION	6
AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	8
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	14
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	14
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	15
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	17
PROGRAMME AGRICULTURE	18
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	19
PRESENTATION DU PROGRAMME	19
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	21
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	27
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	27
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	29
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	30
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	30
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	31
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	33
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	33
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	33
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	37
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	39
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	42
PROGRAMME ELEVAGE	57
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	58
PRESENTATION DU PROGRAMME	58
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	60
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	66
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	66
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	68
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	69
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	69
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	69
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	70
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	70
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	70
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	74
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	75
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	76
PROGRAMME PECHE ET AQUACULTURE	79

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	80
PRESENTATION DU PROGRAMME	80
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	83
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	86
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	86
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	88
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	89
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	89
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	90
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	91
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	91
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	91
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	98
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	99
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	100
<u>PROGRAMME DEVELOPPEMENT RURAL</u>	<u>101</u>
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	102
PRESENTATION DU PROGRAMME	102
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	106
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	111
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	111
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	112
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	113
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	113
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	114
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	115
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	115
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	115
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	118
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	120
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	122
<u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN À LA POLITIQUE AGRICOLE</u>	<u>125</u>
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	126
PRESENTATION DU PROGRAMME	126
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	128
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	135
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	135
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	137
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	138
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	138
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	138
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	139
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	139
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	139
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	142
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	142

MISSION AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

PRESENTATION DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le MINISTRE DE L'AGRICULTURE, ÉLEVAGE ET PÊCHE

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission Agriculture, Élevage et Pêche a pour vocation de proposer et de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière d'agriculture, d'élevage, de pêche et de développement rural. À ce titre, elle est notamment chargée de :

En matière d'agriculture :

- d'élaborer et veiller à l'application des textes du secteur ;
- d'identifier les problèmes et de collecter les informations sur le secteur ;
- d'inventorier les potentialités nationales et d'élaborer les politiques sectorielles dans le domaine de l'agriculture ;
- de coordonner la participation de l'État aux différentes instances nationales, régionales ou internationales ;
- de négocier et suivre l'exécution des contrats, conventions ou accords liant l'État aux sociétés exerçant dans le secteur ;
- de se prononcer sur toutes questions ou stratégies relatives à la production, à l'importation ou à la commercialisation des produits de l'agriculture ;
- de promouvoir les activités de l'agriculture.

En matière d'élevage :

- d'élaborer et veiller à l'application des textes du secteur ;
- d'identifier les problèmes et collecter les informations sur le secteur ;
- d'inventorier les potentialités nationales et élaborer les politiques sectorielles dans le domaine de l'élevage ;
- de coordonner la participation de l'État aux différentes instances nationales, régionales ou internationales ;
- de négocier et suivre l'exécution des contrats, conventions ou accords liant l'État aux sociétés exerçant dans le secteur ;
- de se prononcer sur toutes questions ou stratégies relatives à la production, à l'importation ou à la commercialisation des produits de l'élevage.

En matière de pêche :

- de préparer, proposer et appliquer toutes mesures relatives à la mise en œuvre des objectifs généraux et particuliers en matière d'aménagement des ressources halieutiques ;
- de mettre en œuvre et assurer la surveillance des programmes, règlements et autres activités destinées à favoriser l'aménagement et le développement équilibrés du secteur halieutique ;
- de contrôler, en collaboration avec les autres administrations compétentes, les zones de pêche ;
- de préparer et appliquer la réglementation en matière de pêche et d'aquaculture ;
- de promouvoir les activités de pêche et d'aquaculture ;
- de suivre, dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, les activités des organismes ou sociétés d'État ;
- d'assurer, en liaison avec les autres administrations compétentes, la traçabilité et la gestion des produits halieutiques.

En matière de développement rural :

- de proposer et exécuter la politique du Gouvernement en matière de développement rural ;
- de proposer la réglementation relative au développement rural ;
- de concevoir, en collaboration avec les administrations compétentes, des modèles de production et des modèles d'infrastructures et d'équipements ruraux ;
- de promouvoir la recherche en matière de développement rural ;
- de favoriser la concertation entre les acteurs en milieu rural ;
- de promouvoir le développement durable et intégré des ressources naturelles ;
- de participer à la préparation et au suivi des accords de coopération ;
- d'harmoniser, en collaboration avec les administrations compétentes, les projets de développement rural ;
- de promouvoir les activités génératrices de revenus du monde rural ;
- de redynamiser le monde rural ;

- de participer, en collaboration avec les administrations compétentes, au rééquilibrage démographique du territoire ;
- de contribuer à l'autosuffisance alimentaire ;
- de diversifier les exportations.

La mission est structurée en cinq (5) programmes :

- Programme Agriculture ;
- Programme Élevage ;
- Programme Pêche et Aquaculture ;
- Programme Développement Rural ;
- Programme Pilotage et Soutien.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes de références sont :

- La loi n° 22/2008 du 10 décembre 2008 portant Code Agricole en République Gabonaise ;
- La loi n° 23/2008 du 10 décembre 2008 portant Politique de Développement Agricole Durable ;
- La loi n° 21/2005 du 10 janvier 2006 portant loi d'Orientation de la Stratégie du Développement Économique et Social en République gabonaise;
- La loi n° 02/2013 du 06 Février 2013 portant Extension du Régime Fiscal et Douanier Incitatif en Faveur des Exploitants Agricoles ;
- Le décret n° 0294/PR/MAEPDR du 30 juin 2010 portant Attributions et Réorganisation du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural ;
- Le décret n° 334/PR/MAEPDR du 28 février 2013, portant attributions et réorganisation du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural.

PRINCIPALES REFORMES

Le Gouvernement s'est fixé pour objectif à l'horizon 2020 de réduire d'un quart les importations alimentaires par l'accroissement de la production agricole locale à travers la mise en place d'une nouvelle politique agricole ambitieuse, volontariste et pragmatique.

Cette nouvelle politique agricole a pour objectif de faire passer le statut du Gabon, de pays à vocation agricole à un pays véritablement agricole par le développement d'une agriculture :

- de production présente dans tous nos territoires ruraux, économiquement performante et écologiquement responsable ;
- de rentabilité, mécanisée et capable de procurer aux producteurs des revenus substantiels et durables ;
- maîtrisée par des producteurs formés et organisés ;
- organisée en filière maîtrisant l'ensemble de la chaîne des valeurs.

Pour y parvenir, il est important d'entretenir une communication mutuelle et permanente entre les acteurs pour s'approprier le plan sectoriel agriculture, élevage, pêche et développement rural contenu dans le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE).

OBJECTIF STRATEGIQUE : Réaliser la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques des 9 provinces (Programme Agriculture)

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : la cartographie des sols dans la province du Woleu-Ntem a été réalisée

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : la cartographie des sols dans la province du Woleu Ntem n'a pas été réalisée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation de la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques du Gabon	%			25%	0	-25%	45%	100% (2018)

Source des données :

- Origine : DGA, ONALA, mode de collecte ;
- Enquête de terrain et études

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Explication non communiquée.

Dans le PAP 2016, l'objectif stratégique a été maintenu mais la fin du projet est reportée à 2018.

OBJECTIF STRATEGIQUE : Organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation (Programme Agriculture)

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n°1 : dans la filière manioc, 20 groupements impliquant 200 membres emblavent 100 ha
- Résultat annuel attendu n°2 : dans la filière banane, 20 groupements impliquant 200 membres emblavent 100 ha
- Résultat annuel attendu n°3 : 150 000 tonnes de manioc sont produites
- Résultat annuel attendu n°4 : 350 000 tonnes de bananes plantain sont produites

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : dans la filière manioc, aucun groupement n'a été mis en place et 0 ha a été emblavé
- Résultat annuel n°2 : dans la filière manioc, aucun groupement n'a été mis en place et 0 ha a été emblavé
- Résultat annuel n°3 : aucune tonne de manioc n'a été produite dans le cadre de groupements
- Résultat annuel n°4 : aucune tonne de banane plantain n'a été produite dans le cadre de groupements

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Nombre de groupements impliqués dans l'organisation de la filière manioc	Groupement		0	20	0	-20	30	100
Nombre de membres des groupements manioc	Membre		0	200	0	-200	300	1000
Nombre de groupements impliqués dans l'organisation de la filière banane plantain	Groupement		0	20	0	-20	30	100
Nombre de membres des groupements banane plantain	Membre		0	200	0	-200	300	1000
Nombre d'hectares emblavés par les groupements de la filière manioc	Hectare		0	100	0	-100	150	700
Nombre d'hectares emblavés par les groupements de la filière banane plantain	Hectare		0	100	0	-100	150	700
Production de manioc	Tonne			150 000	0	-150 000	180 000	600 000
Production de banane plantain	Tonne			350 000	0	-350 000	400 000	2 000 000

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture (DGA)

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels n°1, 2, 3 et 4 : explications non communiquées.

Dans le PAP 2016, l'objectif stratégique est maintenu, avec des cibles de résultat 2016 légèrement moins ambitieuses que dans le PAP 2015 mais qui restent néanmoins supérieures aux cibles 2015.

OBJECTIF STRATEGIQUE : Avoir mis en fonctionnement le centre de production animale et l'école vétérinaire de Ndendé (Programme Élevage)

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n°1 : le projet du centre de production animale (CPA) aura été mis en œuvre à 50% (bâtiments intégralement construits).
- Résultat annuel attendu n°2 : le projet École vétérinaire (EV) aura été mis en œuvre à 5% (TDR et études préalables réalisés).

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : le projet de CPA est avancé à 5% (réalisations correspondantes non précisées)
- Résultat annuel n°2 : seuls les TDR ont été élaborés mais ils n'ont pas été transmis à la DGBFIP ; les études préalables n'ont pas été produites (0% d'avancement globalement)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet CPA	%			50%	5%	-45%		
Taux d'avancement du projet EV	%			5%	0%	-5%		

Source des données : Direction Générale de l'Élevage (DGE)

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : Centre de production animale de NDEDE

Les factures d'AGES n'ayant pas été réglées, l'opérateur a stoppé les travaux.

La dépense de 801 000 000 F CFA engagée le 28 juillet 2015 n'a pas été ordonnancée car le rapport de mission de la Direction du contrôle du service fait et de l'exécution des marchés de la DGBFIP sur le site de NDEDE n'a pas été communiqué au RUO.

Par ailleurs, le projet CPA n'a pas été retenu comme projet 2016 à l'issue des arbitrages budgétaires lors de la finalisation du projet de budget 2016. Il ne figure pas dans le PAP 2016 du programme et peut donc être considéré comme caduque.

Résultat annuel n°2 : École vétérinaire de NDEDE

Explication non communiquée.

OBJECTIF STRATEGIQUE : Améliorer la qualité des infrastructures et des produits de la pêche (Programme Pêche et aquaculture)

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n°1 : 10 établissements de manipulation des produits de la pêche sont agréés
- Résultat annuel attendu n°2 : 50 % du volume des produits de la pêche sont certifiés

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : 30 établissements de manipulation des produits de la pêche ont été agréés
- Résultat annuel n°2 : 50 % du volume des produits de la pêche ont été certifiés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'établissement de manipulation des produits de la pêche agréés	Établissement			10	30	+20	20	30
Pourcentage de produits de la pêche certifiés	%		10%	50%	50%	0%	75%	100%

Source des données : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPA)

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : 30 établissements de manipulation des produits de la pêche ont été agréés

En 2016, il est prévu que 20 établissements supplémentaires soient agréés (et 30 de plus en 2017).

Résultat annuel n°2 : 50 % du volume des produits de la pêche ont été certifiés

En 2016, il est prévu que 75% du volume des produits de la pêche soient certifiés (100% en 2017)

OBJECTIF STRATEGIQUE : Avoir aménagé, d'ici à la fin 2017, 5% des terres agricoles et avoir parcellisé 50% de ces terres (Programme Développement rural)

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : le plan national d'aménagement des terres agricoles est élaboré

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : le plan national d'affectation des terres est élaboré à 20%, correspondant à l'élaboration d'un état des lieux (situation des terres affectées).

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du plan d'aménagement	%			100%	20%	-80%		

Source des données : rapports d'activités

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le travail portait non pas sur l'élaboration d'un plan national d'aménagement des terres agricoles mais sur l'élaboration d'un plan national d'affectation des terres. Le Programme Développement rural n'aurait pas dû s'engager sur ce projet car celui-ci est piloté par un Comité interministériel placé sous la responsabilité de la Primature et auquel a participé le Ministère de l'Agriculture.

Un état des lieux (situation des terres affectées) a été restitué le 19 novembre 2015.

Dans son PAP 2016, le Programme n'a plus pris d'engagement sur l'avancement du projet PNAT.

En revanche, l'objectif stratégique est maintenu. Il est prévu de valoriser 40% des terres agricoles identifiées comme appartenant au Ministère de l'Agriculture (100% en 2017) et d'identifier 9 sites à vocation agricoles (28 au total sur la période 2016-2017).

OBJECTIF STRATEGIQUE : Être parvenu à actualiser le cadre juridique et Institutionnel du Ministère (Programme Pilotage et soutien)

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : quatre textes majeurs ont fait l'objet d'un projet d'actualisation :
 - la loi n°14/63 du 8 mai 1963 constituant code du domaine de l'État
 - le décret n°77/PR/MFDE du 6 février 1967, réglementant l'octroi des concessions et locations de terre
 - la loi n°5/2000 du 12 octobre 2000 portant code minier en république gabonaise, ensemble des textes subséquents
 - l'ordonnance n°3/2002, du 25 février 2002, portant code minier en République Gabonaise

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : aucun des 4 textes n'a fait l'objet d'une actualisation

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de textes actualisés	texte	0	0	4	0	-4		

Source des données : Secrétariat Général du Gouvernement, Assemblée Nationale

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les raisons de l'absence de résultat annuel sur cet objectif sont les suivantes :

- non implication du Chef de fil d'objectif
- absence de suivi et de recadrage de la part de la ligne managériale (pas de revue mensuelle d'avancement du plan d'actions, pas de revue trimestrielle d'objectif)

L'objectif stratégique n'a pas été reconduit dans le PAP 2016 du nouveau Programme Pilotage et Soutien à la politique agricole ni dans celui du nouveau Programme Pilotage et Soutien aux politiques de la pêche et de l'élevage. L'ambition d'actualiser le cadre juridique et institutionnel des Ministères concernés est abandonnée.

OBJECTIF STRATEGIQUE : Être parvenu à développer des partenariats avec les autres Administrations impliquées dans le développement du monde rural (Programme Pilotage et soutien)

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : un partenariat est mis en place avec le Ministère de la promotion des investissements

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : La Commission Nationale sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole (CNSAD), qui regroupe 15 départements ministériels, a été réactivée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place du partenariat	%	N/A	N/A	100 %	100 %	0	-	-

Source des données : Secrétariat Général

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La CNSAD a été réactivée.

Créée par le Décret n°0051/PR/MAEPDR du 15 janvier 2007, la CNSAD a pour missions de :

- fixer les objectifs et de donner les orientations politiques stratégiques pour la mise en œuvre de la politique de développement agropastoral et rural ;
- favoriser la réalisation des projets à volets multisectoriels œuvrant dans le secteur agricole et rural ;
- harmoniser les politiques sectorielles qui permettent d'exécuter les programmes mis en œuvre avec les partenaires au développement ;
- arrêter les programmes multisectoriels portant sur la sécurité alimentaire ;
- adopter les projets prioritaires à présenter aux différents bailleurs de fonds ;
- prendre les mesures politiques consécutives aux différentes évaluations.

Cette commission a été réactivée en 2015 et doit servir de cadre global à la coopération des différentes administrations impliquées dans le développement rural. La CNSAD tiendra son premier Conseil interministériel en avril 2016. Il s'agira de préparer et proposer un programme d'actions multisectoriel pour le développement agricole en milieu rural.

L'objectif stratégique n'a pas été reconduit dans le PAP 2016, que ce soit celui du nouveau Programme Pilotage et soutien à la politique agricole ou celui du nouveau Programme Pilotage et soutien aux politiques d'Élevage et de Pêche.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Écart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Écart (d) - (c)
N°3.164	Agriculture	6 475 856 332	5 126 562 738	- 1 349 293 594	6 475 856 332	5 126 562 738	- 1 349 293 594
3.164.1	Caractérisation et sécurisation de zones agricoles	116 663 500	33 510 312	- 83 153 188	116 663 500	33 510 312	- 83 153 188
3.164.2	Introduction, production, certification et diffusion des semences	4 131 554 612	4 592 077 732	460 523 120	4 131 554 612	4 592 077 732	460 523 120
3.164.3	Production et protection des végétaux	19 000 000	14 176 637	- 4 823 363	19 000 000	14 176 637	- 4 823 363
3.164.4	Transformation et commercialisation des produits agricoles	25 000 000	20 892 600	- 4 107 400	25 000 000	20 892 600	- 4 107 400
3.164.5	Sécurité Alimentaire	2 183 638 220	465 905 457	- 1 717 732 763	2 183 638 220	465 905 457	- 1 717 732 763
N°3.171	Élevage	1 038 131 000	170 296 725	- 867 834 275	1 038 131 000	170 296 725	- 867 834 275
3.171.1	Productions animales	994 612 000	137 480 163	- 857 131 837	994 612 000	137 480 163	- 857 131 837
3.171.2	Lutte contre les maladies animales	43 519 000	32 816 562	- 10 702 438	43 519 000	32 816 562	- 10 702 438
N°3.178	Pêche et aquaculture	567 076 024	522 354 193	- 44 721 831	567 076 024	522 354 193	- 44 721 831
3.178.1	Pêche industrielle	88 370 000	79 459 768	- 8 910 232	88 370 000	79 459 768	- 8 910 232
3.178.2	Pêche artisanale	420 749 000	418 108 950	- 2 640 050	420 749 000	418 108 950	- 2 640 050
3.178.3	Aquaculture	21 435 400	18 187 308	- 3 248 092	21 435 400	18 187 308	- 3 248 092
3.178.4	Évaluation de la ressource	15 000 000	-	- 15 000 000	15 000 000	-	- 15 000 000
3.178.5	Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits de pêche	21 521 624	6 598 167	- 14 923 457	21 521 624	6 598 167	- 14 923 457
N°3.185	Développement rural	1 695 719 969	1 269 268 877	- 426 451 092	1 695 719 969	1 269 268 877	- 426 451 092
3.185.1	Organisation et Encadrement du monde rural	481 948 700	275 799 335	- 206 149 365	481 948 700	275 799 335	- 206 149 365
3.185.2	Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux	1 213 771 269	993 469 542	- 220 301 727	1 213 771 269	993 469 542	- 220 301 727
N°3.192	Pilotage et Soutien aux politiques agricoles, d'élevage et de pêche	3 336 293 741	345 097 311	- 2 991 196 430	3 336 293 741	345 097 311	- 2 991 196 430
3.192.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	54 080 000	55 728 400	1 648 400	54 080 000	55 728 400	1 648 400
3.192.2	Coordination administrative	3 282 213 741	289 368 911	- 2 992 844 830	3 282 213 741	289 368 911	- 2 992 844 830
Total pour la mission		13 113 077 066	7 433 579 844	- 5 679 497 222	13 113 077 066	7 433 579 844	- 5 679 497 222

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication des principaux écarts :

Au titre de l'année 2015, la mission Agriculture, Élevage et Pêche a bénéficié d'une dotation budgétaire de **13 113 077 066 F CFA**. L'exécution des crédits budgétaires s'élèvent à hauteur de **7 433 579 844 F CFA**, soit un taux d'exécution global de **56,69%** du montant autorisé.

Au regard de l'exécution des crédits de la mission, il convient de noter que les **5 679 497 222 F CFA** qui apparaissent en différentiel, intègrent la réserve obligatoire d'un montant global estimé à **1 158 495 050 F CFA**, les crédits n'ayant pas été exécutés avant la décision de clôture des engagements budgétaires ainsi que la solde permanente du Programme Pilotage et Soutien dont le niveau d'exécution n'est pas retracé.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Écart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Écart (d) - (c)
N°3.164	Agriculture	6 475 856 332	5 126 562 738	- 1 349 293 594	6 475 856 332	5 126 562 738	- 1 349 293 594
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	889 341 371	851 675 597	- 37 665 774	889 341 371	851 675 597	- 37 665 774
	Titre 3. Dépenses de biens et services	106 000 000	89 684 965	- 16 315 035	106 000 000	89 684 965	- 16 315 035
	Titre 4. Dépenses de transfert	692 365 841	449 854 748	- 242 511 093	692 365 841	449 854 748	- 242 511 093
	Titre 5. Dépenses d'investissement	4 788 149 120	3 735 347 428	- 1 052 801 692	4 788 149 120	3 735 347 428	- 1 052 801 692
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°3.171	Élevage	1 038 131 000	170 296 725	- 867 834 275	1 038 131 000	170 296 725	- 867 834 275
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	39 228 000	40 046 000	818 000	39 228 000	40 046 000	818 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	42 000 000	31 750 562	- 10 249 438	42 000 000	31 750 562	- 10 249 438
	Titre 4. Dépenses de transfert	6 903 000	-	- 6 903 000	6 903 000	-	- 6 903 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement	950 000 000	98 500 163	- 851 499 837	950 000 000	98 500 163	- 851 499 837
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°3.178	Pêche et aquaculture	567 076 024	522 354 193	- 44 721 831	567 076 024	522 354 193	- 44 721 831
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	388 704 000	395 764 000	7 060 000	388 704 000	395 764 000	7 060 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	94 394 524	65 106 243	- 29 288 281	94 394 524	65 106 243	- 29 288 281
	Titre 4. Dépenses de transfert	83 977 500	61 483 950	- 22 493 550	83 977 500	61 483 950	- 22 493 550
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°3.185	Développement rural	1 695 719 969	1 269 268 877	- 426 451 092	1 695 719 969	1 269 268 877	- 426 451 092
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	207 552 000	208 886 000	1 334 000	207 552 000	208 886 000	1 334 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	54 820 700	48 119 735	- 6 700 965	54 820 700	48 119 735	- 6 700 965
	Titre 4. Dépenses de transfert	366 047 269	329 442 542	- 36 604 727	366 047 269	329 442 542	- 36 604 727
	Titre 5. Dépenses d'investissement	1 067 300 000	682 820 600	- 384 479 400	1 067 300 000	682 820 600	- 384 479 400
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°3.192	Pilotage et Soutien aux politiques agricoles, d'élevage et de pêche	3 336 293 741	345 097 311	- 2 991 196 430	3 336 293 741	345 097 311	- 2 991 196 430
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	3 178 542 541	184 538 208	- 2 994 004 333	3 178 542 541	184 538 208	- 2 994 004 333
	Titre 3. Dépenses de biens et services	157 751 200	160 559 103	2 807 903	157 751 200	160 559 103	2 807 903
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission		13 113 077 066	7 433 579 844	- 5 679 497 222	13 113 077 066	7 433 579 844	- 5 679 497 222
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	4 703 367 912	1 680 909 805	- 3 022 458 107	4 703 367 912	1 680 909 805	- 3 022 458 107
	Titre 3. Dépenses de biens et services	454 966 424	395 220 608	- 59 745 816	454 966 424	395 220 608	- 59 745 816

Titre 4. Dépenses de transfert	1 149 293 610	840 781 240	- 308 512 370	1 149 293 610	840 781 240	- 308 512 370
Titre 5. Dépenses d'investissement	6 805 449 120	4 516 668 191	- 2 288 780 929	6 805 449 120	4 516 668 191	- 2 288 780 929
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication des principaux écarts :

- Titre 2. Dépenses de personnel : les charges du personnel représentent un montant global de **4 703 367 912 FCFA** inscrits en loi de finances rectificative 2015, dont **1 680 909 805 F CFA** ont été exécutés, soit un taux global de **35,74%**. Un écart estimé à **3 022 458 107 F CFA** correspond exclusivement à la rémunération des emplois de l'administration non retracés par le Programme Pilotage et Soutien aux politiques agricoles, d'élevage et de pêche.
- Titre 3. Dépenses de biens et services : les dépenses courantes de fonctionnement s'élèvent à **454 966 424 F CFA** inscrites en loi de finances rectificative 2015. Un montant global de **395 220 608 F CFA** a été exécuté, soit un taux d'exécution de **86,87%**. Un écart de l'ordre de **59 745 816 F CFA** est observé et s'explique par la prise en compte du montant de la réserve obligatoire chiffrée à **22 748 321 F CFA** et des montants de différents dossiers non exécutés dans l'intervalle des engagements budgétaires.
- Titre 4. Dépenses de transfert : au titre de l'année 2015, un montant global de **1 149 293 610 F CFA** est inscrit en loi de finances rectificative. Seulement **840 781 240 F CFA** ont été exécutés, soit un taux global de **73,16%**. Le montant de **308 512 370 F CFA** affiché en écart, fait référence au gel intégral de la réserve obligatoire évaluée à **114 929 361 F CFA**, aux cotisations internationales et aux subventions de fonctionnement destinées aux opérateurs de l'État.
- Titre 5. Dépenses d'investissement : sur un montant global de **6 805 449 120 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, **4 516 668 191 F CFA** ont été exécutés, soit un taux global de **66,37%**. Il convient de préciser que l'écart constaté de **2 288 780 929 F CFA** tient compte du montant de la réserve obligatoire estimée à **1 020 817 368 F CFA**, et de certains projets d'investissement dont les dossiers d'exécution ont été avortés.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Missions		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
3	Agriculture, élevage et pêche	13 113 077 066	- 6 303 512 593	624 015 371	7 433 579 844
3.164	Agriculture	6 475 856 332	- 1 950 554 662	601 261 068	5 126 562 738
3.171	Elevage	1 038 131 000	- 868 652 275	818 000	170 296 725
3.178	Pêche et aquaculture	567 076 024	- 51 907 831	7 186 000	522 354 193
3.185	Développement rural	1 695 719 969	- 427 785 092	1 334 000	1 269 268 877
3.192	Pilotage et Soutien aux politiques agricole, d'élevage et de pêche	3 336 293 741	- 3 004 612 733	13 416 303	345 097 311

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication des principaux mouvements :

La mission « Agriculture, Élevage, Pêche et Aquaculture » retracent une sortie des crédits de l'ordre de **6 303 512 593 F CFA** au profit des autres Programmes de la mission et du « Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » dus à l'intervention de la clôture des engagements budgétaires et une entrée des crédits pour un montant global de **624 015 371 F CFA** retraçant les opérations des virements au bénéfice d'autres Programmes.

D'une manière globale, les mouvements de la mission par programmes se déclinent comme suit :

Programme « Agriculture » : Une sortie des crédits d'un montant global de **1 950 554 662 F CFA** est constaté au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires et une entrée des crédits estimés à **601 261 068 F CFA** pour abonder le Programme.

Programme « Élevage » : Une sortie des crédits d'un montant global de **868 652 275 F CFA** retrace les mouvements au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires et une entrée des crédits estimés à **818 000 F CFA** au bénéfice du Programme.

Programme « Pêche et aquaculture » : Une sortie des crédits d'un montant global de **51 907 831 F CFA** est évalué au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires et une entrée des crédits estimés à **7 186 000 F CFA** au bénéfice du Programme.

Programme « Développement rural » : Une sortie des crédits d'un montant global de l'ordre de **427 785 092 F CFA** retrace les mouvements au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires et une entrée des crédits estimés à **1 334 000 F CFA** au profit du Programme.

Programme « Pilotage et Soutien aux politiques agricole, d'élevage et de pêche » : Une sortie des crédits d'un montant global de **3 004 612 733 F CFA** est constaté au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires et une entrée des crédits estimés à **13 416 303 F CFA** au profit du Programme.

PROGRAMME AGRICULTURE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Agriculture recouvre les activités de production agricole dont la finalité est le renforcement de la sécurité alimentaire, la réduction significative des importations de produits alimentaires et enfin la contribution à la diversification de notre économie à travers le nouveau mode opératoire de l'agriculture.

Le programme Agriculture est piloté par le directeur général de l'agriculture qui est le responsable de programme (RPROG). Ce programme est opérationnel grâce à trois directions techniques que sont : la direction de la pédologie, la direction de la semence, la direction de la production et de la protection des végétaux.

Le domaine agricole comprend trois grandes filières : la ceinture périurbaine de sécurité alimentaire regroupant la production des fruits et légumes tels que l'ananas, le papayer ; la filière des cultures vivrières tels que le riz, le maïs et le soja ; la filière agroindustrielle encore peu développée et qui n'est représentée que par quelques entreprises privées (OLAM SIAT, SUCAF) respectivement dans la production d'hévéa culture, du palmier à huile et de la canne à sucre.

Les opérateurs suivants contribuent à la réalisation du programme agriculture : Office de Recherche, d'Introduction, d'Adaptation et de Multiplication du Matériel Végétal (ORIAM), Office National des Laboratoires Agricoles (ONALA), Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA), Agence de Collecte et de Commercialisation des Produits Agricoles (ACCOPA) et Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD).

Des partenaires contribuent au programme agriculture. C'est le cas de la FAO, le CENAREST, l'IRAF, IRAD (Cameroun), IITA (Nigéria), le CARBAP (Cameroun), AFRICARICE (Bénin).

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme agriculture comprend cinq actions qui sont :

ACTION N° 1 : Caractérisation et sécurisation de zones agricoles

L'action caractérisation et sécurisation des zones agricoles s'occupe des aspects liés à l'élaboration de la cartographie des sols. Elle est menée par la direction de la pédologie.

ACTION N° 2 : Introduction, production, certification et diffusion des semences

Cette action propose et exécute des politiques sectorielles en matière d'introduction, de production, de diffusion et de protection des semences ; y compris le contrôle de la qualité des semences. Elle est menée par la direction de la semence dont l'un des contributeurs est l'Office des Recherches, d'Introduction, d'Adaptation et de Multiplication du matériel Végétal (ORIAM).

ACTION N° 3 : Production et protection des végétaux

L'action production et protection des végétaux renferme les aspects liés aux propositions et à l'exécution des mesures visant la protection des végétaux et la production agricole. Cette action est menée par la direction de la production et de la protection des végétaux.

ACTION N° 4 : Transformation et commercialisation des produits agricoles

L'action transformation et commercialisation des produits agricoles est menée par la direction de la production et de la protection des végétaux. Elle vise les activités post récoltes : collecte, transformation, commercialisation et implique la participation de l'ACCOPA.

ACTION N° 5 : Sécurité alimentaire

L'action sécurité alimentaire est essentiellement menée par l'AGASA et l'ONALA. Elle vise à améliorer la sécurité sanitaire des aliments et la protection de la santé des consommateurs.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

L'état des lieux et le diagnostic stratégique dans le champ du Programme ont mis en évidence un certain nombre de points faibles structurants :

- le Gabon dispose de 5,2 millions d'hectares de terres à vocation agricole mais les surfaces agricoles effectivement exploitées représentent moins de 1 % de la superficie du pays ;
- l'agriculture n'occupe qu'un sixième de la population et perd année après année des actifs ;
- le Gabon a une tradition agricole mais une faiblesse de l'entrepreneuriat ; il y a une insuffisance de financement des projets d'exploitation agricole ;
- la population rurale qui est active dans l'agriculture vieillit et n'a pas encore adopté les méthodes modernes de production (mécanisation, engrais, semences sélectionnées) permettant d'augmenter les surfaces cultivées et les rendements agricoles ;
- les aménagements agricoles et les infrastructures associées sont faibles ;
- les modules de formation agricole ne sont pas suffisamment développés et les structures d'encadrement technique de la production agricole sont faibles ;
- la production agricole est focalisée pour l'essentiel sur les cultures de subsistance pratiquées manuellement et de façon extensive sur des petites surfaces et sans apports d'intrants ;
- la production agricole est en déclin ;
- l'agro-industrie n'est représentée que par quelques rares entreprises SUCAF-Gabon pour le sucre, la SIAT Gabon et OLAM Gabon pour l'huile de palme et l'hévéa.
- le Gabon importe chaque année pour plus de 300 milliards de F CFA de produits alimentaires.

Depuis quelques années, l'État s'est efforcé d'inverser la tendance et de redonner un élan aux activités agricoles :

- création d'un cadre institutionnel incitatif pour les investisseurs ayant l'agrément technique, pour les jeunes agriculteurs diplômés voulant s'installer mais aussi pour les agriculteurs déjà en exercice ;
- politique d'aménagement d'hameaux de producteurs et de création d'agropoles ;
- développement d'un pôle de compétences constitué des centres et des lycées de formation agricole avec des modules de formation adaptés aux besoins ;
- définition de 4 zones agro écologiques avec 7 stations de remontée d'information sur les conditions agro écologiques afin d'orienter le développement des productions ;
- opérationnalisation partielle de l'ORIAM ;
- mise en place de l'Agence de Collecte et de Commercialisation des Produits Agricoles (ACCOPA).

Par contre, aucune banque agricole n'existe.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Mettre en place un nouveau modèle de développement agricole adapté au contexte gabonais ;
- Enjeu 2 : Redresser la part de l'agriculture dans le PIB du Gabon.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Réaliser la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques des 9 provinces

OBJECTIF N°2 : Intensifier le travail de sélection et de production des semences améliorées

OBJECTIF N°3 : Développer la mécanisation des tâches et l'utilisation d'intrants afin d'augmenter la productivité

OBJECTIF N°4 : Améliorer la lutte contre les maladies et les ravageurs des cultures par zone agro écologique

OBJECTIF N°5 : Organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation

OBJECTIF N°6 : Faire fonctionner de façon efficace et efficiente l'ACCOPA

OBJECTIF N°7 : Améliorer la Sécurité sanitaire des aliments et protéger la santé des consommateurs

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Réaliser la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques des 9 provinces

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : la cartographie des sols dans la province du Woleu-Ntem a été réalisée

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : la cartographie des sols dans la province du Woleu Ntem n'a pas été réalisée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation de la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques du Gabon	%			25%	0	-25%	45%	100% (2018)

Source des données :

- Origine : DGA, ONALA, mode de collecte
- Enquête de terrain et études

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Explication non communiquée.

Dans le PAP 2016, l'objectif stratégique a été maintenu mais la fin du projet est reportée à 2018.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Intensifier le travail de sélection et de production des semences améliorées

Niveau de réalisation des résultats annuels

- Résultat annuel attendu : 10 hectares ont été emblavés avec des variétés nouvelles par 10 coopératives formées à la multiplication des semences

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : 0 hectare a été emblavé et aucune coopérative n'a été formée à la multiplication des semences

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles	Hectare			10	1,4	-8,6		
Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles de maïs	Hectare			1,15	0	-1,15		
Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles d'arachide	Hectare			1,55	0	-1,55		
Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles de 3manioc	Hectare			3,55	0,8	-2,75		

Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles de bananiers plantains	Hectare			3,75	0,6	-3,15		
Nombre de coopératives formées à la multiplication des semences	Coopérative			10	0	-10		

Source des données : Direction des semences, ORIAM

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Intensifier le travail de sélection et de production des semences améliorées vise à rapprocher dans le domaine des semences et de la sélection végétale la recherche publique, des professionnels du secteur des semences, pour fournir ensuite aux exploitations agricoles des variétés adaptées à des conditions culturales diversifiées et répondant aux objectifs de réduction des intrants.

Cependant, les mises à dispositions tardives des crédits ne permettaient pas de mener une activité agricole à la hauteur des engagements pris dans le PAP. Par ailleurs, l'ORIAM n'a pu réhabiliter aucune de ses structures et il ne disposait d'aucun moyen de locomotion propre (d'où l'achat d'un véhicule d'occasion en décembre 2015 et livré en 2016).

Dans le PAP 2016, l'objectif stratégique a été maintenu mais les indicateurs de résultat correspondant ont été intégralement changés (explication non communiquée).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Développer la mécanisation des tâches et l'utilisation d'intrants afin d'augmenter la productivité

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : une démarche expérimentale pilote a été réalisée dans les provinces de l'Estuaire et de la Ngounié

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : aucune démarche expérimentale n'a été réalisée dans les provinces de l'Estuaire et de la Ngounié.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre de la démarche expérimentale pilote	%			100%	0%	-100%	100%	
Nombre d'hectares ayant fait l'objet d'une mécanisation	Hectare		10	10	0	-10	40	100 (2014-2018)
Nombre d'hectares ayant bénéficié des intrants	Hectares	N/A	10	10	0	-10	60	100 (2014-2018)

Source des données :

- Origine : Direction Générale de l'Agriculture (DGA),
- Enquête : de terrain et études

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Explication non communiquée.

Dans le PAP 2016, le Programme a maintenu l'objectif stratégique.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Améliorer la lutte contre les maladies et les ravageurs des cultures par zone agro écologique

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n°1 : la liste nationale des ravageurs du manioc et du bananier a été actualisée et enrichie pour la province de l'Estuaire
- Résultat annuel attendu n°2 : un système d'évaluation des risques phytosanitaires a été mis en place

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : la liste nationale des ravageurs du manioc et du bananier n'a pas été actualisée et enrichie pour la province de l'Estuaire.
- Résultat annuel n°2 : le système d'évaluation des risques phytosanitaires n'a pas été mis en place

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'amélioration de la liste des maladies des ravageurs du manioc et du bananier dans la province de l'Estuaire	%		0%	100%	0%	-100%		
Nombre de campagnes d'identification des risques phytosanitaires réalisées	Campagne		0	50	0	-50	10	20 (2018)
Nombre d'actions de communication locale réalisées sur les risques phytosanitaires	Action de communication		0	50	0	-50	10	100 (2015-2018)

Source des données :

- Origine : Les Services du Ministère de l'Agriculture, IRAF, FIDA, ORIAM, AGASA, FAO, IITA, CPI
- Mode de collecte : prospection dans les exploitations agricoles, analyses ONALA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n° 1 : explication non communiquée

Résultat annuel n° 2 : explication non communiquée

Dans le PAP 2016, l'objectif stratégique est maintenu avec un niveau d'ambition fortement réduit : actualisation de la liste des ravageurs sur 3 ans (contre 1 an dans le PAP 2014 et le PAP 2015), mise en place du système d'évaluation des risques phytosanitaire dans la seule province du Haut-Ogooué et non dans tout le Gabon, réalisation de 10 campagnes d'évaluation des risques phytosanitaires en 2016 (contre 75 en cible 2016 dans le PAP 2015).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n°1 : dans la filière manioc, 20 groupements impliquant 200 membres emblavent 100 ha
- Résultat annuel attendu n°2 : dans la filière banane, 20 groupements impliquant 200 membres emblavent 100 ha
- Résultat annuel attendu n°3 : 150 000 tonnes de manioc sont produites
- Résultat annuel attendu n°4 : 350 000 tonnes de bananes plantain sont produites

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : dans la filière manioc, aucun groupement n'a été mis en place et 0 ha a été emblavé

- Résultat annuel n°2 : dans la filière manioc, aucun groupement n'a été mis en place et 0 ha a été emblavé
- Résultat annuel n°3 : aucune tonne de manioc n'a été produite dans le cadre de groupements
- Résultat annuel n°4 : aucune tonne de banane plantain n'a été produite dans le cadre de groupements

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Nombre de groupements impliqués dans l'organisation de la filière manioc	Groupement		0	20	0	-20	30	100
Nombre de membres des groupements manioc	Membre		0	200	0	-200	300	1000
Nombre de groupements impliqués dans l'organisation de la filière banane plantain	Groupement		0	20	0	-20	30	100
Nombre de membres des groupements banane plantain	Membre		0	200	0	-200	300	1000
Nombre d'hectares emblavés par les groupements de la filière manioc	Hectare		0	100	0	-100	150	700
Nombre d'hectares emblavés par les groupements de la filière banane plantain	Hectare		0	100	0	-100	150	700
Production de manioc	Tonne			150 000	0	-150 000	180 000	600 000
Production de banane plantain	Tonne			350 000	0	-350 000	400 000	2 000 000

Source des données : DGA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels n°1, 2, 3 et 4 : explications non communiquées.

Dans le PAP 2016, l'objectif stratégique est maintenu, avec des cibles de résultat 2016 légèrement moins ambitieuses que dans le PAP 2015 mais qui restent néanmoins supérieures aux cibles 2015.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Faire fonctionner de façon efficace et efficiente l'ACCOPA

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n° 1 : 25 % de la production de manioc est collectée et commercialisée
- Résultat annuel attendu n° 2 : 25 % de la production de banane plantain est collectée et commercialisée
- Résultat annuel attendu n° 3 : 25 % de la collecte de manioc est stockée dans des conditions sanitaires appropriées
- Résultat annuel attendu n° 4 : 25 % de la collecte de banane plantain est stockée dans des conditions sanitaires appropriées

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : part de la production de manioc collectée et commercialisée par l'ACCOPA : 0 %
- Résultat annuel n°2 : part de la production de banane plantain collectée et commercialisée par l'ACCOPA : 0 %
- Résultat annuel n°3 : part de la collecte de manioc stockée par l'ACCOPA dans des conditions sanitaires appropriées : 0 %
- Résultat annuel n°4 : part de la collecte de banane plantain stockée par l'ACCOPA dans des conditions sanitaires appropriées : 0 %

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Part de la production de banane plantain collectée et commercialisée	%		50	25	0	-25		
Part de la production de manioc collectée et commercialisée	%		50	25	0	-25		
Part de la collecte de manioc stockée dans des conditions sanitaires appropriées	%		0	25	0	-25		
Part de la collecte de banane plantain stockée dans des conditions sanitaires appropriées	%		0	25	0	-25		

Source des données :

- Origine (DGA, ACCOPA) ;
- Mode de collecte (Suivi informatisé, enquête de terrain...).

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels n°1, 2, 3 et 4 :

L'absence totale de résultat en 2015 s'explique par la non mise en place et la non alimentation financière du fond de collecte qui devait permettre d'acheter les productions agricoles, avant de les stocker et de les placer dans les circuits de commercialisation. Par ailleurs, les camions qui devaient transporter les produits alimentaires n'ont pu être acquis faute de moyens. Enfin le projet de construction des hangars de stockage est au quasi point mort faute de financement.

Compte tenu de cette situation, l'objectif stratégique portant sur la collecte et la commercialisation des productions agricoles par l'ACCOPA n'a pas été maintenu dans le PAP 2016.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Améliorer la Sécurité sanitaire des aliments et protéger la santé des consommateurs

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n° 1 : le dispositif de sécurité sanitaire des aliments a été mis en place dans 4 provinces (AGASA)
- Résultat annuel attendu n° 2 : 5 plans de surveillance et de contrôle ont été réalisés (AGASA)
- Résultat annuel attendu n° 3 : 5 rapports ont été rendus suite aux évaluations sanitaires (AGASA)
- Résultat annuel attendu n° 4 : 50 % des établissements enregistrés ont fait l'objet d'une inspection et d'un contrôle sanitaire (AGASA)
- Résultat annuel attendu n° 5 : 2 laboratoires agricoles ont été mis aux normes (ONALA)

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : 3 nouvelles délégations provinciales de l'AGASA ont été mises en place
- Résultat annuel n°2 : aucun plan de surveillance et de contrôle n'a été réalisé par l'AGASA
- Résultat annuel n°3 : 100 % des établissements enregistrés ont fait l'objet d'une inspection et d'un contrôle sanitaire de la part de l'AGASA (nombre d'établissements enregistrés non précisé)
- Résultat annuel n°4 : aucun rapport n'a été rendu par l'AGASA suite aux évaluations sanitaires
- Résultat annuel n°5 : aucun laboratoire agricole de l'ONALA n'a été mis aux normes

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de délégations provinciales AGASA opérationnelles	Délégation		3	7 (2014-2015)	6 (2014-2015)	-1	6 (2014-2016)	9 (2014-2017)
Nombre de plans de surveillance et de contrôles	Plan		0	5	0	-5	5	12 (2018)

mis en œuvre (AGASA)								
Nombre de rapports rendus suite aux évaluations sanitaires (AGASA)	Rapport		2	5	0	-5		
Nombre d'établissements inspectés / nombre d'établissements enregistrés (AGASA)	%			50%	100%	+50%		
Nombre de laboratoires agricoles mis aux normes (ONALA)	Laboratoire		0	2	0	-2	1	² (2017)

Source des données : AGASA, ONALA, DGA (RPROG)

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : les 3 nouvelles délégations provinciales qui devaient être ouvertes l'ont effectivement été. La cible 2015 était en réalité 6 et non 7.

Résultat annuel n°2 : les 5 plans de surveillance devaient être réalisés dans le cadre d'un projet de coopération avec la FAO. Ce projet ayant démarré avec retard (début 2016), les plans n'ont pas pu être produits en 2015

Résultat annuel n°3 : les évaluations des risques sanitaires stricto sensu n'ont pas été menées à cause du déficit de l'Agence en ressources humaines qualifiées et en ressources financières.

Résultat annuel n°4 : tous les établissements déjà enregistrés ont fait l'objet au moins d'une inspection durant l'année 2015 ; Il en reste cependant plusieurs qui ne sont pas enregistrés.

Résultat annuel n°5 : en termes de résultats attendus en 2015, il était prévu la mise aux normes du laboratoire de diagnostic vétérinaire (LNDV) et du laboratoire de la protection des végétaux (LPV). Malheureusement les moyens mis à disposition n'ont permis qu'un début de réhabilitation pour permettre un minimum d'activités en vue de soutenir les activités d'élevage et de production de semences saines ; ces actions ont pu être réalisées grâce au concours des partenaires au développement (FAO, USAID, OIE).

Les exigences liées au respect des normes internationales et la nécessité pour le Gabon de disposer d'un cadre permanent d'analyses en laboratoire ont conduit l'ONALA à rechercher des partenariats. Ainsi, trois partenariats négociés sous le mode PPP sont en attente du visa d'opportunité.

L'objectif stratégique a été maintenu dans le PAP 2016.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2015 (a)	AE engagées en 2015 (b)	Écart (b) – (a)	CP ouverts en LF pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Écart (d) – (c)
N°03.164.1 Caractérisation et sécurisation des zones agricoles	116 663 500	33 510 312	- 83 153 188	116 663 500	33 510 312	- 83 153 188
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	-	-	-	-	-
Titre 4. Dépenses de transfert	116 663 500	33 510 312	- 83 153 188	116 663 500	33 510 312	- 83 153 188
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°03.164.2 Introduction, production, certification et diffusion des semences	4 131 554 612	4 592 077 732	460 523 120	4 131 554 612	4 592 077 732	460 523 120
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	783 109 371	816 868 211	33 758 840	783 109 371	816 868 211	33 758 840
Titre 3. Dépenses de biens et services	37 000 000	33 049 728	- 3 950 272	37 000 000	33 049 728	- 3 950 272
Titre 4. Dépenses de transfert	350 000 041	213 212 365	- 136 787 676	350 000 041	213 212 365	- 136 787 676
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 961 445 200	3 528 947 428	567 502 228	2 961 445 200	3 528 947 428	567 502 228
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°03.164.3 Production et protection des végétaux	19 000 000	14 176 637	- 4 823 363	19 000 000	14 176 637	- 4 823 363
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	19 000 000	14 176 637	- 4 823 363	19 000 000	14 176 637	- 4 823 363
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°03.164.4 Transformation et commercialisation des produits agricoles	25 000 000	20 892 600	- 4 107 400	25 000 000	20 892 600	- 4 107 400
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	25 000 000	20 892 600	- 4 107 400	25 000 000	20 892 600	- 4 107 400
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°03.164.5 Action sécurité alimentaire	2 183 638 220	465 905 457	- 1 717 732 763	2 183 638 220	465 905 457	- 1 717 732 763
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	106 232 000	34 807 386	- 71 424 614	106 232 000	34 807 386	- 71 424 614
Titre 3. Dépenses de biens et services	25 000 000	21 566 000	- 3 434 000	25 000 000	21 566 000	- 3 434 000
Titre 4. Dépenses de transfert	225 702 300	203 132 071	- 22 570 229	225 702 300	203 132 071	- 22 570 229
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 826 703 920	206 400 000	- 1 620 303 920	1 826 703 920	206 400 000	- 1 620 303 920

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2015 (a)	AE engagées en 2015 (b)	Écart (b) – (a)	CP ouverts en LF pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Écart (d) – (c)
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	6 475 856 332	5 126 562 738	- 1 349 293 594	6 475 856 332	5 126 562 738	- 1 349 293 594
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	889 341 371	851 675 597	- 37 665 774	889 341 371	851 675 597	- 37 665 774
Titre 3. Dépenses de biens et services	106 000 000	89 684 965	- 16 315 035	106 000 000	89 684 965	- 16 315 035
Titre 4. Dépenses de transfert	692 365 841	449 854 748	- 242 511 093	692 365 841	449 854 748	- 242 511 093
Titre 5. Dépenses d'investissement	4 788 149 120	3 735 347 428	- 1 052 801 692	4 788 149 120	3 735 347 428	- 1 052 801 692
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication des principaux écarts :

Les crédits du programme "Agriculture" ont été exécutés à hauteur est de **5 126 562 738 FCFA**. Ainsi, le taux d'exécution du programme se situe à **79,16%**.

- Titre 2. Dépenses de personnel : sur un montant total de **889 341 371 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, **851 675 597 F CFA** ont été exécutés, soit un taux d'exécution de **95,76%**. Cette masse salariale concerne exclusivement la rémunération de la main d'œuvre non permanente.
- Titre 3. Dépenses de biens et services : sur un montant total de **106 000 000 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, **89 684 965 F CFA** ont été exécutés, soit un taux d'exécution de **84,61%**. Un écart d'un montant **16 315 035 F CFA** inclut la réserve obligatoire estimée à **5 300 000 F CFA** et aux montants des dossiers de dépense non aboutis.
- Titre 4. Dépenses de transfert : sur un montant total de **692 365 841 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, **449 854 748 F CFA** ont été exécutés, soit un taux de **64,97%**. L'écart d'un montant de **242 511 093 F CFA** résulte notamment de la réserve obligatoire évaluée à **69 236 584 F CFA**, des engagements n'ayant pas aboutis avant la clôture budgétaire et le montant des cotisations internationales correspondant à **56 663 500 F CFA**.
- Titre 5. Dépenses d'investissement : sur un montant total de **4 788 149 120 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, **3 735 347 428 F CFA** ont été exécutés à hauteur de **78,01%**. L'écart constaté, d'un montant de **1 052 801 692 F CFA**, englobe la réserve obligatoire évaluée à **718 222 368 F CFA**, aux projets d'investissement qui n'ont pas prospéré tels que : la création d'un Centre de Conditionnement et de Labélisation des Produits, le Contrat étude VALYANS et les Fermes Agropastorales.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
N°3.164	Agriculture	6 475 856 332	- 1 950 554 662	601 261 068	5 126 562 738
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	889 341 371	- 71 424 614	33 758 840	851 675 597
	Titre 3. Dépenses de biens et services	106 000 000	- 16 315 035	-	89 684 965
	Titre 4. Dépenses de transfert	692 365 841	- 242 511 093	-	449 854 748
	Titre 5. Dépenses d'investissement	4 788 149 120	- 1 620 303 920	567 502 228	3 735 347 428
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication des principaux mouvements :

Le Programme « Agriculture » retrace les mouvements d'un montant net de **1 349 293 594 F CFA** retraçant des mouvements à destinations d'autres programmes à hauteur de **1 950 554 662** et des mouvements d'un montant global de **601 261 068 F CFA** au profit du programme qui se présentent comme suit :

Titre 2 : Sortie de crédits d'un montant total de **71 424 614 F CFA** au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires et un mouvement de crédits reçus d'un montant estimé à **33 758 840 F CFA** pour abonder les crédits du personnel.

Titre 3 : Mouvement en débit d'un montant total de **16 315 035 F CFA** au bénéfice du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires.

Titre 4 : Mouvement en débit d'un montant total de **242 511 093 F CFA** au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires.

Titre 5 : Mouvement en débit d'un montant total de **1 620 303 920 F CFA** au bénéfice du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires et un mouvement de crédits reçus d'un montant estimé à **567 502 228 F CFA** pour abonder les crédits d'investissement.

Annulations

Aucune annulation de crédits n'a été effectuée dans le cadre du programme.

Reports

Le programme n'a eu aucun report durant l'année.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Écart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A		40	50	5	20	+15	65
Permanents		40	50	5	20	+15	65
Non permanents		0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B		94	104	5	20	+15	119
Permanents		94	104	5	20	+15	119
Non permanents		0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C		26	28	3	5	+2	30
Permanents		26	28	3	5	+2	30
Non permanents		0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)		160	182	13	45	+32	214
Main d'œuvre non permanente		302	312	15	25	+10	322
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme		462	494	28	70	42	536

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture (DGA)

Explication des évolutions :

Non renseigné.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateurs :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Écart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	12	12	12	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	9	9	4	-5
Total pour l'opérateur ACCOPA	21	21	16	-5
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	26	46	65	19
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	26	30	31	1
Total pour l'opérateur AGASA	52	76	96	20
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	61	63	62	-1
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	5	5	5	0
Total pour l'opérateur IGAD	66	68	67	-1
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	-	19	25	6
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	-	0	7	7
Total pour l'opérateur ONALA	-	19	32	13
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	77	61	61	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	6	6	5	-1
Total pour l'opérateur ORIAM	83	67	66	-1
Total pour le programme	222	251	277	26

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture (DGA)

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs État et l'évolution des effectifs des opérateurs :

ACCOPA :

Quatre (4) agents de la main d'œuvre non permanente ont quitté la structure : 4 chauffeurs

AGASA :

En 2014, l'effectif de l'agence est passé à 76 agents soit une augmentation de 14 agents. Il y a eu le recrutement de 10 contractuels et une arrivée de 4 fonctionnaires.

En 2015, l'effectif a augmenté de 20 agents. Un seul fonctionnaire a été affecté à l'AGASA. Les 19 autres agents sont des contractuels qui ont été nouvellement recrutés.

IGAD :

Cette évolution s'explique par :

- l'entrée de deux (2) cadres recrutés dans le cadre du PRODIAG et de trois (3) agents de la Main d'œuvre non Permanente (MONP) :
 - o un (1) gardien ;
 - o un (1) machiniste
 - o un (1) assistant comptable ;
 - o une (1) technicienne de surface ;
 - o un (1) responsable communication et suivi-financier.
- la sortie de quatre (4) cadres et deux (2) agents de la MONP :
 - o un (1) gardien ;
 - o une (1) technicienne de surface ;

- un (1) Ingénieur Agroalimentaire ;
- deux (2) Ingénieur des techniques ;
- un (1) responsable communication et suivi-financier.

ONALA :

L'évolution s'explique par le recrutement du personnel de la main d'œuvre non permanente (MONP). En effet, cette catégorie de personnel est indispensable pour l'accomplissement de certaines tâches directement liées à l'environnement des structures (débroussaillage, gardiennage, nettoyage...etc.).

ORIAM :

Le chauffeur du PCA a quitté la structure le 31/12/ 2014.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	889 341 371	889 341 371	851 675 597	851 675 597	- 37 665 774	- 37 665 774
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2 consommés	889 341 371	889 341 371	851 675 597	851 675 597	- 37 665 774	- 37 665 774

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

La masse salariale mentionnée dans le tableau ci-dessus correspond exclusivement à la MONP.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Caractérisation et sécurisation de zones agricoles	-	-	-	-	-	-
ACTION 2 : Introduction, production, certification et diffusion des semences	37 000 000	37 000 000	33 049 728	33 049 728	- 3 950 272	- 3 950 272
ACTION 3 : Production et protection des végétaux	19 000 000	19 000 000	14 176 637	14 176 637	- 4 823 363	- 4 823 363
ACTION 4 : Transformation et commercialisation des produits agricoles	25 000 000	25 000 000	20 892 600	20 892 600	- 4 107 400	- 4 107 400
ACTION 5 : Sécurité Alimentaire	25 000 000	25 000 000	21 566 000	21 566 000	- 3 434 000	- 3 434 000
Total des crédits de titre 3 consommés	106 000 000	106 000 000	89 684 965	89 684 965	- 16 315 035	- 16 315 035

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Crédits ouverts au titre 3 en LFR : **106 000 000 F CFA**

Montant de la réserve obligatoire au titre 3 : **5 300 000 F CFA**

Crédits du titre 3 après déduction de la réserve obligatoire de 5% : **100 700 000 F CFA.**

Dépenses exécutées / crédits après déduction de la réserve obligatoire : $[(89\,684\,965 \text{ F CFA} / 100\,700\,000 \text{ F CFA}) \times 100] = \mathbf{89,06\%}$

ACTION 1 : Caractérisation et sécurisation de zones agricoles

L'Action 1 est portée par l'UO Production et protection des végétaux / Coordination des services agricoles

ACTION 2 : Introduction, production, certification et diffusion des semences

L'Action 2 est portée par les 50 UO déconcentrées du Programme

ACTION 3 : Production et protection des végétaux

L'Action 3 est portée par 4 UO déconcentrées : secteurs agricoles de Cocobeach, Kango, Ngounié et Ntoun

ACTION 4 : Transformation et commercialisation des produits agricoles

L'Action 4 est portée par l'UO Production et protection des végétaux / Coordination des services agricoles

ACTION 5 : Sécurité alimentaire

L'Action 5 est portée par l'UO Production et protection des végétaux / Coordination des services agricoles

AU NIVEAU CENTRAL

UO Production et protection des végétaux / Coordination des services agricoles

Le montant des dépenses exécutées s'élève à **33 049 728 F CFA** dont :

Dépenses non engagées:

8 dossiers pour un montant global de **7 593 707 F CFA**

- 3 dossiers de papeterie d'un montant de 1 493 722 F CFA, dossiers introuvables à la DGBFIP
- 2 dossiers de fourniture de bureaux diverses d'un montant de 3 099 985 FCFA, idem
- 1 dossier d'entretien et réparation d'équipements informatiques d'un montant de 1 000 000 F CFA, idem
- 2 dossiers d'entretien et de réparation de véhicules de fonction d'un montant de 2 000 000 F CFA, 1^{er} dossier introuvable à la DGBFIP et pourtant déposé le 24/11/2015, la décharge faisant foi et 2^{ème} dossier rejeté.

Dépenses engagées mais non ordonnancées :

1 dossier pour un montant global de **4 000 000 F CFA**

- entretien et réparation de véhicules de fonction pour un montant de 4 000 000 F CFA – rejet par la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFIP)

Dépenses ordonnancées mais non réglées :

14 dossiers, pour un montant global de **22 607 707 F CFA**

Bloc 1 : dépenses de fonctionnement courant : 8 dossiers pour un montant de **12 918 707 F CFA**

- fournitures de bureau, papeterie, fournitures informatiques : 12 918 707 F CFA

Bloc 2 : entretien et réparation : 5 dossiers pour un montant de **8 375 000 F CFA** détaillé

- E/R climatisation : 5 375 000 F CFA
- E/R véhicules : 2 000 000 F CFA
- E/R équipements informatiques : 1 000 000 F CFA

Bloc 3 : imprimés spéciaux : 1 dossier pour un montant de **1 314 000 F CFA**

En dépit de ces difficultés de règlement, l'UO a réussi à fonctionner en 2015, notamment pendant les 6 premiers mois de l'année, grâce à l'apport personnel des responsables.

Dépenses ordonnancées et réglées : 23 dossiers pour un montant global de **31 263 815 F CFA**

Bloc 1 : dépenses de fonctionnement courant : 16 dossiers pour un montant de **10 674 815 F CFA** détaillé de la manière suivante :

- fournitures de bureau, papeterie, fournitures informatiques : 7 824 815 F CFA
- Carburant et lubrifiant 2 850 000 F CFA

Ces dépenses ont permis à l'UO et à ses 61 collaborateurs de réaliser les activités suivantes :

<i>Activités permanentes</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Niveau d'activité 2015</i>	<i>Rappel du niveau 2014</i>
<i>Évaluation des plantations à détruire</i>	<i>Nombre d'hectares évalués</i>	<i>30 000</i>	<i>10 000</i>

<i>Élaboration de documents techniques et administratifs</i>	<i>Nombre de documents</i>	30	30
--	----------------------------	----	----

Bloc 2 : frais de mission et de déplacement hors du Gabon : 6 dossiers pour un montant de **17 589 000 F CFA** décliné comme suit :

- Mission à Washington et New York (États-Unis) pour 7 017 600 F CFA : effectuée par le Directeur Général de l'Agriculture, du 13/09/2015 au 23/09/2015 dans le cadre de la participation au road show pour la mobilisation des fonds indispensables à la mise en œuvre du plan Gabon vert.

Cette mission, qui a fait l'objet d'un rapport transmis au Ministre d'État, a permis de faire une demande de mobilisation des ressources aux partenaires (Banque Mondiale, PNUD, etc.) pour s'engager dans le développement agricole au Gabon. 5 projets prioritaires ont été identifiés.

Mission non prévue dans le PAP et non programmée dans la PBI / les DPG 2015 du Programme. La mission n'avait aucun lien direct avec l'atteinte d'un résultat du PAP.

- Mission à Paris, Bruxelles et Rome pour 5 285 700 F CFA : effectuée par le Directeur Général de l'Agriculture, du 17/10/2015 au 24/10/2015 dans le cadre de la sensibilisation des bailleurs de fonds (Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Agence Française de Développement et le Fonds Français pour l'Environnement).
- Mission à Paris, Bruxelles et Rome pour 5 285 700 F CFA : effectuée par le Directeur Général de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche Agricole, du 17/10/2015 au 24/10/2015 dans le cadre de la sensibilisation des bailleurs de fonds (Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Agence Française de Développement et le Fonds Français pour l'Environnement).

Ces deux missions ont fait l'objet de rapports transmis au Secrétaire Général du Ministère. Au terme de la mission, on note une grande disponibilité des bailleurs de fonds (AFD, FFE, UE, PAM, FIDA, FAO, PNUE) à accompagner l'État gabonais à la recherche des financements dans sa stratégie de développement du secteur agricole.

Missions non prévues dans le PAP et non programmées dans la PBI / les DPG 2015 du Programme. Ces missions n'avaient aucun lien direct avec l'atteinte d'un résultat du PAP.

Bloc 3 : entretien et réparation : 1 dossier pour un montant global de **3 000 000 F CFA** décomposé comme suit :

- E/R équipements informatiques : 3 000 000 F CFA

50 UO déconcentrées

Aucun RUO déconcentré n'a transmis les éléments de rendu compte qui lui avaient été demandés. Toutefois, le tableau ci-après retrace les mises à dispositions auprès des services provinciaux.

Le tableau ci-dessous précise néanmoins les mises à disposition de crédits, telles qu'elles apparaissent dans VECTIS. Ces mises à dispositions s'élèvent à **39 550 448 F CFA**.

Libellés UO	Montants mis à disposition	Libellés UO	Montants mis à disposition
Services agricoles de l'ESTUAIRE	3 099 728	Secteur agricole de COCOBEACH	2 526 400
Secteur agricole de KANGO	2 526 400	Secteur agricole de NTOUM	2 526 400
Secteur agricole de NZOMOE	725 000	Services agricoles du HAUT-OGOOUE	1 233 333
Secteur agricole de LECONI	308 333	Secteur agricole de MOANDA	308 333
Secteur agricole de BONGOVILLE	112 000	Secteur agricole d'OKONDJA	262 500
Secteur agricole d'AKIENI	112 142	Secteur agricole de NGOUONI	112 142
Secteur agricole d'ABOUMI	112 142	Secteur agricole de MOUNANA	112 142
Secteur agricole de BAKOUMBA	112 142	Secteur agricole de BOUMANGO	112 142
Services agricoles du MOYEN-OGOOUE	1 850 000	Secteur agricole de NDJOLE	925 000
Secteur agricole de LAMBARENE	925 000	Services agricoles de NGOUNIE	3 509 167
Secteur agricole de LEBAMBA	493 333	Secteur agricole de NDEDE	370 000
Secteur agricole de MIMONGO	246 667	Secteur agricole de MBIGOU	370 000
Secteur agricole de MANDJI	246 667	Secteur agricole de FOUGAMOU	246 667
Secteur agricole de GUIETSOU	154 167	Secteur agricole de MALINGA	154 167
Services agricoles de la NYANGA	925 000	Secteur agricole de NDINDI	308 335
Secteur agricole de MOABI	493 333	Secteur agricole de MAYUMBA	431 667
Secteur agricole de MABANDA	493 333	Secteur agricole de MOULENGUI BINZA	431 667
Services Agricoles de l'OGOOUE-IVINDO	1 233 333	Secteur Agricole d'OVAN	525 000
Secteur agricole de MEKAMBO	525 000	Secteur agricole de BOOUE	525 000
Services Agricoles de l'OGOOUE-LOLO	1 233 333	Secteur Agricole de LASTOURVILLE	925 000
Secteur agricole de PANA	616 667	Secteur agricole d'IBOUNDJI	308 333
Services Agricoles de l'OGOOUE-MARITIME	1 850 000	Secteur Agricole de GAMBA	925 000
Secteur agricole d'OMBOUE	925 000	Services Agricoles du WOLEU-NTEM	925 000
Secteur Agricole de MITZIC	555 000	Secteur agricole de MINVOUL	555 000
Secteur agricole de MEDOUNEU	493 333	Secteur agricole de BITAM	555 000

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Caractérisation et sécurisation de zones agricoles	116 663 500	116 663 500	33 510 312	33 510 312	- 83 153 188	- 83 153 188
Transfert 1 : Subvention de fonctionnement IGAD	60 000 000	60 000 000	33 510 312	33 510 312	- 26 489 688	- 26 489 688
Transfert 1 : Cotisation internationale FAO	40 750 000	40 750 000	0	0	- 40 750 000	- 40 750 000
Transfert 2 : Cotisation internationale ACNA-IRRDB	11 250 000	11 250 000	0	0	- 11 250 000	- 11 250 000
Transfert 3 : Cotisation internationale AFRICARICE	4 663 500	4 663 500	0	0	- 4 663 500	- 4 663 500
ACTION 2 : Introduction, production, certification et diffusion des semences	350 000 041	350 000 041	213 212 365	213 212 365	- 136 787 676	- 136 787 676
Transfert 1 : Subvention de fonctionnement ONALA	181 103 383	181 103 383	61 205 373	61 205 373	- 119 898 010	- 119 898 010
Transfert 2 : Subvention de fonctionnement ORIAM	168 896 658	168 896 658	152 006 992	152 006 992	- 16 889 666	- 16 889 666
ACTION 3 : Production et protection des végétaux	0	0	0	0	0	0
ACTION 4 : Transformation et commercialisation des produits agricoles	0	0	0	0	0	0
ACTION 5 : Sécurité Alimentaire	225 702 300	225 702 300	203 132 071	203 132 071	- 22 570 229	- 22 570 229
Transfert 1 : Subvention de fonctionnement ACCOPA	170 000 000	170 000 000	114 839 335	114 839 335	- 55 160 665	- 55 160 665
Transfert 2 : Subvention de fonctionnement AGASA	55 702 300	55 702 300	88 292 736	88 292 736	32 590 436	32 590 436
Total des crédits de titre 4 consommés	692 365 841	692 365 841	449 854 748	449 854 748	- 242 511 093	- 242 511 093

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture (DGA)

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Crédits ouverts au titre 4 en LFR : **692 365 841 F CFA.**

Montant de la réserve obligatoire au titre 4 : **69 236 584 F CFA**

Crédits du titre 4 après déduction de la réserve obligatoire de 10% : **623 129 257 F CFA.**

Dépenses exécutées / crédits après déduction de la réserve obligatoire : $[(449 854 748 \text{ F CFA} / 623 129 257 \text{ F CFA}) \times 100] = 72,19\%$

Action 1 : Caractérisation et sécurisation des zones agricoles

Subvention de fonctionnement IGAD

- 60 000 000 F CFA inscrits dans la loi de finances 2015
- objet : 1^{ère} tranche de la subvention de fonctionnement
- montant mise à disposition : 33 510 312 F CFA
- prévu au PAP : oui
- prévu à la PBI/DPG : oui
- montant réglé (exécuté) par le Trésor : 33 510 312 F CFA au 29/01/2016

Les raisons pour lesquelles l'opérateur n'a pas bénéficié de toutes ses ressources en 2015 sont les suivantes :

- ouverture tardive des crédits de titre 4 (26/11/2015)
- demande tardive de mise à disposition de la part de l'opérateur.

Action 2 : Introduction, production, certification et diffusion des semences

Subvention de fonctionnement ONALA

- objet : subvention de fonctionnement
- montant inscrit en LFR : 181 603 383 F CFA
- prévu au PAP : oui
- prévu à la PBI/DPG : oui
- mise à disposition 61 205 373 FCFA
- montant réglé (exécuté) par le Trésor : 61 205 373 F CFA

La procédure de mise à disposition des ressources financières se fait par tranches. Le principe est que l'engagement de la seconde tranche de la subvention est conditionné à la production de justificatifs rendant compte de l'utilisation de la 1^{ère} tranche (attestation de conformité). Ceci engendre des impacts négatifs sur la trésorerie de l'opérateur et la mise en œuvre des activités.

Subvention de fonctionnement ORIAM

- objet : subvention de fonctionnement
- 168 896 658 F CFA inscrits dans la loi de finances 2015
- Mise à disposition : 152 006 992 F CFA
- prévu au PAP : oui
- prévu à la PBI/DPG : oui
- montant réglé par le Trésor : 152 006 992 F CFA

Action 5 : Sécurité alimentaire

Subvention à l'AGASA

- objet : subvention de fonctionnement
- 55 702 300 F CFA inscrits dans la loi de finances 2015
- mise à disposition : 88 292 736 F CFA
- prévu au PAP : oui
- prévu à la PBI/DPG : oui
- montant réglé par le Trésor : 88 292 736 F CFA

Transfert à l'ACCOPA : 114 839 335 F CFA

Paiement des indemnités du personnel de l'ACCOPA – janvier et février 2015

- objet : paiement des indemnités du personnel de l'ACCOPA
- 170 000 000 F CFA inscrits dans la loi de finances 2015
- Mise à disposition : 37 450 000 F CFA
- prévu au PAP :
- prévu à la PBI/DPG :
- montant réglé par le Trésor : 37 450 000 F CFA

Paiement des indemnités du personnel de l'ACCOPA – mars à mai 2015

- objet : paiement des indemnités du personnel de l'ACCOPA
- montant : 49 175 000 F CFA
- prévu au PAP :
- prévu à la PBI/DPG :
- montant réglé par le Trésor : 49 175 000 F CFA

Paiement des indemnités du personnel de l'ACCOPA – août à octobre 2015

- objet : paiement des indemnités du personnel de l'ACCOPA
- montant : 24 423 216 F CFA
- prévu au PAP :
- prévu à la PBI/DPG :
- montant réglé par le Trésor : 24 423 216 F CF

Subvention de fonctionnement ACCOPA

- objet : reliquat de la subvention de fonctionnement 2015
- montant : 3 791 119 F CFA
- prévu au PAP : oui
- prévu à la PBI/DPG : oui
- montant réglé par le Trésor : 3 791 119 F CFA

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
ACTION 1 : Caractérisation et sécurisation des zones agricoles	0	0	0	0	0	0
ACTION 2 : Introduction, production, certification et diffusion des semences	2 961 445 200	2 961 445 200	3 528 947 428	3 528 947 428	567 502 228	567 502 228
Projet 1 : Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG/FINEX)	2 361 445 200	2 361 445 200	3 188 947 428	3 188 947 428	827 502 228	827 502 228
Projet 2 : Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG)	400 000 000	400 000 000	340 000 000	340 000 000	- 60 000 000	- 60 000 000
Projet 3 : Création d'un Centre de Conditionnement et de Labélisation des Produits	200 000 000	200 000 000	0	0	- 200 000 000	- 200 000 000
ACTION 3 : Production et protection des végétaux	0	0	0	0	0	0
ACTION 4 : Transformation et commercialisation des produits agricoles	0	0	0	0	0	0
ACTION 5 : Action sécurité alimentaire	1 826 703 920	1 826 703 920	206 400 000	206 400 000	- 1 620 303 920	- 1 620 303 920
Projet 1 : Contrat étude VALYANS	500 000 000	500 000 000	0	0	- 500 000 000	- 500 000 000
Projet 2 : Fermes Agropastorales	1 326 703 920	1 326 703 920	14 950 000	14 950 000	- 1 311 753 920	- 1 311 753 920
Projet 3 : Réhabilitation des bâtiments administratifs	0	0	191 450 000	191 450 000	191 450 000	191 450 000
Total des crédits de titre 5 consommés	4 788 149 120	4 788 149 120	3 735 347 428	3 735 347 428	- 1 052 801 692	- 1 052 801 692

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture (DGA)

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Crédits ouverts au titre 5 en LFR : **4 788 149 120 F CFA**

Montant de la réserve obligatoire au titre 5 : **718 222 368 F CFA**

Crédits au titre 5 après déduction de la réserve obligatoire de 15% : **4 069 926 752 F CFA.**

Dépenses exécutées / crédits après déduction de la réserve obligatoire : $[(3\ 735\ 347\ 428\ \text{F CFA} / 4\ 069\ 926\ 752\ \text{F CFA})] \times 100 = 91,78\%$

Action 1 : Caractérisation et sécurisation des zones agricoles

Cette action n'a bénéficié d'aucune affectation de crédit.

Action 2 : Introduction, production, certification et diffusion des semences

L'action 2 "Introduction, production, certification et diffusion des semences" a bénéficié d'une affectation de crédits réparti dans 1 projet de développement et 1 projet de construction d'un centre de conditionnement de produits agricoles.

Projet de développement et d'investissement agricole au Gabon (PRODIAG)

Objectifs du projet : Contribuer significativement au renforcement de la sécurité alimentaires dans les principaux centres urbains par la promotion d'une agriculture entrepreneuriale, performante et respectueuse de l'environnement.

Date de début – date de fin : 2010-2016

Coût global du projet : 13 119 140 000 F CFA

Prévu au PAP/ à la PBI-DPG : Oui

Dépenses déjà effectuées avant 2015 : 929 640 000 F CFA (contrepartie)
Crédits ouverts en LFR 2015 : 400 000 000 F CFA

Travaux prévisionnels 2015 : Éléments non renseignés

Exécution des dépenses 2015 : **340 000 000 F CFA** exécutés.

Travaux réellement effectués en 2015 : Éléments non renseignés

Perspectives 2016 : Aucune

Projet de création d'un centre de conditionnement et de labellisation des produits locaux

Objectifs du projet : Construction et acquisition du matériel de conditionnement et de labellisation des produits locaux.

Date de début – date de fin : 2014-2018
Coût global du projet : 4 000 000 000 F CFA
Prévu au PAP/ à la PBI-DPG : Oui

Dépenses déjà effectuées avant 2015 : 237 975 285 F CFA
Crédits ouverts en LFR 2015 : 200 000 000 F CFA

Travaux prévisionnels 2015 : Construction du centre

Exécution des dépenses 2015 : 0 F CFA

Travaux réellement effectués en 2015 : aucun

Perspectives 2016 : aucune

Action 3 : Production et protection des végétaux

Cette action n'a bénéficié d'aucune affectation de crédit.

Action 4 : Transformation et commercialisation des produits agricoles

Cette action n'a bénéficié d'aucune affectation de crédit.

Action 5 : Sécurité alimentaire

Projet réhabilitation des bâtiments administratifs

Objectif du projet : réhabilitation et équipement des bâtiments des secteurs agricoles à Libreville et Lambaréné
Date de début – date de fin : 2015
Coût global du projet : **191 450 000 F CFA**
Prévu au PAP/ à la PBI-DPG : non

Dépenses déjà effectuées avant 2015 : N/A
Crédits ouverts en LFR 2015 : pas de dotation en LFR
Crédits 2015 nets de la réserve obligatoire (15%) : N/A

Exécution des dépenses 2015 :

- 9 dossiers de dépense de réhabilitation ont été exécutés : **138 957 750 F CFA**
- 3 dossiers de dépense d'équipement ont été exécutés : **52 492 250 F CFA**

Réalisations 2015 :

- aucune réhabilitation n'a été effectuée
- aucun équipement n'a été acquis

Perspectives 2016 : aucune

Projet Fermes agropastorales

Objectifs du projet : développer l'offre locale de légumes et viande par la mise en place des fermes modernes
Date de début – date de fin : 2011- 2016
Coût global du projet : 9 200 000 000 F CFA

Prévu au PAP/ à la PBI-DPG : oui

Dépenses déjà effectuées avant 2015 : 9 198 500 000 F CFA (2011-2012)

Crédits ouverts en LFR 2015 : 1 326 703 920 F CFA

Travaux prévisionnels 2015 :

- remboursement d'une partie de la dette relative aux constructions des fermes ;
- fonctionnement des fermes existantes ;
- indemnités des populations déguerpies des sites destinés à la construction des fermes.

Exécution des dépenses 2015 : **14 950 000 F CFA** ;

Travaux réellement effectués en 2015 : Étude de rentabilité d'une ferme pilote

Perspectives 2016 : aucune

Projet Valyans

Objectifs du projet : élaborer la stratégie de développement du secteur agricole

Date de début – date de fin : 2013

Coût global du projet : 5 000 000 000 F CFA

Prévu au PAP/ à la PBI-DPG : Oui

Dépenses déjà effectuées avant 2015 : aucune

Crédits ouverts en LFR 2015 : 500 000 000 F CFA

Travaux prévisionnels 2015 :

- règlement d'une partie des arriérés sur le contrat d'étude de la stratégie de développement du secteur agricole passé avec le cabinet Valyans.

Exécution des dépenses 2015 : 0 F CFA

Travaux réellement effectués en 2015 : aucun

Perspectives 2016 : aucune

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR : AGENCE DE COLLECTE ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (ACCOPA)

Présentation de l'opérateur

L'ACCOPA, a été créé le 06 décembre 2011 par le décret n° 01393/PR/MAEPDR et mise en route le 27 décembre 2012.

L'ACCOPA est un établissement public à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture.

L'ACCOPA a pour missions principales :

- assurer la collecte, le conditionnement, la conservation, la distribution et commercialisation des produits agricoles ;
- mettre en place, en relation avec toute autre structure partenaire, une meilleure organisation du marché des produits agricoles ;
- susciter l'accès facile des consommateurs aux produits locaux de base ;
- encourager la consommation des productions locales ;
- Organiser le stockage et assurer la conservation et le transport de la production agricole dans les conditions d'hygiène normales ;
- veiller à l'approvisionnement des marchés dans les meilleures conditions de prix et de disponibilité ;
- organiser les circuits commerciaux d'acheminement des productions agricoles à destination des grands centres urbains ;
- organiser et réorganiser les marchés locaux et régionaux en accord avec les collectivités locales concernées ;
- assurer le regroupement des produits locaux et mettre en place un système de collecte organisé ;
- éviter les pertes post-récoltes et permettre l'amélioration des revenus des producteurs agricoles ;
- veiller au respect de la réglementation des prix et de la concurrence ;
- programmer et planifier les informations des producteurs en matière de marketing des produits agricoles ;
- collecter et traiter toutes les informations émanant du marché des produits agricoles ;
- rechercher les marchés porteurs et les moyens permettant d'assurer la compétitivité des productions nationales.

Travail avec l'opérateur

Un CAP 2015 a été élaboré mais n'a pas été signé, aucune réunion de suivi n'a été organisée et pas de travail conjoint.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'État	170 000 000	114 839 335

Source des données : ACCOPA

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :

4 mises à disposition ont été effectuées :

- 27 juillet 2015 : 49 175 000 F CFA pour le paiement des salaires et le fonctionnement courant ;
- Octobre 2015 : 24 423 216 F CFA paiement des indemnités du personnel de l'ACCOPA ;
- 21 décembre 2015 : 37 450 000 F CFA pour le paiement des salaires et le fonctionnement courant ;
- une rallonge budgétaire d'un montant de 3 791 119 F CFA a été accordée à l'ACCOPA le 10 décembre 2015 pour le paiement des salaires et le fonctionnement courant.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : 25% de la production de manioc est collectée et commercialisée Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Faire fonctionner de façon efficace et efficiente l'ACCOPA				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur : Part de la production de banane plantain collectée et commercialisée	-	25%	0%	-25%

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Les outils indispensables à la collecte et à la commercialisation n'ont pas pu être financés (Crédits 2015 de titre 5 très inférieurs aux besoins et non exécutés) et donc mis en place : camions frigorifiques et hangars de stockage.

Objectif O/P1.1 : 25% de la production de banane plantain est collectée et commercialisée Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Faire fonctionner de façon efficace et efficiente l'ACCOPA				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur : Part de la production de manioc collectée et commercialisée	-	25%	0%	-25%

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Les outils indispensables à la collecte et à la commercialisation n'ont pas pu être financés (Crédits 2015 de titre 5 très inférieurs aux besoins et non exécutés) et donc mis en place : camions frigorifiques et hangars de stockage.

Objectif O/P1.1 : 25% de la collecte de manioc est stockée dans des conditions sanitaires appropriées Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Faire fonctionner de façon efficace et efficiente l'ACCOPA				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur : Part de la collecte de manioc stockée dans des conditions sanitaires appropriées	-	25%	0%	-25%

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Les outils indispensables à la collecte et à la commercialisation n'ont pas pu être financés (Crédits 2015 de titre 5 très inférieurs aux besoins et non exécutés) et donc mis en place : camions frigorifiques et hangars de stockage.

Objectif O/P1.1 : 25% de la collecte de banane plantain est stockée dans des conditions sanitaires appropriées Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Faire fonctionner de façon efficace et efficiente l'ACCOPA				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur : Part de la collecte de banane plantain stockée dans des conditions sanitaires appropriées	-	25%	0%	-25%

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Les outils indispensables à la collecte et à la commercialisation n'ont pas pu être financés (Crédits 2015 de titre 5 très inférieurs aux besoins et non exécutés) et donc mis en place : camions frigorifiques et hangars de stockage.

Activités réalisées dans ce contexte budgétaire :

- inventaire de 9 bassins de production
- signature d'une convention de partenariat avec la FAO pour la géolocalisation des sites inventoriés
- préparation d'une demande de prêt de 12 Mds auprès de la Banque Ibérique d'Investissements pour financer la construction de 9 hangars provinciaux et 55 hangars dans les bassins de production.

L'ACCOPA devait bénéficier d'une dotation d'investissement pour 2015 (200 000 000 F CFA pour le projet Création d'un Centre de Conditionnement et de Labélisation des Produits) mais cette dotation n'a jamais été mise à disposition.

Résultats de l'État par rapport aux engagements pris

Le CAP n'ayant pas signé, aucun engagement n'a été pris par le RPROG Agriculture vis-à-vis de l'opérateur pour l'exercice 2015

Présentation de l'opérateur

L'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire a été créée le 18 février 2011 par décret n° 292/PR/MAEDR. Le décret n°0667/PR/MAEPDR du 10 juillet 2013 est venu modifier certaines dispositions du n° 0292/PR/MAERDR.

L'AGASA est un établissement public à caractère technique et scientifique, placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural. C'est une personnalité morale jouissant de l'autonomie de gestion

La mission principale de l'AGASA est de prévenir, évaluer et contrôler les risques sanitaires et nutritionnels présents dans les aliments destinés à la consommation humaine et animale depuis leur production jusqu'à leur distribution

Travail avec l'opérateur

Aucun CAP 2015 n'a été élaboré entre l'État et l'opérateur.

Aucune réunion de suivi n'a été tenue en 2015 entre le RPROG de rattachement et l'opérateur.

Il n'y a pas eu de travail conjoint entre l'administration du Programme et les équipes de l'opérateur sur des dossiers opérationnels au cours de l'exercice.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'État	55 702 300	88 292 736

Source des données : AGASA

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :

3 mises à disposition ont été effectuées :

- 24 mars 2015 : 17 644 811 F CFA
- 20 août 2015 : 44 114 379 F CFA
- 5 novembre 2015 : 26 533 546 F CFA

Les 88 292 736 F CFA ont été intégralement réglés en trois versements comme énumérés ci-dessus.

Ils ont été intégralement affectés au paiement du loyer du Siège de l'AGASA (Coût du loyer en 2015 : 117 000 000 F CFA)

Les dépenses de fonctionnement et les dépenses de personnel ont été financées grâce aux recettes propres de l'AGASA. Ces recettes se sont élevées en 2015 à 686 613 472 F CFA.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Le dispositif de sécurité sanitaire des aliments a été mis en place dans 4 provinces				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 : Améliorer la sécurité sanitaire des aliments et protéger la santé des consommateurs (objectif 7)				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur 1 : nombre de délégations provinciales de l'AGASA opérationnelles	3	7 (cumulé 2014-2015)	6 (cumulé 2014-2015)	-1
Indicateur 2 : Nombre de plans de surveillance et de contrôle mis en œuvre	0	5	0	-5
Indicateur 3 : nombre de rapports rendus suite aux évaluations sanitaires	2	5	0	-5
Indicateur 4 : nombre d'établissements inspectés / nombre d'établissements enregistrés	0	50%	100%	+50%

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Indicateur 1 : les 3 nouvelles délégations provinciales qui devaient être ouvertes l'ont effectivement été. La cible 2015 était en réalité 6 et non 7.

Indicateur 2 : les 5 plans de surveillance devaient être réalisés dans le cadre d'un projet de coopération avec la FAO. Ce projet ayant démarré avec retard (début 2016), les plans n'ont pas pu être produits en 2015

Indicateur 3 : les évaluations des risques sanitaires stricto sensu n'ont pas été menées à cause du déficit de l'Agence en ressources humaines qualifiées et en ressources financières.

Indicateur 4 : tous les établissements déjà enregistrés ont fait l'objet au moins d'une inspection durant l'année 2015 ; Il en reste cependant plusieurs qui ne sont pas enregistrés.

L'AGASA n'a pas reçu de dotation spécifique du RPROG Agriculture en cours de l'exercice 2015.

Résultats de l'État par rapport aux engagements pris

Le CAP n'ayant pas été élaboré, aucun engagement n'a été pris par le RPROG Agriculture vis-à-vis de l'opérateur pour l'exercice 2015.

Présentation de l'opérateur

Statut : Association

Date de création : 1992

Objectif global :

- Valoriser la recherche et favoriser le développement des techniques d'exploitations agricoles au Gabon.

Objectifs spécifiques :

- Développer une agriculture basée sur l'exploitation familiale ;
- Procéder à un développement rural péri-urbain ;
- Développer une agriculture intensive à partir de la reconstitution des sols et leur fertilisation ;
- Mettre en œuvre des systèmes de production performants et rentables, intégrant, dans la mesure du possible, une première transformation.

Travail avec l'opérateur

Un contrat annuel de performance avait été signé en août 2015. Il reprenait les indicateurs du PAP réalisés en 2012 au lancement du PRODIAG.

Concernant le suivi des activités et suivi de l'exécution budgétaire, le RPROG a participé aux 2 Comités des Pilotage du PRODIAG. Par ailleurs une présentation hebdomadaire des activités réalisées est faite au Secrétaire Général du Ministère en présence du RPROG.

Sur le terrain, les Responsables de l'Agriculture président les Comités Techniques de Suivi Provinciaux qui se réunissent 2 fois par an, et font régulièrement des missions de supervision sur le terrain. Par ailleurs les Chefs de secteur agricole président les commissions d'octroi qui se tiennent au niveau départemental. Des rapports trimestriels et annuels sont fournis par province et un rapport de synthèse national est également établi trimestriellement et annuellement. Une note de synthèse hebdomadaire est par ailleurs transmise au SG avec copie au RPROG.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	16 800 000	16 800 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	60 000 000	33 510 312
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	340 000 000	170 000 000
Total de la contribution financière de l'État	416 800 000	220 310 312

Source des données : IGAD

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :

220 310 312 F CFA ont été programmés pour les dépenses de l'exercice 2015 :

- Masse salariale : 16 800 000 F CFA
 - o paiement du personnel.
- Fonctionnement courant : **33 510 312 F CFA**
 - o rémunération du personnel local : 29 000 512 F CFA ;
 - o frais de mission hors au Gabon : 4 509 800 F CFA.

À la demande du NEPAD, participation du Directeur Général Adjoint de l'IGAD au Séminaire Régional des Établissements de Formation Agricole (EFA) sur l'intégration des EFA dans les Plans d'Investissement Agricole du PDDAA et le suivi des déclarations du sommet de l'UA qui s'est tenu à Yamoussoukro, du 22 au 25 juillet 2015.

À la demande du Ministre d'État de l'Agriculture et de l'Entrepreneuriat, chargé de la mise en œuvre du Programme GRAINE, participation du Directeur Général Adjoint de l'IGAD à son Road show du 22 au 26 octobre 2015 en France, Belgique et Italie.

Pour l'exécution des crédits de fonctionnement, la première tranche de 50% a été perçue le 30 janvier 2016 et justifiée le 08 avril 2016, ce qui était trop tardif pour solliciter la tranche 2 de 2015.

- Contribution aux investissements : **340 000 000 F CFA**

- appui Conseil aux Producteurs : 70 000 000 F CFA ;
- formation professionnelle agricole : 10 000 000 F CFA ;
- recherche d'accompagnement : 40 000 000 F CFA ;
- structuration professionnelle : 50 000 000 F CFA ;
- appui à la transformation agro-alimentaire : 10 000 000 F CFA ;
- fonds d'appui à l'installation : 154 000 000 F CFA ;
- recensement des exploitations : 1 000 000 F CFA ;
- unité de gestion : 3 000 000 F CFA ;
- comité de pilotage : 2 000 000 F CFA.

Concernant la dotation en investissement, les fonds ont été engagés car ils correspondent aux taxes et autres dépenses non prises en charges par le FINEX et qui ont été préfinancées sur la caisse d'avance de l'AFD pour ne pas bloquer les opérations. Le Ministre de l'Agriculture a appuyé notre demande de régularisation.

Malgré les démarches effectuées, les fonds n'ont pas pu être débloqués. Les informations sur leur disponibilité sont venues trop tardivement.

Ces montants non versés vont entraîner une diminution de la réalisation des objectifs opérationnels prévus dans la convention de financement.

Par ailleurs, l'IGAD n'avait pas été informé de la disponibilité des fonds alloués par la loi de finances 2015 et a sollicité tardivement la mobilisation.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Accompagner les exploitants agricoles et les éleveurs installés dans des programmes antérieurs					
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation (objectif 5)					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart	Commentaires
Indicateur 1 : nombre d'exploitations maraichères suivies par l'IGAD en dehors du PRODIAG	215	215	215	0	Les anciens bénéficiaires continuent à être suivi, mais d'une façon moins régulière
Indicateur 2 : nombre d'exploitations d'élevage suivies par l'IGAD en dehors du PRODIAG	31	30	30	0	
Indicateur 3 : nombre d'organisations de producteurs suivies par an	10	10	19	+9	L'Objectif est d'amener les associations à la coopérative
Indicateur 4 : nombre d'ateliers de transformation suivis par an	6	6	28	+22	Les ateliers se développent en même temps que la production de manioc se développe

Objectif O/P1.1 : Développer le modèle d'agriculture basé sur l'exploitation familiale					
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation (objectif 5)					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart	Commentaires
Indicateur 1 : nombre d'exploitations créées	277	302	350	+48	Les retards du début sont progressivement rattrapés
Indicateur 2 : nombre de zones agricoles aménagées	40	30	45	+15	Il s'agit des périmètres groupés vivriers et maraichers

Objectif O/P1.1 : Créer et développer des exploitations groupées sur périmètre					
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart	Commentaires
Indicateur 1 : nombre d'exploitations maraichères Créées	0	76	72	-4	La plupart sont en cours d'aménagement
Indicateur 2 : nombre d'exploitations maraichères Réhabilitées	9	10	20	+10	Il s'agit des réinstallations sur périmètres PADAP
Indicateur 3 : nombre d'exploitations avicoles et agro-pastorales créées	0	18	18	0	La plupart sont en cours de construction
Indicateur 4 : Nombre d'exploitations vivrières créées	260	176	237	+61	75% ont déjà planté 1ha
Indicateur 5 : nombre d'ateliers PIF créés par an	0	22	18	-4	Les ateliers se mettent en place et se développent en fonction des plantations

Objectif O/P1.1 : Former et accompagner les exploitants agricoles					
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation (objectif 5)					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart	Commentaires
Indicateur 1 : nombre de stagiaires formés aux techniques de maraichage	149	89	97	+8	Les formations concernent les maraichers installés et d'autres souhaitant seulement participer à un renforcement de capacité.
Indicateur 2 : nombre de stagiaires formés aux techniques de cultures vivrières	639	385	330	-55	Indépendant non encore formés et éleveurs
Indicateur 3 : nombre de stagiaires formés en élevage des poules pondeuses	25	45	30	-15	Les foncier pour construire les élevages n'a pu être déloqué qu'en fin d'année 2015 ce qui a retardé le processus d'installation.
Indicateur 4 : nombre de stagiaires formés en élevage des porcs	0	15	22	+7	Les foncier pour construire les élevages n'a pu être déloqué qu'en fin d'année 2015 ce qui a retardé le processus d'installation.
Indicateur 5 : nombre de stagiaires formés en transformation agro-alimentaire	124	120	84	-36	6 ateliers n'ont pas reçu le financement de Total Gabon initialement prévu
Indicateur 6 : nombre de stagiaires formés aux techniques de PIF	27	5	5	0	
Indicateur 7 : nombre de stagiaires formés en gestion d'une exploitation	0	650	254	-396	L'installation des exploitants a pris du retard, occasionnant des retards dans les formations.
Indicateur 8 : nombre de stagiaires formés en commercialisation	0	50	0	-50	La commercialisation a commencé à se développer vers la fin de l'année 2015
Indicateur 9a : nombre d'exploitants installés après formation (maraichage)	9	25	11	-14	Les sites sont en cours d'aménagement
Indicateur 9b : nombre d'exploitants installés après formation (vivrier)	208	109	433	+324	
Indicateur 9c : nombre d'exploitants installés après formation (Élevage)	0	4	2	-2	
Indicateur 10a : nombre d'exploitants indépendants appuyés (maraichage)	0	0	0	0	
Indicateur 10b : nombre d'exploitants indépendants appuyés (vivrier)	7	81	21	-60	
Indicateur 10c : nombre d'exploitants indépendants appuyés (Élevage)	0	10	0	-10	
Indicateur 11a : Production par spéculation (maraichage)	85,6	169	976	+807	
Indicateur 11b : Production par spéculation (vivrier)	3961	7319	8040	+721	
Indicateur 11c : Production par spéculation (Élevage)	13,4	13,4	187	+174	
Indicateur 12 : Surfaces cultivées en plante de couverture	0	100	34	-66	

Objectif O/P1.1 : Tester et mettre au point des systèmes de recherche de production					
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation (objectif 5)					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart	Commentaires
Indicateur 1 : nombre d'essais réalisés	04	05	6	+1	Le site est cependant bloqué depuis le 14 décembre 2015
Indicateur 2 : nombre d'itinéraires techniques validés	0	02	1	-1	Itinéraire sur le soja

Objectif O/P1.1 : Former et accompagner les exploitants agricoles aux techniques de reconstitution et de fertilisation du sol					
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation (objectif 5)					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart	Commentaires
Indicateur 1 : nombre d'adoptants de nouvelles techniques de cultures et variétés	224	338	54	-284	Le SCV lent à se développer

Objectif O/P1.1 : Capitaliser et rendre accessible toutes les expérimentations					
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation (objectif 5)					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart	Commentaires
Indicateur 1 : nombre d'essais réalisés	04	05	6	+1	
Indicateur 2 : Modèles d'exploitations mis au point (*)	0	02	4	+2	Maïs, soja, poivre, gingembre
Indicateur 3 : nombre de fiches d'itinéraires techniques produites	0	05	2	-3	Soja et maïs
Indicateur 4 : nombre d'exploitants adoptant les nouvelles techniques, cultures et variétés	224	338	54	-284	Cela concerne principalement le SCV avec plantation de bracharia
Indicateur 5 : nombre d'ha de maïs	0	14	12	-2	
Indicateur 6 : nombre d'ha de soja	0	6	8	-2	
Indicateur 7 : nombre d'ha de poivre	0	2	0	-2	Plants en pépinière

Objectif O/P1.1 : Appuyer le développement de la production et de la commercialisation des produits agricoles					
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation (objectif 5)					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart	Commentaires
Indicateur 1 : nombre de marchés suivis par an	26	26	26	0	Le SIM collecte ses données par quinzaine sur toutes les places de marchés de plus de 5 étals.
Indicateur 2 : nombre d'études filières réalisées par an	03	04	5	+1	Elles se font en fonction de nos besoins
Indicateur 3 : nombre de bulletins d'informations sur les prix diffusés	1677	1675	1724	+49	Demande plus importante des personnes cibles
Indicateur 4 : nombre de bulletin sur le SIM produit	387	400	406	+6	

Objectif O/P1.1 : Structurer la profession agricole afin qu'elle participe au développement de son secteur d'activité					
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation (objectif 5)					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart	Commentaires
Indicateur 1 : nombre d'organisations de producteurs formés par an	0	7	6	-1	1 Union de Coop et 6 Coop
Indicateur 2 : Nombre d'organisations de producteurs suivies par an	0	4	19	+15	8 vivrier 9 maraichers 2 provenderies
Indicateur 3 : nombre d'évènements organisés par an (foire, salon, exposition, ateliers, etc.)	12	25	17	-8	Participation aux différents évènements nationaux, et organisation d'évènements autour des activités du PRODIAG

Objectif O/P1.1 : Favoriser l'émergence de petits entrepreneurs dans la transformation de manioc					
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation (objectif 5)					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart	Commentaires
Indicateur 1 : nombre d'unités de transformation de manioc	17	10	5	-5	Les dégâts de certaines parcelles de manioc ont fait périliter certaines demandes d'ateliers.

Présentation de l'opérateur

L'ONALA est un établissement public à caractère scientifique doté d'une personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il a été créé par décret n° 01396/PR/MAEPDR du 6 décembre 2011.

L'opérateur a pour principale mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique agricole par la mise en place d'un cadre permanent d'analyse en laboratoire à des fins de diagnostic des maladies d'origine animale et végétale, de recherche et d'identification des contaminants physiques, chimiques et biologiques des produits et denrées alimentaires.

Travail avec l'opérateur

Un CAP 2015 a été élaboré mais n'a pas été signé.

Des réunions entre le RPROG et le DG de l'opérateur se sont tenues mais exclusivement sur le sujet de la délimitation des compétences entre l'ONALA et l'AGASA. Il n'y a pas eu de réunions périodiques pour le suivi de l'exécution du budget et de la mise en œuvre des activités de l'opérateur.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'État	181 603 383	61 205 373

Source des données : ONALA

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :

Une mise à disposition a été effectuée pour un montant global de **61 205 373 F CFA**

Ces 61 205 373 F CFA ont été réglés en deux versements pour les dépenses suivantes :

- complément de salaires destinés au personnel : 45 798 529 F CFA ;
- loyer du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre : 7 800 000 F CFA ;
- charges locatives : 607 405 F CFA ;
- entretien du bâtiment : 4 100 000 F CFA ;
- entretien et réparation des véhicules : 944 000 ;
- fournitures de bureau : 304 439 F CFA ;
- fournitures informatiques : 1 600 600 F CFA ;
- frais de gestion bancaire : 51 000 F CFA.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Mettre aux normes les laboratoires agricoles Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Améliorer la Sécurité sanitaire des aliments et protéger la santé des consommateurs				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur : nombre de laboratoires agricoles mis aux normes	0	2	0	-2

ONALA a hérité des anciennes structures du ministère, mais celles-ci sont malheureusement dans un état de vétusté avancé et ne peuvent prétendre au respect des normes établies sur le plan international.

Les exigences liées au respect des normes et la nécessité pour le Gabon de disposer d'un cadre permanent d'analyses en laboratoire ont conduit au directoire à orienter ses activités vers la recherche et le développement des partenariats. Ainsi, trois partenariats négociés sous le mode PPP sont en attente du visa d'opportunité.

C'est dans cette perspective qu'il est envisagé la réhabilitation et la mise à niveau aux standards internationaux de laboratoires et du personnel regroupés au sein de l'ONALA.

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

L'ONALA n'a pas reçu de dotation spécifique du RPROG Agriculture en cours de l'exercice 2015

Résultats de l'État par rapport aux engagements pris

Le CAP n'ayant pas été signé, aucun engagement n'a été pris par le RPROG Agriculture vis-à-vis de l'opérateur pour l'exercice 2015.

Présentation de l'opérateur

L'ORIAM est un établissement public à caractère administratif et scientifique créé par décret n°01406BIS/PR/MAEPDR du 6 décembre 2011. L'ORIAM a pour mission générale de participer à la redynamisation de la production agricole, d'améliorer les rendements et d'assurer la croissance du secteur agricole de l'économie nationale.

Statuts de l'ORIAM

Décret N°0291/PR/MAEPSA fixant les statuts de l'Office des Recherches, d'Introduction, d'Adaptation et de Multiplication du Matériel Végétal.

Missions :

- mener les activités de recherche agricole relevant du Ministère de l'Agriculture ;
- promouvoir la coopération entre les institutions nationales et extérieures ayant les mêmes objectifs de recherche et de développement agricole ;
- gérer le personnel mis à sa disposition ;
- améliorer et produire la semence pour augmenter la contribution de l'agriculture dans le PIB du Gabon ;
- assurer l'approvisionnement en semences des promoteurs et exploitants agricoles sur toute l'étendue du territoire national ;
- construire et réhabiliter les structures de production relevant de son domaine en fonction des budgets alloués par l'État.

Travail avec l'opérateur

Un CAP 2015 a été élaboré mais il n'a pas été signé.

Pas de réunion de suivi en cours d'année.

Pas de travail commun Administration / opérateur

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

ORIAM NTOUM

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'État	111 111 111	100 000 000

Source des données : ORIAM NTOUM

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :

Mise à disposition en 3 tranches :

- 15 000 000 F CFA mars 2015 ;
- 37 502 000 F CFA juin 2015 ;
- 47 498 000 F CFA le 1^{er} décembre 2015

Cependant l'opérateur n'a pas consommé l'intégralité du montant mis à disposition, soit **100 000 000 F CFA**.

92 369 699 F CFA ont été dépensés au cours de l'exercice :

- Conseil d'Administration : 8 860 000 F CFA : jetons, hébergement / restauration, per diem, médias
- Masse salariale : **37 978 165 F CFA**
 - o indemnité forfaitaire PCA : 8 936 004 F CFA
 - o complément salaire DG : 13 947 996 F CFA
 - o complément salaire DGA : 3 694 165 F CFA (5 mois)
 - o 2 agents sous contrat de droit privé : 6 000 000 F CFA
 - o 3 ouvriers agricoles sous contrat de droit privé : 5 400 000 F CFA

- Fonctionnement : **38 403 137 F CFA**
 - o Travailleurs à la tâche : 2 759 500 F CFA
 - o Entretien / réparation véhicules et équipement : 3 700 000 F CFA
 - o Fournitures diverses : 3 928 637 F CFA
 - o Entretien espaces verts : 6 500 000 F CFA
 - o Carburant : 2 900 000 F CFA
 - o Intrants agricoles : 3 000 000 F CFA
 - o Frais de mission et de déplacement au Gabon : **15 615 000 F CFA**

MISSIONS (Poste Comptable Ntoum)						
	OBJET DE LA MISSION	AGENTS CONCERNES	ITINERAIRE	DUREE/Jr	COÛT/Jr	COÛTS
Mission 1	Suivi des activités 2015	DG	LBV - OYEM	8	100 000	800 000
	Suivi des activités financières et élaboration des documents d'engagements	Comptable	LBV - OYEM	8	55 000	440 000
	Travaux d'entretien des stations	Tractoriste	LBV - OYEM	10	30 000	300 000
	Prospection des variétés	Ingénieur Agronome	LBV - OYEM	10	65 000	650 000
Mission 2	Suivi des activités 2015	PCA	LBV - OYEM	8	120 000	960 000
	Suivi des activités 2015	DG	LBV - OYEM	4	120 000	480 000
	Suivi des pièces comptables et clôture des comptes (Pièces Justificatifs)	Comptable	LBV - OYEM	4	100 000	400 000
Mission 3	Prospection, identification et achat des variétés (boutures de manioc)	Ingénieur Agronome	LBV - FRANCEVILLE	10	65 000	650 000
Mission 4	Suivi des activités techniques et financières	DG	LBV - OYEM	7	100 000	700 000
	Suivi des activités techniques et financières	PCA	LBV - OYEM	7	100 000	700 000
	Collecte et achat des boutures et rejets	Ingénieur Agronome	LBV - OYEM	7	65 000	455 000
	Achat de boutures et rejet de bananier, engagement et suivi des factures	Comptable	LBV - OYEM	7	55 000	385 000
	Conduire	Chauffeur PCA	LBV - OYEM	7	30 000	210 000
Mission 5	Prospection des variétés de bananier	Ingénieur Agronome	LBV - REMBOUE	5	65 000	325 000
	Prospection des variétés de bananier	Contrôleur Agriculture	LBV - REMBOUE	2	45 000	90 000
	Évaluation des coûts des rejets de bananier	Comptable	LBV - REMBOUE	2	55 000	110 000
Mission 6	Évaluation et contrôle des activités 2015	Administrateur	LBV - NTOUM - OYEM	7	120 000	5 720 000
		Chauffeur PCA	LBV - NTOUM - OYEM	7	80 000	
		DG	LBV - NTOUM - OYEM	8	120 000	
	Suivi de la croissance et du développement des collections de bananier et de Manioc	Ingénieur Agronome	LBV - OYEM	8	100 000	2 240 000
Comptable		LBV - OYEM	100 000			
Tractoriste		LBV - OYEM	80 000			
TOTAL MISSIONS						15 615 000

- Investissement : **7 128 397 F CFA**
 - o Achat véhicule d'occasion : 6 142 000 F CFA
 - o Achat mobilier de bureau : 986 397 F CFA

ORIAM OYEM

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'État	57 785 547	52 006 992

Source des données : ORIAM OYEM

Mise à disposition en 3 tranches :

- 7 950 006 F CFA mars 2015 ;

- 19 876 074 F CFA juin 2015 ;
- 24 180 912 F CFA le 1^{er} décembre 2015.

Cependant l'opérateur n'a pas consommé l'intégralité du montant mis à disposition, soit **52 006 992 F CFA**.

51 937 067 F CFA ont été dépensés au cours de l'exercice :

- Masse salariale : 18 229 013 F CFA
 - o indemnité forfaitaire PCA : 9 798 012 F CFA
 - o complément salaire DG : 4 800 000 F CFA
 - o complément salaire DGA : 1 831 001 F CFA (5 mois)
 - o indemnité 3 responsables de station : 1 800 000 F CFA
- Fonctionnement : 30 025 254 F CFA
 - o travailleurs à la tâche : 6 365 894 F CFA
 - o entretien / réparation véhicules et équipement : 2 969 710 F CFA
 - o fournitures diverses : 2 400 000 F CFA
 - o carburant : 4 069 750 F CFA
 - o intrants agricoles : 6 859 900 F CFA
 - o frais de mission et de déplacement au Gabon : **7 360 000 F CFA**

MISSIONS (Poste Comptable Oyem)						
OBJET DE LA MISSION	AGENTS CONCERNES	ITINERAIRE	DUREE/Jr	COÛT/Jr	COÛTS	
Mission 1	Prospection et identification des variétés	DG	OYEM - BITAM OYEM - MEDOUNEU OYEM - CANTON KYE	3	120 000	360 000
	Prise de contact personnel ORIAM Booué et évaluation des plates formes de GRAINE	DG	OYEM - BOOUE - MAKOKOU	6	100 000	600 000
	Prise de contact personnel ORIAM Booué et évaluation des plates formes de GRAINE	PCA	OYEM - BOOUE - MAKOKOU	6	100 000	600 000
	Prise de contact personnel ORIAM Booué et évaluation des plates formes de GRAINE	Ingénieur Agronome	OYEM - BOOUE - MAKOKOU	6	65 000	390 000
	Prise de contact personnel ORIAM Booué et évaluation des plates formes de GRAINE	Ingénieur des Techniques Agricoles	OYEM - BOOUE - MAKOKOU	6	55 000	330 000
Mission	ANNULATION/VISIBLE	ANNULATION/VISIBLE	ANNULATION/VISIBLE	ANNULATION/VISIBLE	ANNULATION/VISIBLE	160 000
Mission 2	Prise de contact avec le Chef de secteur agricole de Bitam, séance de travail au sujet des paysans semencier et commande de semences	DG	OYEM - BITAM - CANTON KYE	3	120 000	360 000
	Prise de contact avec le Chef de secteur agricole de Bitam, séance de travail au sujet des paysans semencier et commande de semences	Ingénieur Agronome	OYEM - BITAM - CANTON KYE	4	100 000	400 000
	Prise de contact avec le Chef de secteur agricole de Bitam, séance de travail au sujet des paysans semencier et commande de semences	Ingénieur des Techniques Agricoles	OYEM - BITAM - CANTON KYE	4	100 000	400 000
	Prise de contact avec le Chef de secteur agricole de Bitam, séance de travail au sujet des paysans semencier et commande de semences	Comptable	OYEM - BITAM - CANTON KYE	4	100 000	400 000
Mission 3	Mise en place d'une unité de culture sous abris et évaluation des entretiens du verger de la station ORIAM Booué (Abenelang).	DG	OYEM - BOOUE	8	120 000	960 000
	Mise en place d'une unité de culture sous abris et évaluation des entretiens du verger de la station ORIAM Booué (Abenelang) avec un prestataire de la localité.	Ingénieur Agronome	OYEM - BOOUE	8	100 000	800 000
	Mise en place d'une unité de culture sous abris et évaluation des entretiens du verger de la station ORIAM Booué (Abenelang) avec un prestataire de la localité.	Ingénieur des Techniques Agricoles	OYEM - BOOUE	8	100 000	800 000
	Mise en place d'une unité de culture sous abris et évaluation des entretiens du verger de la station ORIAM Booué (Abenelang) avec un prestataire de la localité.	Comptable	OYEM - BOOUE	8	100 000	800 000
TOTAL MISSIONS						7 360 000

- Investissement
 - o Achat de 2 ordinateurs portables (PCA et DG ; Mac Book) : 3 682 800 F CFA

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

ORIAM NTOUM ET OYEM

Objectif O/P1.1 :
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Intensifier le travail de sélection et de production des semences améliorées.

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur 1 : Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles	1	10	1,4	-8,6
Indicateur 2 : Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles de maïs	1	1,15	0	-1,15
Indicateur 3 : Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles d'arachide	-	1,55	0	-1,55
Indicateur 4 : Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles de manioc	-	3,55	0,8	-2,75
Indicateur 5 : Nombre d'hectares emblavés avec des variétés nouvelles de bananiers plantains	-	3,75	0,6	-3,15
Indicateur 6 : Nombre de coopératives formées à la multiplication des semences	1	10	0	-10

EXPLICATION SUR LES CHOIX DE GESTION EN FONCTION DU BUDGET ALLOUÉ :

En décembre 2014 au moment de la préparation des objectifs contenus dans le PAP 2015, un budget d'investissement de près d'un milliard cinq cent million (1 500 000 000) de F CFA avait été prévu dans le cadre de l'atteinte des objectifs visés sur le tableau plus haut. Ce montant avait été préparé tout en tenant compte de la réhabilitation de toutes les structures composant l'ORIAM, il s'agissait de :

- l'ORIAM NTOUM (ex CIAM de NTOUM : 500 000 000),
- l'ORIAM OYEM (ex CMCE et ex CIAM ASSOCK-NGOMO : 300 000 000),
- l'ORIAM OKONDJA (ex CBC : 300 000 000), l'ORIAM AVORBAM (ex CATH : 300 000 000) et la Direction Générale de l'ORIAM : 100 000 000.

Il se trouve que lors de la mise en place des crédits en mars 2015, l'ORIAM se retrouve uniquement avec une subvention de fonctionnement d'un montant de 153 000 037 F CFA après réserves obligatoires. Suite à cela, l'équipe dirigeante de l'Office a eu une rencontre avec une équipe de la cellule BOP de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques. Cette dernière a demandé à l'ORIAM de s'en tenir aux orientations qui seront données par le Conseil d'Administration de la structure. Face à cette situation, les deux Conseils d'Administrations de l'ORIAM qui se sont tenus en 2015 ont demandé à l'Office de se focaliser uniquement sur le soutien au Programme GRAINE, en débutant par Bououé tout en tenant compte de la baisse du budget.

Il reste qu'en dépit de cela, seul 15% des 153 000 037 sont mis à la disposition de l'ORIAM en mars 2015 et 50% au mois de juin 2015. Ces mises à dispositions tardives ne permettaient pas de mener une activité agricole sereinement. Suite à cela le deuxième Conseil d'administration de l'Office (Conseil d'Administration Extraordinaire) tenu en juillet 2015 vient réaffirmer à l'ORIAM de maintenir le soutien à GRAINE sur les cultures que sont le manioc et le bananier et de revoir les objectifs de PAP à la baisse et de les adapter aux réalités actuelles. Ce qui a été fait, d'où les deux tableaux ci-dessous. Le Conseil d'Administration Extraordinaire de l'ORIAM de juillet 2015 a également demandé à l'Office de s'orienter vers les Activités Génératrices de Revenus (AGR).

Ce Conseil d'Administration n'a fait qu'entériner les décisions de premier Conseil d'Administration de 2015. Face à cela, il a été impossible pour l'ORIAM en 2015 de prévoir plus d'hectares à emblaver et de contribuer ou de former une ou plusieurs coopératives. L'Office en 2015 n'a vu aucune de ses structures réhabilitées et aucun moyen de locomotion (les déplacements se faisaient par location de véhicules d'où l'achat d'un véhicule d'occasion en décembre 2015 et livré en 2016).

ORIENTATIONS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DE L'ORIAM EN 2015 : (Voir tableaux ci-après)

ORIAM NTOUM

Objectif O/P1.1 : Avoir produit 40 000 boutures de manioc sont produites sur 8 000 m² et 4 000 rejets de banane sur 5 000 m² à NTOUM et OYEM				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à intensifier le travail de sélection et de production des semences améliorées.				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur 1 : Nombre de boutures de manioc	-	40 000	40 000	0
Indicateur 2 : Surface emblavée en manioc	-	8 000 m ²	8 000 m ²	0
Indicateur 3 : Nombre de rejets de bananier	-	4 000	4 800	800
Indicateur 4 : Surface emblavée en bananier	-	5 000 m ²	6 000 m ²	1 000 m ²

ORIAM OYEM

Objectif O/P1.1 : Avoir produit 40 000 boutures de manioc sur 8 000 m² et 4 000 rejets de banane sur 5 000 m² à NTOUM et OYEM
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à intensifier le travail de sélection et de production des semences améliorées.

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur 1 : Nombre de boutures de manioc	-	40 000	19 440	20 560
Indicateur 2 : Surface emblavée	-	8 000 m ²	3 882 m ²	4 118 m ²
Indicateur 3 : Nombre de rejets de bananier	-	4 000	4 800	800
Indicateur 4 : Surface emblavée	-	5 000 m ²	6 000 m ²	1 000 m ²

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

L'ORIAM n'a pas reçu de dotation spécifique du RPROG Agriculture en cours de l'exercice 2015

Résultats de l'État par rapport aux engagements pris

Le CAP n'ayant pas été élaboré, aucun engagement n'a été pris par le RPROG Agriculture vis-à-vis de l'opérateur pour l'exercice 2015.

PROGRAMME ELEVAGE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Élevage renferme les activités liées à la production, à la santé, à l'alimentation animale ainsi qu'aux produits d'origine animale. Ce programme est mené par la Direction générale de l'élevage dont le responsable, Docteur Daniel OBAME ONDO est le Responsable dudit programme.

Le programme Élevage est au plan opérationnel assuré par trois principaux services à savoir : la direction de la production et de la santé animale, la direction de la qualité des produits d'origine animale, la direction de l'alimentation animale.

Le programme Élevage est en articulation avec les autres Programmes de politique publique et le programme Pilotage et soutien relevant de la même mission. Des opérateurs y contribuent également : l'Office National des Laboratoires Agricole (ONALA), l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA), l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD).

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Production animales

L'action Production Animale vise la multiplication des viandes bovines, poulet de chair, poules pondeuses pour la production des œufs, ovins, caprins, porcs. Cette action s'intéresse aussi à la production des dérivés tels le lait, le fromage, le saucisson. Elle est menée par la direction de la production animale et les directions provinciales.

ACTION N° 2 : Production et diffusion des semences animales

Cette action vise la mise à la disposition des éleveurs, des reproducteurs animaux tels les femelles ou mâles des animaux. Elle est assurée par la direction de la production et la diffusion des semences animales et les services départementaux

ACTION N° 3 : Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits d'élevage

Ici, l'accent est mis sur les aspects post production, c'est-à-dire la transformation, la commercialisation et la collecte. Cette action est assurée par la direction de l'alimentation.

ACTION N° 4 : Lutte contre les maladies animales

L'action Lutte contre les maladies animales s'intéresse aux aspects de lutte contre les maladies animales depuis les frontières territoriales par des campagnes de vaccination. Elle est assurée par la direction de la qualité des produits d'origine animale.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les éléments majeurs qui ressortent de l'état des lieux et de l'analyse stratégique sont les suivants.

D'un côté, on relève des éléments positifs :

- Un potentiel important (1 200 000 hectares) de pâturages de savane herbeuse avec une pluviométrie suffisante mais un potentiel non exploité ;
- Une assistance conseil d'organismes experts internationaux (FAO, AIEA, OIE) ;
- Des structures de formation (l'ENDR, l'INSAB de l'USTM) qui existent et pourraient former davantage de professionnels de l'élevage.

D'un autre côté, on liste plusieurs points faibles majeurs :

- Un cheptel non recensé et très approximativement évalué ;
- Une faible production de viande bovine, ovine et avicole, et de ce fait une forte importation de produits carnés et dérivés (160 M FCFA déjà en 2007), même si toutefois la production d'œufs est proche de l'autosuffisance ;
- Un élevage villageois artisanal, peu organisé et des éleveurs manquant de formation ;
- Très peu de coopératives (quelques-unes pour la production porcine et avicole pondeuse) ;
- Une industrie agro-alimentaire embryonnaire pour les produits carnés et laitiers ;

- Non existence d'une filière laitière et une filière viande faiblement organisée.

On relève toute une série de freins au développement de l'élevage :

- Un accès difficile au foncier pour les (jeunes) éleveurs ;
- Un manque de mécanismes de financement des projets des éleveurs ;
- La présence très faible des professionnels de la santé animale sur le terrain auprès des éleveurs ;
- Une organisation professionnelle faible d'où l'importance de l'appui de l'État en la matière ;
- Une faible prise en compte de l'élevage au niveau budgétaire alors que les ambitions politiques pour l'élevage sont importantes ;
- Une quasi absence de personnels techniques au niveau des provinces et des départements ;
- Une DGE et des Services provinciaux et départementaux très peu présents sur le terrain auprès des professionnels ;
- L'IGAD plus actif dans les autres domaines que l'élevage pour la vulgarisation des techniques de production.

ENJEUX

- Arriver à l'autosuffisance en produits carnés et laitiers ;
- Parvenir à ce que l'élevage soit une source de revenu pour un plus grand nombre d'exploitants ;
- Faire progresser la part de l'élevage dans le PIB.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Avoir promu le petit élevage villageois

OBJECTIF N°2 : Avoir promu l'élevage intensif périurbain

OBJECTIF N°3 : Avoir mis en fonctionnement le centre de production animale et l'école vétérinaire de Ndendé

OBJECTIF N°4 : Avoir créé 07 nouvelles fermes pastorales (Léconi, Akieni, Ndendé, Dienga, Franceville, Tchibanga et Mouila)

OBJECTIF N°5 : Avoir inventorié et caractérisé les espèces et races locales d'élevage

OBJECTIF N°6 : Avoir encadré 300 éleveurs sur le terrain

OBJECTIF N°7 : 10 coopératives d'élevage seront en fonctionnement

OBJECTIF N°8 : 9 abattoirs et aires d'abattages aux normes seront en fonctionnement

OBJECTIF N°9 : Avoir développé la surveillance épidémiologique et la lutte contre les maladies animales

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Avoir promu le petit élevage villageois

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : 100 nouveaux éleveurs villageois auront été installés.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : aucun nouvel éleveur villageois n'a été installé.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux éleveurs villageois installés	Éleveurs			100	0	-100	5	50 (2017)

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Explication non communiquée.

Dans le PAP 2016, l'objectif stratégique a été maintenu avec des cibles revues à la baisse (5 nouveaux éleveurs en 2016 et 50 nouveaux éleveurs en 2017).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Avoir promu l'élevage intensif périurbain

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : 100 éleveurs intensifs seront en activité

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : 25 éleveurs intensifs sont en activité

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'éleveurs intensifs en activité	Éleveurs			100	25	-75	50	200 (2015-2017)

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Explication non communiquée.

Les recettes de la clinique vétérinaire de la DGE (en moyenne 650 000 F CFA/an) ont contribué à financer l'atteinte partielle du résultat.

Dans le PAP 2016, l'indicateur a été maintenu, avec des cibles revues à la baisse par rapport au PAP 2015 (50 éleveurs en 2016, 200 éleveurs entre 2015-2017).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Avoir mis en fonctionnement le centre de production animale et l'école vétérinaire de Ndendé

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n°1 : le projet du centre de production animale (CPA) aura été mis en œuvre à 50% (bâtiments intégralement construits).
- Résultat annuel attendu n°2 : le projet École vétérinaire (EV) aura été mis en œuvre à 5% (TDR et études préalables réalisés).

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : le projet de CPA est avancé à 5% (réalisations correspondantes non précisées)
- Résultat annuel n°2 : seuls les TDR ont été élaborés mais ils n'ont pas été transmis à la DGBFIP ; les études préalables n'ont pas été produites (0% d'avancement globalement)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet CPA	%			50%	5%	-45%		
Taux d'avancement du projet EV	%			5%	0%	-5%		

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : Centre de production animale de NDEDE

Les factures d'AGES n'ayant pas été réglées, l'opérateur a stoppé les travaux.

La dépense de **801 000 000 F CFA** engagée le 28 juillet 2015 n'a pas été ordonnancée car le rapport de mission de la Direction du contrôle du service fait et de l'exécution des marchés de la DGBFIP sur le site de NDEDE n'a pas été communiqué au RUO.

Par ailleurs, le projet CPA n'a pas été retenu comme projet 2016 à l'issue des arbitrages budgétaires lors de la finalisation du projet de budget 2016. Il ne figure pas dans le PAP 2016 du programme et peut donc être considéré comme caduque.

Résultat annuel n°2 : École vétérinaire de NDEDE

Explication non communiquée.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Avoir créé 7 nouvelles fermes pastorales (Léconi, Akieni, Ndendé, Dienga, Franceville, Tchibanga et Mouila)

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : les 7 TDR pour la création des fermes pastorales sont élaborés

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : les 7 TDR ont été élaborés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de TDR élaborés	TDR			7	7	0		
Nombre de fermes pastorales créées	Ferme							7 (2018)

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les 7 Termes de référence ont été rédigés par l'équipe de direction de Programme mais ils n'ont pas encore été transmis à la DGBFiP.

Le PAP 2016 prévoit que le projet de création des fermes pastorales sera achevé au plus tard fin 2018 (au lieu de fin 2017 dans le PAP 2015).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Avoir inventorié et caractérisé les espèces et races locales d'élevage

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n°1 : la méthodologie d'inventaire et de caractérisation aura été validée
- Résultat annuel attendu n°2 : 1500 animaux de diverses espèces seront inventoriés et caractérisés dans l'Estuaire

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : la méthodologie d'inventaire et de caractérisation a été validée à 50% (réalisations correspondantes non précisées)
- Résultat annuel n°2 : 0 espèce inventoriée et caractérisée dans l'Estuaire

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Validation de la méthodologie d'inventaire et de caractérisation	%		85%	100%	50%	-50%		
Nombre d'animaux inventoriés et caractérisés	Animal		-	1500	0	-1500	10	30 (2016-2017)

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : explication non communiquée

Résultat annuel n°2 : explication non communiquée

Dans le PAP 2016, les ambitions sur l'objectif stratégique ont été revues à la baisse : il est prévu d'inventorier et de caractériser 30 animaux sur la période 2016-2017 (contre 4000 dans le PAP 2015).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Avoir encadre 300 éleveurs sur le terrain

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : 50 éleveurs auront bénéficié d'au moins une action d'encadrement sur le terrain

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : 15 éleveurs ont bénéficié d'au moins une action d'encadrement

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux éleveurs encadrés	Éleveurs		100	50	15	-35	175	250 (2015-2017)

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Explication non communiquée.

Les recettes de la clinique vétérinaire de la DGE ont contribué à financer l'atteinte partielle du résultat.

Dans le PAP 2016, l'objectif stratégique a été maintenu.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : 2 coopératives d'élevage seront en fonctionnement

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : 2 coopératives seront en fonctionnement dans l'Estuaire (AKANDA et LIBREVILLE)

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : les 2 coopératives sont en fonctionnement

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de coopératives en fonctionnement	coopérative			2	2	0		

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les 2 coopératives sont entrées en fonctionnement grâce à la mise en œuvre du plan d'action prévu par l'équipe de direction de Programme.

Dans le PAP 2015, l'objectif stratégique prévoyait la mise en place de 10 coopératives sur la période 2014-2017. Cependant, l'objectif stratégique n'a pas été reconduit dans le PAP 2016 (explication non communiquée).

OBJECTIF STRATEGIQUE N° 8 : 9 abattoirs et aires d'abattages aux normes seront en fonctionnement

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : la carte cible des abattoirs et des aires d'abattage aura été élaborée et validée

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : seuls les Termes De Références du projet ont été élaborés, correspondant à un taux d'avancement de 50%

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration de la carte cible des abattoirs et des aires d'abattage	%			100%	50%	-50%	100%	
Nombre d'abattoirs et aires d'abattage aux normes en fonctionnement	Abattoir							

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Atteindre le résultat à 100% impliquait de recourir aux services d'un Cabinet expert, de constituer avec cet expert une équipe mixte, de développer une méthodologie détaillée et de réaliser des missions d'identification de sites potentiels pour les abattoirs et les aires d'abattage, à Libreville et à l'intérieur du pays.

Les crédits de biens et services alloués par la LFR 2015 ne permettaient pas de financer ces activités, d'autant qu'aucun dossier de dépense engagé et ordonnancé en 2015 par le Programme n'a été réglé par le Trésor, si l'on excepte les 2 missions réalisées par le RPROG à l'OIE (Paris).

Les travaux réalisés se sont donc limités en 2015 à rédiger un cahier des charges de la démarche (TDR), puisque cette activité n'exigeait aucun financement spécifique.

L'objectif stratégique a été reconduit dans le PAP 2016 sous une formulation plus large. Le résultat annuel à atteindre consistera à valider les TDR au sein de l'équipe de direction du Programme. Le niveau d'ambition est certes très modeste mais il présente l'avantage de maintenir actif le projet de mise en place des 9 abattoirs et aires d'abattage, même si l'absence de crédits empêche à court terme de le réaliser.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°9 : Avoir développé la surveillance épidémiologique et la lutte contre les maladies animales

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n°1 : 50 prélèvements auront été réalisés pour le dépistage des maladies animales
- Résultat annuel attendu n°2 : 10 exploitations auront fait l'objet d'une action de vaccination de leur cheptel

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : aucun prélèvement n'a été réalisé
- Résultat annuel n°2 : aucune exploitation n'a fait l'objet d'une action de vaccination

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de prélèvement réalisés et envoyés au laboratoire	Prélèvement		15	50	0	-50	70	200 (2015-2018)
Nombre d'exploitation ayant fait l'objet d'une action de vaccination	Exploitation		5	10	0	-10	1	20 (2018)

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : explication non communiquée

Résultat annuel n°2 : explication non communiquée

L'objectif stratégique a été reconduit dans le PAP 2016

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2015 (a)	AE engagées en 2015 (b)	Écart (b) – (a)	CP ouverts en LF pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Écart (d) – (c)
N°03.171.1 Productions animales	994 612 000	137 480 163	- 857 131 837	994 612 000	137 480 163	- 857 131 837
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	24 612 000	25 430 000	818 000	24 612 000	25 430 000	818 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	20 000 000	13 550 000	- 6 450 000	20 000 000	13 550 000	- 6 450 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	950 000 000	98 500 163	- 851 499 837	950 000 000	98 500 163	- 851 499 837
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°03.171.2 Lutte contre les maladies animales	43 519 000	32 816 562	-10 702 438	43 519 000	32 816 562	- 10 702 438
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	14 616 000	14 616 000	-	14 616 000	14 616 000	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	22 000 000	18 200 562	- 3 799 438	22 000 000	18 200 562	- 3 799 438
Titre 4. Dépenses de transfert	6 903 000	-	- 6 903 000	6 903 000	-	- 6 903 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	1 038 131 000	170 296 725	- 867 834 275	1 038 131 000	170 296 725	- 867 834 275
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	39 228 000	40 046 000	818 000	39 228 000	40 046 000	818 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	42 000 000	31 750 562	- 10 249 438	42 000 000	31 750 562	- 10 249 438
Titre 4. Dépenses de transfert	6 903 000	-	- 6 903 000	6 903 000	-	- 6 903 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	950 000 000	98 500 163	- 851 499 837	950 000 000	98 500 163	- 851 499 837
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication des principaux écarts :

Les crédits du programme "Élevage" ont été exécutés à hauteur de **170 296 725 FCFA**. Ainsi, le taux d'exécution du programme se situe à **16,40%**.

- Titre 2. Dépenses de personnel : sur un montant total de **39 228 000 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, **40 046 000 F CFA** ont été exécutés, soit un taux évalué à plus de **102,09%**. Cette masse salariale concerne exclusivement la rémunération de la main d'œuvre non permanente dont le détail n'est pas retracé par le programme.
- Titre 3. Dépenses de biens et services : sur un montant total de **42 000 000 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, **31 750 562 F CFA** ont été exécutés, soit un taux d'exécution de **75,60%**. L'écart constaté ici de **10 249 438 F CFA** représente le montant de la réserve obligatoire chiffré à **2 100 000 F CFA** et celui des dossiers de dépenses non exécutés.
- Titre 4. Dépenses de transfert : sur un montant total de **6 903 000 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, aucun montant n'a été exécuté. Ce montant était destiné au paiement de la cotisation statutaire du Gabon 2015 au profit de l'OIE.

- Titre 5. Dépenses d'investissement : sur un montant total de **950 000 000 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, seul un montant de **98 500 163 F CFA** a été exécuté, soit un taux de **10,37%**. L'écart constaté d'un montant de **851 499 837 F CFA** intègre la réserve de **142 500 000 F CFA** et le montant du projet de construction du Centre de Production Animale de Ndendé.
- Une dépense de **801 000 000 F CFA** avait été engagée le 28.07.2015 mais n'a pas été ordonnancée. En revanche, une mission de la Direction du Contrôle du service fait et de l'exécution des marchés de la DGBFIP a été diligentée sur place en octobre 2015 pour vérifier, avant ordonnancement, la réalité du service fait par l'entreprise Agence Gabonaise d'Études et de Service. À ce jour et malgré la demande du RPROG et du DCAF, le rapport de contrôle n'a pas été communiqué à l'équipe de direction de programme et la dépense n'a donc pas pu être ordonnancée. Compte tenu du caractère stratégique du projet, le Ministre d'État de l'Élevage a demandé au Ministre du Budget d'organiser le report des crédits concernés sur l'exercice 2016.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
N°3.171	Elevage	1 038 131 000	- 868 652 275	818 000	170 296 725
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	39 228 000	-	818 000	40 046 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	42 000 000	- 10 249 438	-	31 750 562
	Titre 4. Dépenses de transfert	6 903 000	- 6 903 000	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	950 000 000	- 851 499 837	-	98 500 163
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication des principaux mouvements

Le Programme « Élevage » retrace les mouvements d'un montant global de **868 652 275.F CFA** à destination d'autres programmes et des virements d'un montant global de l'ordre de **818 000 F CFA** en faveur du programme qui se présentent comme suit :

Titre 2 : Mouvement en crédits d'un montant total évalué à **818 000 F CFA** au profit du Programme pour abonder les crédits de dépenses de personnel.

Titre 3 : Mouvement en débit d'un montant total évalué à **10 249 438 F CFA** au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires.

Titre 4 : Mouvement en débit d'un montant total évalué à **6 903 000 F CFA** au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires.

Titre 5 : Mouvement en débit d'un montant total évalué à **851 499 837 F CFA** au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires.

Annulations

Aucune annulation de crédits n'a été effectuée dans le cadre du programme.

Reports

Le programme n'a eu aucun report durant l'année.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Écart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	-	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	-	25	25	2	3	1	26
Permanents	-	25	25	2	3	1	26
Non permanents	-	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	-	30	32	1	1	0	32
Permanents	-	30	32	1	1	0	32
Non permanents	-	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	-	20	22	0	0	0	22
Permanents	-	20	22	0	0	0	0
Non permanents	-	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	-	0	0	0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente	-	14	16	1	2	1	17
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	-	164	174	8	10	2	155

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

Explication des évolutions :

3 agents de catégorie A ont été affectés au Programme :

- trois (3) Chargés d'Études en provenance de l'ONADER.

2 agents de catégorie A sont sortis du Programme :

- un (1) Directeur Général a été promu ;
- un (1) Superviseur de la zone Nord de Libreville a été admis en retraite.

2 agents de la MONP ont été affectés au Programme :

- deux (2) contrôleurs d'élevage provenant de l'ONADER.

1 agent de la MONP est sorti du Programme :

- un (1) gardien a été admis à la retraite.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur :

Pas d'opérateur rattaché au Programme.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	39 228 000	39 228 000	40 046 000	40 046 000	+ 818 000	+ 818 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2 consommés	39 228 000	39 228 000	40 046 000	40 046 000	+ 818 000	+ 818 000

Source des données : Direction Générale de l'Élevage.

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

La masse salariale mentionnée dans le tableau ci-dessus correspond exclusivement à la MONP.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Production animale	20 000 000	20 000 000	13 550 000	13 550 000	- 6 450 000	- 6 450 000
ACTION 2 : Lutte contre les maladies animales	22 000 000	22 000 000	18 200 562	18 200 562	- 3 799 438	- 3 799 438
Total des crédits de titre 3 consommés	42 000 000	42 000 000	31 750 562	31 750 562	- 10 249 438	- 10 249 438

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Crédits ouverts au titre 3 en LFR : **42 000 000 F CFA**

Montant de la réserve obligatoire au titre 3 : **2 100 000 F CFA**

Crédits du titre 3 après déduction de la réserve obligatoire de 5% : **39 900 000 F CFA.**

Dépenses exécutées / crédits après déduction de la réserve obligatoire : (31 750 562 F CFA / 39 900 000 F CFA) x 100 = **79,58%**

ACTION 1 : Production animale

L'Action 1 est portée par les 2 UO centrales : Production et santé animale et Qualité des produits animaux

UO Production et santé animales

Le montant exécuté dans l'action 1 s'élève à **13 550 000 F CFA**. L'exécution des dépenses se décline ainsi qu'il suit :

Dépenses ordonnancées mais non réglées :

7 dossiers, pour un montant global de **10 150 000 F CFA**

Bloc 1 : dépenses de fonctionnement courant :

- Fournitures de bureau, papeterie, fournitures informatiques : 9 150 000 F CFA ;
- Carburant (4 véhicules) : 1 000 000 F CFA.

En dépit de ces difficultés énormes de règlement, l'UO a réussi à fonctionner en 2015 grâce aux recettes tirées des activités de la clinique vétérinaire de la DGE (en moyenne 650 000 F CFA/an).

Ces recettes ont permis à l'UO et à ses 2 collaborateurs de réaliser les activités suivantes :

- Encadrement de proximité des 25 éleveurs intensifs;
- Collecte partielle des données statistiques dans 65 élevages.

Les RUO ont voulu engager une série de dépenses dès le mois de mai 2015, mais ces dossiers ont été bloqués à la DCAF pour cause de dépassement du plafond d'engagement affiché par le système VECTIS, alors même que lesdits crédits étaient disponibles à la consultation. Les managers BOP n'étaient pas informés de ce plafond.

Dépenses ordonnancées et réglées :

1 seul dossier – frais de mission hors du Gabon

- 2 250 000 Frs CFA pour la réalisation d'une mission du RPROG auprès de l'Organisation Internationale des Épizooties (OIE) à Paris (21.05.2015)

UO Qualité des produits animaux

Aucun dossier de dépense n'a été réglé, ni en 2015, ni au premier trimestre 2016.

Dépenses engagées et non ordonnancées :

1 dossier de dépense pour un montant de 350 000 C CFA

- Entretien et réparation d'équipements informatiques.

La raison du non ordonnancement de cette dépense est due à la saisie tardive (20.10.2015) intervenue après la clôture budgétaire.

Dépenses ordonnancées et non réglées :

2 dossiers de dépenses pour un montant de **1 650 000 F CFA** :

- Médicaments vétérinaires : 1 150 000 F CFA (ordonnancés le 01.08.2015)
- Papeterie : 500 000 F CFA (ordonnancés le 31.08.2015)

En dépit de ces difficultés énormes de règlement, l'UO a réussi à fonctionner en 2015 grâce aux recettes tirées des activités de la clinique vétérinaire de la DGE (en moyenne 650 000 F CFA/an).

Ces recettes ont permis à l'UO et à ses 2 collaborateurs de réaliser les activités suivantes :

- Élaboration de 5 textes d'application de loi 0023/2008 du 12 décembre 2008 portant politique de développement agricole durable en République gabonaise ;
- Contrôles de la certification des produits d'origine animale.

Les RUO ont voulu engager une série de dépenses dès le mois de mai 2015, mais ces dossiers ont été bloqués à la DCAF pour cause de dépassement du plafond d'engagement affiché par le système VECTIS, alors même que lesdits crédits étaient disponibles à la consultation. Les managers BOP n'étaient pas informés de ce plafond.

ACTION 2 : Lutte contre les maladies animales

L'Action 2 est portée par :

- 1 UO centrale : Production et santé animale
- les 5 UO déconcentrées du Programme

UO Production et santé animale

Le montant exécuté dans l'action 2 s'élève à **18 200 562 F CFA**. L'exécution des dépenses est décrite ci-après :

Dépenses ordonnancées et réglées :

2 dossiers – frais de mission et de déplacement hors du Gabon

- 960 000 F CFA correspondant aux frais de déplacement pour la première mission du RPROG à l'OIE à Paris le 21.05.2015 (cf. action n°1) : payés le 29.05.2015 ;
- 2 100 000 F CFA correspondant aux frais de mission pour la deuxième mission du RPROG à l'OIE à Paris le 26.06.2015 : payés le 02.07.2015 ;

Dépenses ordonnancées mais non réglées :

3 dossiers de dépenses de fonctionnement courant, pour un montant global de 2 500 000 F CFA.

En dépit de ces difficultés énormes de règlement, l'UO a réussi à fonctionner en 2015 grâce aux recettes tirées des activités de la clinique vétérinaire de la DGE (en moyenne 650 000 F CFA/an).

Ces recettes ont permis à l'UO et à ses 2 collaborateurs de réaliser les activités suivantes :

- Encadrement de proximité des 15 éleveurs;
- Collecte partielle des données statistiques dans 65 élevages.

Les RUO ont voulu engager une série de dépenses dès le mois de mai 2015, mais ces dossiers ont été bloqués à la DCAF pour cause de dépassement du plafond d'engagement affiché par le système VECTIS, alors même que lesdits crédits étaient disponibles à la consultation. Les managers BOP n'étaient pas informés de ce plafond.

UO CATE OWENDO

Effectifs de l'UO : 1 agent

Mise à disposition : 2 569 707 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 2 569 707 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	2 569 707
Total	2 569 707

Aucune activité réalisée en 2015.

UO CATE BIKELE

Effectifs de l'UO : 4 agents

Mise à disposition : 2 286 723 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 2 100 528 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	1 200 000
<i>Matériels et produits vétérinaires</i>	900 528
Total	2 100 528

Niveau de réalisation des activités permanentes

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Encadrement des éleveurs</i>	<i>Nombre d'éleveurs bénéficiaires d'une action d'encadrement</i>	20	22

UO CATE FRANCEVILLE

Effectifs de l'UO : 1 agent

Mise à disposition : 2 528 208 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 2 528 208 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	778 238
<i>Matériels et produits vétérinaires</i>	321 250
<i>Matériels et équipements agricole</i>	1 856 269
Total	2 528 208

Niveau de réalisation des activités permanentes

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Encadrement des éleveurs</i>	<i>Nombre d'éleveurs bénéficiaires d'une action d'encadrement</i>	10	22

UO CATE NDEDE

Effectifs de l'UO : 1 agent

Mise à disposition : 2 627 962 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 2 627 962 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	90 000
<i>Matériels et équipements agricole</i>	225 000
Total	315 000

Utilisation de la deuxième tranche (2 312 962 F CFA) non justifiée par le RUO.

Niveau de réalisation des activités permanentes non communiqué par le RUO

UO CATE TCHIBANGA

Effectifs de l'UO : 2 agents

Mise à disposition : 2 627 962 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 2 568 360 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	1 810 860
<i>Matériels et équipements agricole</i>	757 500
Total	2 568 360

Niveau de réalisation des activités permanentes

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Encadrement des éleveurs</i>	<i>Nombre d'éleveurs bénéficiaires d'une action d'encadrement</i>	12	20

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 2 : Lutte contre les maladies animales	6 903 000	6 903 000	0	0	- 6 903 000	- 6 903 000
Transfert : Cotisation à l'OIE	6 903 000	6 903 000	0	0	- 6 903 000	- 6 903 000
Total des crédits de titre 4 consommés	6 903 000	6 903 000	0	0	- 6 903 000	- 6 903 000

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Crédits ouverts au titre 4 en LFR : **6 903 000 F CFA**

Montant de la réserve obligatoire au titre 4 : **690 300 F CFA**

Crédits du titre 4 après déduction de la réserve obligatoire de 10% : **6 212 700 F CFA.**

Dépenses exécutées / crédits après déduction de la réserve obligatoire : $[(0 \text{ F CFA} / 6 212 700 \text{ F CFA}) \times 100] = 0\%$

ACTION 2 : Lutte contre les maladies animales

UO Production et santé animales

Organisation Internationale des Épizooties (OIE).

- objet : paiement de la cotisation statutaire du Gabon 2015
- 6 903 000 F CFA inscrit en loi de finances
- montant mise à disposition : 0 F CFA
- prévu au PAP : oui
- prévu à la PBI/DPG : oui
- montant réglé par le Trésor : non réglé

La dépense de cotisation à l'OIE n'a été ni engagée, ni ordonnancée, ni réglée.

Comme il s'agit d'une dépense centralisée, le dossier a été transmis à la DCAF qui l'a transmis à la Direction de l'Exécution du Budget (Avril 2015). Le dossier est toujours en traitement à la centrale.

L'équipe de Direction de programme a adressé un courrier de relance à la DGBFIP début décembre 2015 mais n'a pas reçu de réponse.

Par ailleurs, il convient de noter que des arriérés de cotisation statutaire à l'OIE pour les exercices 2014/2015 n'ont toujours pas été réglés, pour un montant de 75 000 000 F CFA.

Compte tenu des crédits de titre 4 alloués par la LFI 2016 (69 030 000 F CFA), il ne sera toujours pas possible en 2016 d'apurer cette dette.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
ACTION 1 : Production animale	950 000 000	950 000 000	98 500 163	98 500 163	- 851 499 837	- 851 499 837
Projet 1 : Centre de production de santé animale de NDEDE	950 000 000	950 000 000	0	0	- 950 000 000	- 950 000 000
Projet 2 : Réfection du bâtiment principal, du bâtiment annexe, du laboratoire, du local technique, et du box animaux STFO	0	0	98 500 163	98 500 163	98 500 163	98 500 163
Total des crédits de titre 5 consommés	950 000 000	950 000 000	98 500 163	98 500 163	- 851 499 837	- 851 499 837

Source des données : DGE

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Crédits ouverts au titre 5 en LFR : **950 000 000 FCFA**

Montant de la réserve obligatoire au titre 5 : **142 500 000 F CFA**

Crédits du titre 5 après déduction de la réserve obligatoire de 15 % : **807 500 000 F CFA.**

Dépenses exécutées / crédits après déduction de la réserve obligatoire : $[(98\ 500\ 163\ \text{F CFA} / 807\ 500\ 000\ \text{F CFA}) \times 100] = 12,20\%$

ACTION1 : Production animale

Projet de réfection de certains locaux de la Direction Générale de l'Élevage

Objectifs du projet : Réfection du bâtiment principal, du bâtiment annexe, du laboratoire, du local technique, et du box animaux au quartier Rio

Date de début / date de fin du projet : 2015-2016

Coût global du projet : 98 500 163 F CFA

Dépenses déjà effectuées avant 2015 : 0 FCFA

Crédits ouverts en LFR 2015 : 0 F CFA

Crédits 2015 nets de la réserve obligatoire (15%) : 0 FCFA

Dépense prévue dans le PAP 2015 : non

Dépense programmée dans la PBI et les DPG : non

Travaux prévisionnels 2015 : peinture, sanitaires, climatisation, menuiserie.

Exécution des dépenses 2015 :

- 19 700 033 F CFA ont été exécutées le 27.11.2015;
- 78 800 130 F CFA ont été exécutées le 31.12.2015.

Le RPROG et le RUO n'avaient pas connaissance de ce dossier, géré directement par la Direction de l'Exécution du Budget de la DGBFIP.

Travaux réellement effectués en 2015 : aucun car l'entreprise en charge de la réalisation desdits travaux (Advanced Data Systems) a refusé de démarrer les travaux avant d'être réglée ; les travaux ont démarré le 29 mars 2016, une fois l'entreprise réglée.

En 2016, les travaux suivants devraient être réalisés :

- Réfection de certains locaux de la Direction Générale de l'Élevage ;
- Equipements des bureaux

OPERATEUR ONALA

Présentation de l'opérateur

L'ONALA est un établissement public à caractère scientifique doté d'une personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il a été créé par décret n° 01396/PR/MAEPDR du 6 décembre 2011.

L'opérateur a pour principale mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique agricole par la mise en place d'un cadre permanent d'analyse en laboratoire à des fins de diagnostic des maladies d'origine animale et végétale, de recherche et d'identification des contaminants physiques, chimiques et biologiques des produits et denrées alimentaires.

L'opérateur n'est pas rattaché au Programme Élevage mais son activité d'analyse en laboratoire devrait contribuer à la mise en œuvre de la politique publique de l'élevage – volet aliments d'origine animale.

Travail avec l'opérateur

Un CAP 2015 a été élaboré mais ce CAP n'a pas été signé. Le RPROG Élevage n'a pas participé aux travaux d'élaboration de ce CAP.

Une séance de travail s'est tenue en janvier 2015 entre le RPROG Élevage et le DG de l'opérateur pour organiser la contribution de l'ONALA à l'atteinte des résultats 2015 sur l'objectif 9 du PAP : Avoir développé la surveillance épidémiologique et la lutte contre les maladies animales. Aucune réunion de suivi ou à caractère technique ne s'est tenue sur le reste de l'exercice 2015.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Le CAP 2015 n'ayant pas été signé, l'ONALA n'a pas pris d'engagement de résultat vis-à-vis du Programme Élevage.

Dans le PAP 2015 du Programme Élevage, l'ONALA ne portait pas la responsabilité pleine et entière d'un résultat. Il n'était pas prévu non plus que l'opérateur fournisse une contribution à l'atteinte d'un des résultats attendus.

Cependant, l'opérateur a réalisé 2 activités dans le champ du Programme, dans le cadre du projet IDENTIFY financé par la FAO :

- Formation de 15 agents ONALA aux techniques de prélèvement et d'analyse en laboratoire des produits d'origine animale
- Réalisation de 1600 prélèvements dans les fermes d'élevage

Le RPROG Élevage n'a pas alloué de dotation spécifique à l'ONALA en 2015.

Le CAP 2015 n'ayant pas été signé, le RPROG Élevage n'a pas pris d'engagement vis-à-vis de cet opérateur.

OPERATEUR IGAD

Présentation de l'opérateur

Statut : Association

Date de création : 1992

Objectif global : valoriser la recherche et favoriser le développement des techniques d'exploitations agricoles au Gabon.

Objectifs spécifiques :

- Développer une agriculture basée sur l'exploitation familiale ;
- Procéder à un développement rural péri-urbain ;
- Développer une agriculture intensive à partir de la reconstitution des sols et leur fertilisation ;
- Mettre en œuvre des systèmes de production performants et rentables, intégrant, dans la mesure du possible, une première transformation.

L'opérateur n'est pas rattaché au Programme Élevage mais le PRODIAG comporte un important volet Élevage qui donne lieu à une coopération importante entre l'IGAD et la DGE.

Travail avec l'opérateur

Un contrat annuel de performance a été signé en août 2015. Le RPROG Élevage n'a pas participé aux travaux d'élaboration de ce CAP.

Le RPROG Élevage a participé aux 2 Comités des Pilotage du PRODIAG qui se sont tenus en 2015. Par ailleurs, le RPROG Élevage participait à la présentation hebdomadaire des activités du PRODIAG, qui se tenait au Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement rural.

La mise en œuvre des activités du PRODIAG en matière d'élevage ont donné lieu à de nombreuses actions conjointes entre l'opérateur et les équipes techniques de la DGE, tout au long de l'année 2015.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Dans le PAP 2015 du Programme Élevage, l'IGAD ne portait pas la responsabilité pleine et entière d'un résultat. Il n'était pas prévu non plus que l'opérateur fournisse une contribution à l'atteinte d'un des résultats attendus.

Les engagements de résultat pris par l'opérateur dans le CAP ont été rattachés à ses activités permanentes et non à des objectifs du PAP.

Objectif : Accompagner les éleveurs installés dans des programmes antérieurs				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur : Nombre d'exploitations d'élevage suivies par l'IGAD en dehors du PRODIAG	31	30	30	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Résultat atteint.

Objectif : Créer et développer des exploitations groupées sur périmètre				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur : Nombre d'exploitations avicoles et agropastorales créées	0	18	18	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

La plupart des exploitations avicoles et agropastorales sont en cours de création.

Objectif : Former et accompagner les exploitants agricoles
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur 1 : Nombre de stagiaires formés en élevage des poules pondeuses	25	45	30	-15
Indicateur 2 : Nombre de stagiaires formés en élevage des porcs	0	15	22	+7
Indicateur 3 : Nombre d'exploitants installés après formation(Élevage)	0	4	2	-2
Indicateur 4 : Nombre d'exploitants indépendants appuyés (Élevage)	0	10	0	-10
Indicateur 5 : Production par spéculation, en tonnes (Élevage)	13,4	13,4	187	+174

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Le foncier pour construire les élevages n'a pu être débloqué qu'en fin d'année 2015 ce qui a retardé le processus d'installation.

Le RPROG Élevage n'a pas alloué de dotation spécifique à l'IGAD en 2015.

Le RPROG Élevage n'ayant pas participé aux travaux d'élaboration du CAP 2015 de l'IGAD, il n'a pas pris d'engagement vis-à-vis de cet opérateur.

PROGRAMME PECHE ET AQUACULTURE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Pêche et aquaculture est un pan de la Mission Interministérielle Agriculture, Élevage, Pêche du ministère de la Pêche et de l'Élevage. Il a pour finalité de préparer, proposer et appliquer les mesures relatives à l'aménagement des ressources halieutiques, au développement et à la promotion du secteur halieutique, à la surveillance et à la réglementation en matière de pêches.

Le Programme Pêche et aquaculture est structuré en départements techniques centraux et déconcentrés. Il est dirigé le Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture, Responsable du Programme.

Le Programme ne couvre pas la production, l'importation et la commercialisation des produits d'élevage autres que les ressources halieutiques. Il ne régle pas les prix, activité dévolue à la DGCC.

Le Programme doit se mettre en cohérence avec le Conseil National de la Mer. Il doit aussi développer des conventions de travail en collaboration avec les autres administrations :

- Agence Nationale des Pêches et de L'Aquaculture (ANPA) ;
- AGASA ;
- ANPN ;
- Gendarmerie nautique ;
- Marine Nationale ;
- Et autres secteurs.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme Pêche et Aquaculture sont :

- Pêche Industrielle ;
- Pêche Artisanale ;
- Aquaculture ;
- Évaluation de la Ressource ;
- Transformation, Commercialisation et Contrôle Qualité des Produits de la Pêche.

ACTION N° 1 : Pêche industrielle

Cette action recouvre :

- L'élaboration et l'exécution des politiques sectorielles en matière d'exploitation des ressources halieutiques,
- La planification et le suivi des activités de la pêche industrielle ;
- La gestion et l'exploitation des ressources halieutiques marines ;
- L'instruction des demandes d'autorisations de pêche industrielle ;
- La promotion des nouvelles activités de pêche industrielle ainsi que des techniques de pêche sélectives ;
- La collecte des informations sur les activités de la pêche industrielle ;
- L'élaboration du fichier des navires et des entreprises de pêche industrielle.

ACTION N° 2 : Pêche artisanale

Cette action recouvre :

- L'élaboration et l'exécution des politiques sectorielles en matière de pêches artisanales (maritime et continentale) ;
- La collecte des données de capture dans les pêcheries artisanales ;
- L'instruction des demandes d'autorisations de pêche artisanale ;
- Le recensement des pêcheurs artisanaux, des embarcations et engins de pêche ;
- Le suivi des centres d'appui mis en place pour le développement de la pêche artisanale ;
- La vulgarisation des nouvelles technologies en pêche artisanale, l'assistance des pêcheurs sur l'utilisation des engins de pêche sélectifs ;
- L'encadrement des pêcheurs sportifs ;
- La tenue d'un catalogue sur les différents types d'engins et embarcations de pêche.

ACTION N° 3 : Aquaculture

Cette action concerne :

- L'élaboration et l'exécution des politiques sectorielles en matière aquacole ;
- La préparation et l'application des mesures relatives à l'aménagement, la gestion, la protection et le développement des ressources halieutiques aquacoles ;
- La recherche et l'expérimentation des moyens et méthodes de perfectionnement aquacole en vue d'augmenter les stocks exploitables dans les plans d'eaux ;
- L'assistance technique et les conseils aux promoteurs ;
- L'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation aquacole.

ACTION N° 4 : Évaluation et aménagement de la ressource

Cette action concerne :

- L'évaluation, l'amélioration, le développement des stocks et la conservation des écosystèmes maritimes ;
- La coordination de la recherche et de l'évaluation des ressources halieutiques ;
- Le déroulement des campagnes d'évaluation des stocks et l'analyse des résultats ;
- L'exécution des mesures d'aménagement, de régulation et d'accès aux ressources et aux écosystèmes aquatiques ;
- L'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement des pêcheries.

ACTION N° 5 : Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits de la pêche et de l'aquaculture

Cette action recouvre :

- Le contrôle des établissements de manipulation des produits halieutiques ;
- L'établissement des normes, des méthodes d'analyse, du plan d'échantillonnage, des modalités de contrôle de la qualité et de la salubrité des produits halieutiques ;
- L'inspection sanitaire des produits, des moyens de production, de manipulation, de transformation, de transport et de commercialisation des produits halieutiques ;
- L'établissement de la liste des additifs alimentaires autorisés ;
- Le contrôle à l'import / export des produits halieutiques ;
- La promotion des industries de transformation des produits de la pêche ;
- L'approvisionnement régulier du marché local et des industries de transformation ;
- La tenue d'un fichier de toutes les industries et établissements locaux.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

De l'état des lieux et du diagnostic stratégique initial ressortent les éléments clés suivants :

- Le Gabon bénéficie d'une situation géographique avantageuse avec 800 kilomètres de façade maritime, 210.000 km² de zone économique exclusive et un plateau continental de 40.600 km² mais aussi un vaste ensemble d'estuaires, de lagunes côtières et de mangroves. La superficie totale des pêcheries continentales est estimée à environ 10.700 km² ; la pêche continentale est, en principe, réservée aux gabonais ;
- Le potentiel de ressources halieutiques est estimé à 225.000 tonnes mais les ressources sont très peu connues et pas bien maîtrisées ; les ressources halieutiques donnent lieu à une exploitation anarchique et, dans bien des cas, illégale par des navires étrangers ;
- La production annuelle en 2014 est de 28 494 tonnes. Cette production est en baisse depuis 2011 (36 582,90 tonnes). La pêche artisanale maritime représente 49,1%, la pêche industrielle représente 26%, la pêche continentale représente 24,6% et l'aquaculture représente 0,3% de la production nationale ;
- Le Gabon est aujourd'hui à la fois importateur de poissons et exportateur ; ce sont les exportations de crustacés qui représentent l'essentiel de la valeur à l'exportation ; les importations ont progressé régulièrement tandis que les exportations, à l'inverse, ont chuté ; les gabonais sont des gros consommateurs de poisson : 40 kg / habitant et le poisson reste une composante essentielle de leur alimentation ;
- La pêche occupe 21.700 personnes dont seulement 20 % de gabonais ; les gabonais demeurent majoritaires en pêche continentale mais ne représentent plus qu'une très faible portion des acteurs de la pêche artisanale maritime dominée par les communautés nigérianes et béninoises ;
- La flotte industrielle gabonaise est en déclin ; la flotte nationale de pêche est passée de 111 unités à 31 entre 1995 et 2010 (source DPI) ;

- La DGPA est présente localement grâce à 9 inspections provinciales, 6 brigades de pêche, 11 stations piscicoles et 5 centres d'appui à la pêche (source DGPA);
- La DGPA travaille avec de très nombreux partenaires: l'IRAF (recherche et formations), le LREH (analyse physico chimique des produits de pêche), le LCQ (analyse micro biologique et physico chimique des produits de pêche) au Gabon ; l'UE (coopération, accord pêche), la FAO (formations et projets), la BAD (à travers le PSPA), le JICA (formations, construction des centres de pêche et programme des jeunes volontaires) et notamment au niveau des organisations internationales, des ONG comme WWF, WCS et Initiative Darwin.

Parmi les actions majeures en cours :

- Le système VMS a été déployé depuis 2009 sur tous les bateaux de pêche industrielle ainsi que le système TED pour les crevettiers ;
- Un parc marin a été érigé pour la protection des grands mammifères marins et autres animaux aquatiques ;
- L'État a décrété depuis 2002 un repos biologique dans les pêcheries crevettières et pour l'Ethmalose ;
- Une coopération avec des institutions étrangères se développe pour évaluer la ressource mais les rapports transmis ne répondent pas aux attentes de la DGPA, laquelle n'est pas associée aux travaux de dépouillement ;
- Un ensemble de textes d'application du code de la pêche et de l'aquaculture ont été élaborés et sont en cours de validation ;
- Une réflexion d'ensemble est en cours sur les nouvelles initiatives que peut prendre l'État pour promouvoir le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

ENJEUX

- Réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en matière de produits halieutiques et développer et diversifier les exportations ;
- Parvenir à satisfaire à la demande locale en produits frais en toute sécurité alimentaire ;
- Développer l'activité de pêche et d'aquaculture par les gabonais.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel du secteur

OBJECTIF N°2 : Développer la formation aux métiers de la pêche

OBJECTIF N°3 : Promouvoir l'aquaculture commerciale au Gabon

OBJECTIF N°4 : Améliorer la qualité des infrastructures et des produits de la pêche

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel du secteur

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n°1 : l'inventaire des textes législatifs et réglementaires à actualiser et à élaborer est disponible
- Résultat annuel attendu n°2 : l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture est entrée en fonctionnement
- Résultat annuel attendu n°3 : la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture est restructurée

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : l'inventaire a été réalisé (26 textes législatifs et règlementaires répertoriés)
- Résultat annuel n°2 : l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture est entrée en fonctionnement. Le Directeur Général, le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Administration et financier ont été nommés en Conseil des ministres.
- Résultat annuel n°3 : la démarche de restructuration de la DGPA est avancée à 50%

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche de mise en place de l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture	%			100%	100%	0%		
Taux d'avancement dans la démarche de restructuration de la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture	%			100%	50%	-50%		
Taux d'avancement dans l'inventaire des textes législatifs et réglementaires	%			100%	100%	0%		
Taux d'actualisation et d'élaboration des textes législatifs et réglementaires	%			0	38,46%	38,46%	50%	100% (2017)

Source des données : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPA)

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat n°1 : L'inventaire des textes législatifs et réglementaires a été réalisé

En sus de l'inventaire sur lequel portait l'engagement de résultat, 10 textes ont été actualisés ou élaborés en 2015. En 2016, 16 nouveaux textes devront être pris en application du code de pêche et de l'aquaculture.

Résultat n°2 : L'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture est entrée en fonctionnement

Les textes de création de l'opérateur ont été adoptés en Conseil de Ministre du 30 octobre 2014 et entérinés par le Conseil d'État. Pour le moment, les équipes de l'ANPA sont constituées d'agents de l'administration. En 2016, des effectifs devraient être officiellement affectés à l'Agence (21 agents prévus)

Résultat n°3 : La DGPA a été restructurée.

L'organigramme et les missions de la nouvelle DGPA ont été définis. Restent à formaliser les activités détaillées des structures, les procédures de travail, les effectifs cibles par structure avec les profils de compétence, le plan de recrutement et de formation et à mettre en œuvre l'ensemble de ces outils.

Le processus de restructuration de la DGPA se poursuivra en 2016, même s'il n'a pas fait l'objet d'un

engagement de résultat dans le PAP 2016.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Développer la formation aux métiers de pêche

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : les Termes De Référence (TDR) pour la construction d'une école des métiers de la pêche sont élaborés

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : Les TDR ont été élaborés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration des TDR pour la construction du CFMP	%			100%	100%			
Nombre de jeunes Gabonais formés aux métiers de la pêche	Jeune Gabonais						24	24
Nombre d'acteurs de la filière ayant suivi une action de recyclage dans le domaine de la pêche	Acteur de la filière							

Source des données : DGPA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Des TDR et une étude pour la construction de l'école de pêche ont été élaborés par MAKIBER, une firme internationale espagnole. Un site de construction a été sélectionné.

Le dossier se trouve actuellement au Cabinet du Ministre de la Pêche et de l'Élevage.

Dans le PAP 2016, l'engagement est pris de former 24 jeunes Gabonais observateurs à bord des bateaux de pêche.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Promouvoir l'aquaculture commerciale au Gabon

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : les TDR d'une étude de diagnostic et de propositions sont élaborés

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : les TDR ont été élaborés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	2017 Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration des TDR pour l'aquaculture commerciale	%			100%	100%	0%		
Volume de production aquacole continentale et marine	Tonne	120	150	150	40	-110	500 (2014-2016)	1000 (2014-2017)

Source des données : DGPA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les TDR ont été élaborés. En 2016, il s'agira de les faire adopter par les partenaires et les professionnels du secteur.

La production aquacole en 2015 s'est élevée à 40 tonnes, dont 31 tonnes pour la seule SODEPAL, contre 150 tonnes attendues. En 2015, les stations piscicoles étatiques et l'écloserie de la Peyrie n'ont pas pu produire suffisamment d'alevins, compte tenu des budgets qui leur avaient été alloués. Par ailleurs, les activités de SODEPAL ont repris en 2015 après une interruption durant toute l'année 2014.

Dans le PAP 2016, il est prévu que le volume de production cumulé sur les années 2014-2015-2016 s'élève à 500 tonnes, soit 310 tonnes à produire en 2016.

Au-delà des dépenses de fonctionnement courant, le Programme a spécifiquement consacré en 2015 un montant de 795 000 F CFA (dépenses exécutées – intrants agricoles des stations piscicoles et de la Peyrie) à l'objectif stratégique, soit 1,05 % des crédits disponibles du Programme.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Améliorer la qualité des infrastructures et des produits de la pêche

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n°1 : 10 établissements de manipulation des produits de la pêche sont agréés
- Résultat annuel attendu n°2 : 50 % du volume des produits de la pêche sont certifiés

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : 30 établissements de manipulation des produits de la pêche ont été agréés
- Résultat annuel n°2 : 50 % du volume des produits de la pêche ont été certifiés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'établissement de manipulation des produits de la pêche agréés	Établissement			10	30	+20	20	30
Pourcentage de produits de la pêche certifiés	%		10%	50%	50%	0%	75%	100%

Source des données : DGPA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : 30 établissements de manipulation des produits de la pêche ont été agréés

En 2016, il est prévu que 20 établissements supplémentaires soient agréés (et 30 de plus en 2017).

Résultat annuel n°2 : 50 % du volume des produits de la pêche ont été certifiés

En 2016, il est prévu que 75% du volume des produits de la pêche soient certifiés (100% en 2017)

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2015 (a)	AE engagées en 2015 (b)	Écart (b) – (a)	CP ouverts en LF pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Écart (d) – (c)
N°03.178.1 Pêche Industrielle	88 370 000	79 459 768	- 8 910 232	88 370 000	79 459 768	- 8 910 232
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	7 620 000	7 494 000	- 126 000	7 620 000	7 494 000	- 126 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	22 000 000	19 090 768	- 2 909 232	22 000 000	19 090 768	- 2 909 232
Titre 4. Dépenses de transfert	58 750 000	52 875 000	- 5 875 000	58 750 000	52 875 000	- 5 875 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°03.178.2 Pêche Artisanale	420 749 000	418 108 950	- 2 640 050	420 749 000	418 108 950	- 2 640 050
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	381 084 000	388 270 000	7 186 000	381 084 000	388 270 000	7 186 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	26 000 000	21 230 000	- 4 770 000	26 000 000	21 230 000	- 4 770 000
Titre 4. Dépenses de transfert	13 665 000	8 608 950	- 5 056 050	13 665 000	8 608 950	- 5 056 050
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°03.178.3 Aquaculture	21 435 400	18 187 308	- 3 248 092	21 435 400	18 187 308	- 3 248 092
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	21 435 400	18 187 308	- 3 248 092	21 435 400	18 187 308	- 3 248 092
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°03.178.4 Évaluation de la ressource	15 000 000	-	- 15 000 000	15 000 000	-	- 15 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	15 000 000	-	- 15 000 000	15 000 000	-	- 15 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°03.178.5 Transformation, Commercialisation et Contrôle qualité des produits de la pêche et aquaculture	21 521 624	6 598 167	- 14 923 457	21 521 624	6 598 167	- 14 923 457
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	9 959 124	6 598 167	- 3 360 957	9 959 124	6 598 167	- 3 360 957
Titre 4. Dépenses de transfert	11 562 500	-	- 11 562 500	11 562 500	-	- 11 562 500
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2015 (a)	AE engagées en 2015 (b)	Écart (b) – (a)	CP ouverts en LF pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Écart (d) – (c)
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	567 076 024	522 354 193	- 44 721 831	567 076 024	522 354 193	- 44 721 831
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	388 704 000	395 764 000	7 060 000	388 704 000	395 764 000	7 060 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	94 394 524	65 106 243	- 29 288 281	94 394 524	65 106 243	- 29 288 281
Titre 4. Dépenses de transfert	83 977 500	61 483 950	- 22 493 550	83 977 500	61 483 950	- 22 493 550
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication des principaux écarts :

Les crédits du programme "Pêche et Aquaculture" ont été exécutés à hauteur est de **522 354 193 FCFA**. Ainsi, le taux d'exécution du programme se situe à **92,11%**.

- Titre 2. Dépenses de personnel : sur un montant total de **388 704 000 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, **395 764 000 F CFA** ont été exécutés, soit un taux d'exécution de **101,82%**. Cette masse salariale concerne exclusivement la rémunération de la main d'œuvre non permanente avec un dépassement de la dotation de l'ordre de **7 060 000 F CFA**.
- Titre 3. Dépenses de biens et services : sur un montant total de **94 394 524 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, **65 106 243 F CFA** ont été exécutés, soit un taux d'exécution évalué à **68,97%**. Un écart d'un montant de **29 288 281 F CFA** est dû à la prise en compte de la réserve obligatoire estimé à **4 719 726 F CFA** et aux dossiers de dépenses intervenus après la clôture budgétaire.
- Titre 4. Dépenses de transfert : sur un montant total de **83 977 500 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, un montant de **61 483 950 F CFA** a été exécuté, soit un taux de **73,21%**. L'écart de **22 493 550 F CFA** résulte notamment du non-paiement de la cotisation internationale au bénéfice de l'ISPEC et de l'ICCAT, y compris **8 397 750 F CFA** de la réserve obligatoire.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
N°3.178	Pêche et aquaculture	567 076 024	- 51 907 831	7 186 000	522 354 193
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	388 704 000	- 126 000	7 186 000	395 764 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	94 394 524	- 29 288 281	-	65 106 243
	Titre 4. Dépenses de transfert	83 977 500	- 22 493 550	-	61 483 950
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication des principaux mouvements :

Le Programme « Pêche et Aquaculture » retrace les mouvements effectués au profit du programme pour un montant global de **51 907 831 F CFA** et des sorties d'un montant global de **7 186 000 F CFA** qui se présentent comme suit :

Titre 2 : Mouvement de débit d'un montant total de **126 000 F CFA** au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires et un mouvement de crédits reçu d'un montant total de **7 186 000 F CFA** au bénéfice du programme pour abonder les dépenses de personnel .

Titre 3 : Mouvement de débit d'un montant total de **29 288 281 F CFA** au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires.

Titre 4 : Mouvement de débit d'un montant total de **22 493 550 F CFA** au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires.

Annulations

Aucune annulation de crédits n'a été effectuée dans le cadre du programme.

Reports

Le programme n'a eu aucun report durant l'année.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Écart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	-	-	-	-	-	-	-
Agents de catégorie A	127	123	121	14	0	-14	107
Permanents	127	123	121	14	0	-14	107
Non permanents	-	-	-	-	-	-	-
Agents de catégorie B	60	59	59	1	0	-1	58
Permanents	60	59	59	1	0	-1	58
Non permanents	-	-	-	-	-	-	-
Agents de catégorie C	5	5	5	0	0	0	5
Permanents	5	5	5	0	0	0	5
Non permanents	-	-	-	-	-	-	-
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	192	187	185	10	0	-15	170
Main d'œuvre non permanente	206	226	226	2	0	-2	224
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	398	394	411	12	0	-17	394

Source des données : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

Explication des évolutions :

En 2015 :

- Cinq (5) fonctionnaires de catégorie A ont été détachés pour l'AGASA.
- Un (1) agent a été affecté à la Direction Centrale des Ressources Humaines
- Cinq (5) agents sont admis à faire valoir leur droit à la retraite ;
- Deux (2) agents affectés au Cabinet du Secrétariat Général
- Un (1) agent décédé.

Il faut noter que :

- Huit (8) agents de l'État sont en attente d'intégration à la solde du budget ;
- Quinze (15) agents sont en attente de reclassement

Opérateur : Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture (ANPA)

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Écart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	0	0	1	1
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	0	0	1	1
Total pour l'opérateur ANPA	0	0	2	2
Total pour le programme	0	0	2	2

Source des données : ANPA

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs État et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Deux (2) agents animent la structure :

- le Directeur Général et le Directeur des Affaires Financières.

Il convient de signaler que le Président du Conseil d'Administration (PCA) a quitté la structure suite à une nomination.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	388 704 000	388 704 000	395 764 000	395 764 000	+7 060 000	+7 060 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2 consommés	388 704 000	388 704 000	395 764 000	395 764 000	+7 060 000	+7 060 000

Source des données : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

La masse salariale mentionnée dans le tableau ci-dessus correspond exclusivement à la MONP.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Pêche industrielle	22 000 000	22 000 000	19 090 768	19 090 768	- 2 909 232	- 2 909 232
ACTION 2 : Pêche artisanale	26 000 000	26 000 000	21 230 000	21 230 000	- 4 770 000	- 4 770 000
ACTION 3 : Aquaculture	21 435 400	21 435 400	18 187 308	18 187 308	- 3 248 092	- 3 248 092
ACTION 4 : Évaluation de la ressource	15 000 000	15 000 000	-	-	- 15 000 000	- 15 000 000
ACTION 5 : Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits de la pêche	9 959 124	9 959 124	6 598 167	6 598 167	- 3 360 957	- 3 360 957
Total des crédits de titre 3 consommés	94 394 524	94 394 524	65 106 243	65 106 243	- 29 288 281	- 29 288 281

Source des données : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Crédits ouverts au titre 3 en LFR : **94 394 524 F CFA**

Montant de la réserve obligatoire au titre 3 : **4 719 726 F CFA**

Crédits du titre 3 après déduction de la réserve obligatoire de 5% : **89 674 798 F CFA**

Dépenses exécutées / crédits après déduction de la réserve obligatoire : $[(65\ 106\ 243 / 89\ 674\ 798) \times 100] = 72,60\%$

RATTACHEMENT DES UO AUX ACTIONS

Action 1 : Pêche industrielle

Cette action est portée par l'UO centrale Pêche industrielle et l'UO déconcentrée Services provinciaux de l'Ogooué maritime.

Action 2 : Pêche artisanale

Cette action est portée par l'UO Pêche artisanale et les 9 UO déconcentrées du Programme

Action 3 : Aquaculture

Cette action est portée par l'UO Aquaculture et les 9 UO déconcentrées du Programme

Action 4 : Évaluation de la ressource

Cette action n'a pas été budgétée dans la LFR 2015.

Action 5 : Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits de la pêche

Cette action est portée conjointement par l'UO Qualité et inspections sanitaires et par l'UO Affaires juridiques et surveillance.

COMMENTAIRES PAR UO

UO CENTRALES

UO Pêche industrielle (Action 1)

Aucun dossier de dépense n'a été réglé en 2015, en dépit des relances du RUO auprès du Trésor (8 visites à la Direction des Règlements de la DGCPT).

Dépenses ordonnancées et non réglées :

3 dossiers de carburant ont été exécutés au 31 mars 2016, pour un montant global de 1 943 750 F CFA.

L'UO a malgré tout réussi à fonctionner en 2015 grâce à un appui financier de l'Union Européenne dans le cadre de l'accord de pêche Gabon-UE (**30 000 € soit 19 678 710 F CFA**).

Dépenses ordonnancées et réglées :

7 dossiers ont fait l'objet d'une exécution au 1^{er} trimestre 2016, pour un montant global de **8 181 250 F CFA** :

- fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie, imprimés spéciaux : 3 010 275 F CFA
- carburant : (contribution à l'alimentation des 3 véhicules du Programme en pool) : 5 170 975 F CFA

Les activités permanentes réalisées par l'UO et les 12 agents qui y travaillent ont été pour l'essentiel les suivantes :

- instruction de 31 dossiers de demandes de licence de pêche nationaux (31 en 2014)
- instruction de 29 dossiers de licences de pêche étrangers (29 en 2014)
- suivi de 2 débarquements de produits de la pêche industrielle (7 en 2014)

UO Pêche artisanale (Action 2)

Aucun dossier de dépense n'a été réglé en 2015, en dépit des relances du RUO auprès du Trésor

Dépenses ordonnancées et réglées :

9 dossiers de dépenses ont été exécutés au 1^{er} trimestre 2016 pour un montant total de **6 410 000 F CFA** :

- fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie, imprimés spéciaux : 4 610 000 F CFA
- carburant : (contribution à l'alimentation des 3 véhicules du Programme en pool) : 1 800 000 F CFA

L'UO a malgré tout réussi à fonctionner en 2015 grâce au reliquat 2014 en papeterie et imprimés spéciaux et grâce à la solidarité des autres UO du Programme.

Les activités permanentes réalisées par l'UO et les 9 agents qui y travaillent ont été pour l'essentiel les suivantes:

- instruction de 490 dossiers de demande d'autorisation de pêche artisanale
- création de 23 coopératives de pêche artisanale regroupant au total 604 pêcheurs

UO Aquaculture (Action 3)

Dépenses ordonnancées et réglées :

3 dossiers de dépenses ont été exécutés (5 en 2015 et 3 en 2016) pour un montant global de **1 896 408 F CFA** :

- fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie : 1 476 408 F CFA
- carburant : (contribution à l'alimentation des 3 véhicules du Programme en pool) : 270 000 F CFA
- achats intrants agricoles : 150 000 F CFA

L'UO a réussi à fonctionner pendant les 2 premiers tiers de l'année 2015 grâce au reliquat 2014 en papeterie et imprimés spéciaux et grâce à la solidarité des autres UO du Programme.

Les dépenses ont permis de financer les activités permanentes de l'UO et des 17 agents qui y travaillent :

- encadrement technique de 19 pisciculteurs (35 en 2014)
- production de 23 824 alevins de silure au profit des pisciculteurs (35 000 en 2014)

Du fait des difficultés de financement rencontrées sur le fonctionnement courant, les niveaux d'activité sont en baisse par rapport à l'exercice 2014.

UO Qualité et inspections sanitaires (Action 5)

Dépenses ordonnancées et non réglées :

3 dossiers, engagés, ordonnancés et restent à régler pour un montant global de 1 169 554 F CFA (fournitures de bureau et informatique)

L'UO a malgré tout réussi à fonctionner en 2015 grâce au reliquat 2014 en papeterie et grâce à la solidarité des autres UO du Programme.

Dépenses ordonnancées et réglées :

7 dossiers de dépenses ont été exécutés (2 en 2015 et 5 au premier trimestre 2016), pour un montant global de **3 063 321 F CFA**

- papeterie, fournitures de bureau, fournitures informatique : 1 369 345 F CFA
- carburant (contribution à l'alimentation des 3 véhicules du Programme en pool) : 1 467 414 F CFA
- habillement pour les inspections sanitaires (4 paires de bottes, 4 blouses, gants en latex) : 226 562 F CFA

Les activités permanentes réalisées par l'UO et ses 7 agents ont été pour l'essentiel les suivantes :

- sensibilisation de 4 opérateurs au respect des normes d'hygiène
- formation de 4 opérateurs en pêche industrielle et 10 coopératives en pêche artisanale aux bonnes pratiques de transformation des produits de la pêche
- appui à 2 opérateurs dans l'élaboration de leur manuel qualité.

UO Affaires juridiques et surveillance (Action 5)

Dépenses ordonnancées et réglées :

6 dossiers de dépense ont été exécutés pour un montant total de **2 365 292 F CFA**

en 2015 :

- fournitures de bureau, fournitures informatiques : 1 512 499 F CFA
- carburant (2 véhicules + 2 vedettes maritimes) : 852 793 F CFA

Les activités permanentes réalisées par l'UO et ses 10 agents ont été pour l'essentiel les suivantes :

- réalisation de 80 missions de contrôle et de surveillance, pour un nombre global de 120 jours (10 missions pour 20 jours en 2014)
- gestion de procès-verbaux

Du fait des difficultés de financement rencontrées sur le fonctionnement courant, ces missions ont dû être réalisées avec l'appui de l'ANPN (vedettes, motoristes, carburant) ainsi que de l'Union Européenne dans le cadre

de l'accord de pêche Gabon-UE (30 000 € soit 19 678 710 F CFA).

9 UO DECONCENTREES

UO Services provinciaux de l'Estuaire (Action 2 et Action 3)

Effectifs de l'UO : 7 agents

Mise à disposition : 3 456 767 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 2 455 100 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	1 300 000
<i>Entretien et réparation</i>	510 100
<i>Intrants agricoles</i>	645 000
Total	2 455 100

Niveau de réalisation des activités permanentes

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Appui-conseil aux pêcheurs et pisciculteurs</i>	<i>Nombre de pêcheurs et pisciculteurs bénéficiaires</i>	7	15
<i>Production alevin de tilapia</i>	<i>Nombre d'alevins produits</i>	7600	15000

NB : Cette action a été portée essentiellement par l'UO Station piscicole de la Peyrie de Libreville. Les autres UO (Cocobeach et Kango) n'ont reçu comme budget que les salaires de leur main-d'œuvre non permanente. Les effectifs renseignés sont seulement ceux de la station piscicole.

UO Services provinciaux du Haut-Ogooué (Action 2 et Action 3)

Effectifs de l'UO : 8 agents

Mise à disposition : 3 456 767 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 1 299 667 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	383 067
<i>Carburant</i>	150 000
<i>Frais de déplacement et de mission</i>	200 000
<i>Entretien et réparation</i>	566 600
Total	1 299 667

Niveau de réalisation des activités permanentes

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Contrôle et surveillance</i>	<i>Nombre de missions effectuées</i>	5	10
	<i>Nombre de jours de mission</i>		
<i>Instruction des demandes d'autorisation de pêche artisanale</i>	<i>Nombre de dossiers instruits</i>	5	5

<i>Appui-conseil aux pêcheurs et pisciculteurs</i>	<i>Nombre de pêcheurs et pisciculteurs bénéficiaires</i>	14	20
--	--	----	----

UO Services provinciaux du Moyen-Ogooué (Action 2 et Action 3)

Effectifs de l'UO : 17 agents

Mise à disposition : 3 456 767 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 3 456 767 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 : non communiquée par le RUO.

Niveau de réalisation des activités permanentes

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Contrôle et surveillance</i>	<i>Nombre de missions effectuées</i> <i>Nombre de jours de mission</i>	5	3
<i>Instruction des demandes d'autorisation de pêche artisanale</i>	<i>Nombre de dossiers instruits</i>	15	15
<i>Appui-conseil aux pêcheurs et pisciculteurs</i>	<i>Nombre de pêcheurs et pisciculteurs bénéficiaires</i>	1	1
<i>Autre (préciser)</i>	<i>nombre de cartes de pêcheur édités</i>	50	35

UO Services provinciaux de la Ngounié (Action 2 et Action 3)

Effectifs de l'UO : 54 agents (RUO) dont 17 à Mouila

Mise à disposition : 3 456 767 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 3 456 767 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	515 000
<i>Carburant</i>	834 000
<i>Frais de déplacement et de mission</i>	775 000
<i>Entretien et réparation</i>	656 000
<i>Intrants agricoles</i>	676 767
Total	3 456 767

Niveau de réalisation des activités permanentes

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Établissement de carte de pêcheurs</i>	<i>Nombre de carte édité</i>	12	12
<i>Appui-conseil aux pêcheurs et pisciculteurs</i>	<i>Nombre de pêcheurs et pisciculteurs bénéficiaires</i>	10	10
<i>Repeuplement des plans d'eaux</i>	<i>nombre</i>	2	0

UO Services provinciaux de la Nyanga (Action 2 et Action 3)

Effectifs de l'UO : 18 agents

Mise à disposition : 3 456 767 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 1 297 538 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	1 297 538
Total	1 297 538

Niveau de réalisation des activités permanentes

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Contrôle et surveillance</i>	<i>Nombre de missions effectuées</i>	2	2
	<i>Nombre de jours de mission</i>		
<i>Appui-conseil aux pêcheurs et pisciculteurs</i>	<i>Nombre de pêcheurs et pisciculteurs bénéficiaires</i>	2	2

UO Services provinciaux de l'Ogooué-Lolo (Action 2 et Action 3)

Effectifs de l'UO : 15 agents (RUO) dont 11 à Koula-Moutou

Mise à disposition : 3 456 764 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 1 598 000 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	598 000
<i>Frais de déplacement et de mission</i>	400 000
<i>Entretien et réparation</i>	600 000
Total	1 598 000

Niveau de réalisation des activités permanentes

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Contrôle et surveillance</i>	<i>Nombre de missions effectuées</i>	7	-
	<i>Nombre de jours de mission</i>		
<i>Appui-conseil aux pêcheurs et pisciculteurs</i>	<i>Nombre de pêcheurs et pisciculteurs bénéficiaires</i>	11	-

UO Services provinciaux de l'Ogooué-Ivindo (Action 2 et Action 3)

Effectifs de l'UO : 6 agents

Mise à disposition : 3 456 767 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 778 724 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	250 000
<i>Carburant</i>	375 000
<i>Frais de déplacement et de mission</i>	100 000
<i>Entretien et réparation</i>	53 724
Total	778 724

Niveau de réalisation des activités permanentes

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Contrôle et surveillance</i>	<i>Nombre de missions effectuées</i> <i>Nombre de jours de mission</i>	2	2
<i>Appui-conseil aux pêcheurs et pisciculteurs</i>	<i>Nombre de pêcheurs et pisciculteurs bénéficiaires</i>	10	10

UO Services provinciaux de l'Ogooué-Maritime (Action 1, Action 2 et Action 3)

Effectifs de l'UO : 22 agents dont 15 à Port-Gentil

Mise à disposition : 12 422 535 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 997 000 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	997 000
Total	997 000

Niveau de réalisation des activités permanentes

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Contrôle et surveillance</i>	<i>Nombre de missions effectuées</i> <i>Nombre de jours de mission</i>	30	8
<i>Instruction des demandes d'autorisation de pêche artisanale</i>	<i>Nombre de dossiers instruits</i>	197	200

UO Services provinciaux du Woleu-Ntem (Action 2 et Action 3)

Effectifs de l'UO : 30 agents dont 13 à Oyem

Mise à disposition : 3 456 767 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 2 080 163 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	483 448
<i>Carburant</i>	476 095
<i>Frais de déplacement et de mission</i>	100 000
<i>Entretien et réparation</i>	409 600
<i>Intrants agricoles</i>	611 020
Total	2 080 163

Niveau de réalisation des activités permanentes

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Contrôle et surveillance</i>	<i>Nombre de missions effectuées</i>	4	4
	<i>Nombre de jours de mission</i>		
<i>Instruction des demandes d'autorisation de pêche artisanale</i>	<i>Nombre de dossiers instruits</i>	1	0
<i>Appui-conseil aux pêcheurs et pisciculteurs</i>	<i>Nombre de pêcheurs et pisciculteurs bénéficiaires</i>	10	14

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Pêche industrielle	58 750 000	58 750 000	52 875 000	52 875 000	- 5 875 000	- 5 875 000
Contribution 2015 à la COREP	-	-	18 506 250	18 506 250	18 506 250	18 506 250
Arriérés 2014 COREP	-	-	15 862 500	15 862 500	15 862 500	15 862 500
Cotisation internationale ICCAT	8 750 000	8 750 000	-	-	- 8 750 000	- 8 750 000
Subvention de fonctionnement à l'ANPA	50 000 000	50 000 000	18 506 250	18 506 250	- 31 493 750	- 31 493 750
ACTION 2 : Pêche artisanale	13 665 000	13 665 000	8 608 950	8 608 950	- 5 056 050	- 5 056 050
Arriérés 2014 COREP	13 665 000	13 665 000	8 608 950	8 608 950	- 5 056 050	- 5 056 050
ACTION 5 : Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits de la pêche	11 562 500	11 562 500	-	-	- 11 562 500	- 11 562 500
Cotisation internationale ISPEC	11 562 500	11 562 500	-	-	- 11 562 500	- 11 562 500
Total des crédits de titre 4 consommés	83 977 500	83 977 500	61 483 950	61 483 950	- 22 493 550	- 22 493 550

Source des données : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Crédits ouverts au titre 4 en LFR : **83 977 500 F CFA**

Montant de la réserve obligatoire au titre 4 : **8 397 750 F CFA**

Crédits disponibles du titre 4 après déduction de la réserve obligatoire de 10% : **75 579 750 F CFA**

Dépenses exécutées / crédits après déduction de la réserve obligatoire : $[(61\,483\,950 / 75\,579\,750) \times 100] =$
81,35%

Action 1 : Pêche industrielle

UO Pêche industrielle

Cotisation COREP 2015 : 18 506 250 F CFA ; dépense exécutée le 23 décembre 2015 par la Direction de l'Exécution du Budget (UO Pêche industrielle).

Paiement des arriérés 2014 de la cotisation COREP : 15 862 500 F CFA dépense exécutée le 12 novembre 2015 par la DEB.

Le montant total de la dette vis-à-vis de la COREP s'élève à ce jour à 58 670 000 F CFA dont 15 670 000 F CFA pour l'année 2014 et 43 000 000 F CFA pour l'année 2015.

De la subvention de l'ANPA : correspondant à un montant de 50 000 000 F CFA, une première tranche de 37%, soit 18 506 250 F CFA a été exécutée le 28 octobre 2015 (cf. volet opérateur du RAP)

Action 2 : Pêche artisanale

UO Pêche artisanale

Cotisation COREP 2015: 8 608 950 F CFA ; dépense exécutée le 12 novembre 2015 par la DEB. Pour rappel, le montant total de la cotisation 2015 à régler par le Programme s'élevait à 43 000 000 F CFA.

Le montant total de la dette vis-à-vis de la COREP s'élève à ce jour à 58 670 000 F CFA dont 15 670 000 F CFA pour l'année 2014 et 43 000 000 F CFA pour l'année 2015.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2015, le programme pêche et aquaculture n'a pas reçu de crédits de titre 5.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR AGENCE NATIONALE DES PECHEES ET DE L'AQUACULTURE (ANPA)

Présentation de l'opérateur

Créée le 21 octobre 2014 par le décret n° 0375/PR/MAEPSA, l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture (ANPA) a pour mission de mettre en œuvre les politiques publiques en matière de pêche et d'aquaculture, en liaison avec les administrations et organismes concernés.

Les statuts de l'agence sont fixés par le décret n° 0528/PR/MEP du 04 octobre 2015.

En 2015, l'ANPA disposait officiellement de seulement 2 agents : le Directeur Général et DAF.

Travail avec l'opérateur

Il n'y a pas eu de Contrat Annuel de performance 2015 passé entre l'administration et l'opérateur.

Plusieurs séances de travail ont été tenues entre le RPROG et l'opérateur en 2015, principalement pour traiter 2 dossiers : définition des statuts et de l'organigramme de l'agence, répartition du patrimoine entre l'administration et l'Agence.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	-	-
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	50 000 000	18 506 250
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	-	-
Total de la contribution financière de l'État	50 000 000	18 506 250

Source des données : ANPA

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :

Le montant inscrit en LFR était de **50 000 000 F CFA**.

Une première tranche de **18 506 250 F CFA** (37%) a été engagée le 27 octobre 2015 et ordonnancée le 28 octobre 2015 au profit de l'opérateur.

Ces 18 506 250 F CFA n'ont pas été versés par le Trésor au compte de l'opérateur à la Caisse de Dépôt et de Consignation, ni en 2015, ni à la date d'élaboration du présent RAP. Ces crédits n'ont donc pas pu être consommés, ce qui, par ailleurs, n'a pas permis à l'ANPA d'engager la seconde tranche.

En 2015, le Directeur Général a perçu sa rémunération de fonctionnaire, mais pas l'indemnité afférente à sa fonction chez le l'opérateur. Le Directeur des Affaires Financières n'a en revanche perçu aucune rémunération.

La subvention prévue pour 2016 dans la LFI s'élève à 96 335 000 F CFA.

Activités de l'opérateur en 2015

En dehors des travaux déjà évoqués plus haut et consacrés au démarrage de la mise en fonctionnement de l'ANPA, le Directeur Général et le Directeur des Affaires Financières de l'opérateur ont élaboré un plan d'action 2015-2016.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Le CAP n'ayant pas été élaboré, aucun engagement n'a été pris par le RPROG Pêche et Aquaculture vis-à-vis de l'opérateur pour l'exercice 2015.

PROGRAMME DEVELOPPEMENT RURAL

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Développement Rural a pour champ les territoires ruraux du Gabon. À ce titre, il est chargé de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques, des programmes, des projets de développement rural. Il a en outre pour mission d'élaborer les plans sur les aménagements fonciers et agraires et les exploitations agricoles.

Le Programme comprend des services centraux et des services déconcentrés. Le Maître d'œuvre du Programme est la Direction Générale du Développement Rural dont les attributions sont définies par le décret n°0253/PR/MAEPSA du 28 avril 2015 portant réorganisation et attributions de la Direction Générale du Développement Rural. Le Responsable de ce programme (RPROG) est le Directeur Général du Développement Rural.

Le programme recouvre :

- L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation de la stratégie nationale de développement rural ;
- La mise en cohérence des actions conduites par les différents acteurs impliqués, à un titre ou à un autre, dans le développement des territoires ruraux ;
- L'élaboration et le suivi évaluation de la stratégie de vulgarisation et de conseil agricole et rural;
- L'élaboration et le suivi évaluation de la stratégie nationale de mécanisation agricole ;
- Le développement des coopératives, des sociétés coopératives et de l'entrepreneuriat rural ;
- Le développement des infrastructures hydro agricoles et rurales (pistes et terres agricoles, marchés, hydraulique agricole, agropoles etc.) ;
- La gestion des plans parcellaires et de l'ensemble des infrastructures agricoles et rurales ;
- La conservation des ressources naturelles (gestion durable et responsable) ;
- Le financement de l'investissement agricole et rural.

Le programme doit être mis en cohérence avec le programme Coordination des Politiques de Développement et appui à l'action locale, avec le programme Amélioration du cadre de vie, Biodiversité et Changement climatiques ainsi qu'avec l'ensemble des programmes intervenant en zone rurale (Agriculture, Élevage, Pêche, Entrepreneuriat-artisanat-économie sociale, Infrastructures, Eaux et Forêts, etc.). L'ONADER est le principal opérateur de ce programme.

Les réformes en cours sont les suivantes :

- La restructuration de l'Office National du Développement Rural (ONADER) ;
- La création de l'Office National du Conseil Agricole et Rural (ONCAR)

Les opérateurs et partenaires du programme sont :

- L'office National du Développement Rural (ONADER) ;
- L'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) ;
- Les organisations professionnelles agricoles ;
- La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture);
- La BAD (Banque Africaine de Développement);
- La Banque Mondiale;
- Le FIDA (Fonds International du Développement Agricole);
- Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement).

L'organisation de l'Administration en charge du programme est régie actuellement par le décret n° 0253/PR/MAEPSA du 28 avril 2015 portant réorganisation et attributions de la Direction Générale du Développement Rural.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Organisation et encadrement du monde rural

Parmi les activités :

- Appui et accompagnement des populations rurales à travers l'information, la sensibilisation, la formation et l'organisation. ;
- Développement des capacités organisationnelles et opérationnelles des populations pour une auto prise en charge ;
- Développement des capacités entrepreneuriales des exploitants et coopératives agricoles ;
- Conception et animation d'un dispositif de conseil agricole et rural ;
- Tenue des registres nationaux relatifs à l'immatriculation des acteurs agricoles et ruraux ;
- Soutien et accompagnement au développement d'initiatives économiques en zone rurale.

ACTION N° 2 : Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux

Parmi les activités :

- Aménagement et gestion des territoires agricoles ;
- Aménagement des zones économiques agricoles ;
- Développement des infrastructures socio-économiques de base agricoles ;
- Aménagement des zones agricoles protégées ;
- Installation des jeunes ruraux et autres opérateurs économiques ;
- Aménagement des pistes, des terres agricoles et des autres infrastructures hydro agricoles et rurales ;
- Développement de la mécanisation agricole.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme est encadré par un certain nombre de textes législatifs et réglementaires :

- La loi n° 22/2008 du 10 décembre 2008 portant Code Agricole en République Gabonaise ;
- La loi n° 23/2008 du 10 décembre 2008 portant Politique de Développement Agricole Durable ;
- La loi n° 21/2005 du 10 janvier 2006 portant loi d'Orientation de la Stratégie du Développement Économique et Social en République gabonaise ;
- La loi n° 02/2013 du 06 février 2013 portant extension du régime fiscal et douanier incitatif en faveur des exploitants agricoles ;
- le décret n° 0253/PR/MAEPSA du 28 avril 2015 portant réorganisation et attributions de la Direction Générale du Développement Rural ;
- Le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) ;
- Le code des investissements ;
- Le schéma directeur de développement et d'aménagement du territoire.

Les attentes des usagers sont :

- La disponibilité, la proximité et l'accessibilité de l'administration ;
- La promotion des activités génératrices de revenus ;
- La capacité à traduire en réponse concrète les diverses préoccupations des populations rurales ;
- La matérialisation du soutien de l'État pour accompagner le développement des initiatives individuelles et collectives ;
- L'amélioration des infrastructures socio-économiques et la facilité d'accès aux facteurs de production (foncier, financier, aides diverses etc.) ;
- Le développement des efforts de rationalisation, d'écoute, de planification, de participation des populations, de coordination dans la mise en place des projets ;
- La mise en musique des actions harmonisées, visant l'amélioration du cadre de vie des populations rurales.

Les principaux éléments de contexte et les faits marquants récents :

- Les plans opérationnels agriculture/élevage et pêche du PSGE ;
- Le pacte social ;
- La mise en place d'une Commission Nationale d'Affectation des Terres (PNAT) ;
- L'existence d'une étude de faisabilité du Projet d'Appui au Développement des Infrastructures Agricoles pour la Culture du riz NERICA (PADIACN) en 2014 par la BAD ;
- L'élaboration d'une étude de faisabilité du projet « cas pilote Agropole » avec le partenaire marocain MEDZ depuis 2015 ;
- L'existence du Schéma Directeur de Développement et d'Aménagement du Territoire ;

- Le Plan de Relance de l'Action Coopérative (PRACOP) avec la Conférence Panafricaine de Coopérative (CPC) ;
- L'appui de la FAO au Gabon à travers les TCP/GAB/3401 (renforcement des capacités entrepreneuriales des coopératives de la Remboué) et TCP/GAB/3403 (appui à l'intensification vivrière durable à travers la mécanisation) ;
- La demande d'un financement additionnel au FIDA pour le PDAR et la prolongation de sa durée d'exécution ;
- L'existence des rapports du cabinet McKinsey sur la pauvreté au Gabon et du Cabinet Valyans sur l'opérationnalisation des plans Agriculture/Élevage et Pêche;

Les points forts et points faibles de l'action de l'administration d'État dans le champ du programme

Points forts :

- Existence des services pour relayer l'action de l'administration ;
- Existence de textes législatifs et réglementaires.

Points faibles :

- Insuffisance de personnel spécialisé ;
- Moyens logistique et matériel inadaptés ;
- Planification et suivi évaluation insuffisants des activités ;
- Absence d'un canevas harmonisé pour la collecte, le traitement, la capitalisation des informations et la diffusion des rapports ;
- Absence d'intranet (dans tous les services) et de connexion à Internet (seulement à certains bureaux) ;
- Absence d'incitations spécifiques au profit du personnel ;
- Insuffisance des ressources financières et lourdeur des procédures de mobilisation des fonds (modes et procédures de décaissement) et donc mise à disposition tardive des crédits de fonctionnement d'où la difficulté d'exécution des missions prévues au moment opportun ;
- Durée trop longue de traitement des dossiers d'engagement par les services de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques qui font par la suite, beaucoup plus souvent l'objet des rejets, par lesdits services ;
- Conditions de travail dégradées ;
- Faiblesse de la formation continue ;
- Manque de processus et procédures formalisés et validés ;
- Faiblesse des statistiques et informations actualisées.
- Exode rural massif ;
- Faiblesse des infrastructures socio-économiques de base ;
- Difficulté d'accès aux terres ;
- Enclavement des zones de production et des territoires ruraux ;
- Faible attractivité des zones rurales.
- Absence d'une stratégie nationale de développement rural (SNDR);
- Absence d'un programme national d'infrastructures rurales ;
- Absence d'une stratégie de vulgarisation et de conseil ;
- Absence d'une veille foncière ;
- Faiblesse dans la mise en œuvre des textes d'application ;
- Absence de coordination des différents intervenants en zone rurale ;
- Manque de fonds de garantie agricole ;
- Absence d'un dispositif de financement des initiatives locales en matière agricole et rural.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Définir puis animer la mise en œuvre d'un modèle de développement rural intégré, durable et impliquant l'ensemble des parties prenantes (administrations, collectivités locales et autres partenaires) ;
- Enjeu 2 : Faire des territoires ruraux des espaces de création d'activités économiques variées, d'emplois et de revenu pour les populations locales ;
- Enjeux 3 : Réduire l'exode rural.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Avoir mis en place et fait fonctionner, d'ici à la fin 2016, un dispositif de gouvernance horizontal et intégré du développement rural au niveau national et local associant l'ensemble des acteurs institutionnels, privés, associatifs

OBJECTIF N°2 : Avoir aménagé, d'ici à la fin 2017, 5% des terres agricoles et avoir parcellisé 50% de ces terres

OBJECTIF N°3 : Avoir réussi, d'ici à la fin 2017, à créer 3 agropoles totalisant une superficie globale de 30 000 hectares et avoir réussi à concéder 40% des parcelles

OBJECTIF N°4 : Avoir réussi d'ici à la fin 2017, à restructurer 350 organisations socioprofessionnelles agricoles et rurales et avoir réussi à faire émerger et fonctionner 400 nouvelles organisations socioprofessionnelles agricoles et rurales

OBJECTIF N°5 : Avoir développé et mis en œuvre d'ici à la fin 2017, un dispositif intégré de vulgarisation sur la modernisation des exploitations et pratiques agricoles et avoir impacté 1000 exploitations

OBJECTIF N°6 : Avoir développé d'ici à la fin 2017, l'introduction de la mécanisation agricole dans 1000 exploitations familiales

OBJECTIF N°7 : Être parvenu, d'ici à la fin 2017, à doter l'administration du programme des compétences techniques dont elle a besoin

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Avoir mis en place et fait fonctionner, d'ici à la fin 2016, un dispositif de gouvernance horizontal et intégré du développement rural au niveau national et local associant l'ensemble des acteurs institutionnels, privés, associatifs

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : le projet de décret portant création de la commission nationale permanente du développement rural et de ses démembrements provinciaux est élaboré

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : le projet de décret a été élaboré

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation du projet de décret sur le Comité national et les Comités provinciaux	%			100%	100%	0		
Taux de couverture des provinces par le réseau des Comités	%						50%	100% (2017)

Source des données :

- Rapport d'activité annuel DGDR
- Rapport CTM/MAEPSA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le projet de décret a été élaboré et va être transmis au Conseiller juridique du Ministre de l'Agriculture, pour examen. Dans le PAP 2016, l'engagement a été pris de mettre en place la Commission nationale (2016) ainsi que ses démembrements (dans 50% des provinces en 2016 puis dans 100% des provinces en 2017).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Avoir aménagé, d'ici à la fin 2017, 5% des terres agricoles et avoir parcellisé 50% de ces terres

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : le plan national d'aménagement des terres agricoles est élaboré

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : le plan national d'affectation des terres est élaboré à 20%, correspondant à l'élaboration d'un état des lieux (situation des terres affectées).

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du plan d'aménagement	%			100%	20%	-80%		

Source des données : Rapports d'activités

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le travail portait non pas sur l'élaboration d'un plan national d'aménagement des terres agricoles mais sur l'élaboration d'un plan national d'affectation des terres. Le Programme Développement rural n'aurait pas dû s'engager sur ce projet car celui-ci est piloté par un Comité interministériel placé sous la responsabilité de la Primature et auquel a participé le Ministère de l'Agriculture.

Un état des lieux (situation des terres affectées) a été restitué le 19 novembre 2015.

Dans son PAP 2016, le Programme n'a plus pris d'engagement sur l'avancement du projet PNAT.

En revanche, l'objectif stratégique est maintenu. Il est prévu de valoriser 40% des terres agricoles identifiées comme appartenant au Ministère de l'Agriculture (100% en 2017) et d'identifier 9 sites à vocation agricoles (28 au total sur la période 2016-2017).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Avoir réussi, d'ici à la fin 2017, à créer 3 agropoles totalisant une superficie globale de 30 000 hectares et avoir réussi à concéder 40 % des parcelles

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : l'étude de faisabilité de l'Agropole pilote est élaborée

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : une convention de marché pour la réalisation de l'étude de faisabilité a été signée avec l'opérateur marocain MEDZ

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2017)
Taux d'avancement de l'étude du cas pilote	%			100%	0%	-100%	100%	
Nombre d'Agropoles créées	Agropole						1	2
Superficie globale aménagée	ha							20 000
Taux de concession des parcelles	%							40%

Source des données :

- Rapport d'activité annuel DGDR
- Rapport CTM/MAEPSA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La signature de la convention de marché par le DGBFIP est intervenue le 09 novembre 2015, après la clôture du budget. L'avance de démarrage au profit de l'opérateur économique n'a donc pas pu être engagée et l'étude n'a en conséquence pas démarré. Le dossier est en cours de relance à la DGBFIP.

Dans son PAP 2016, le Programme a prévu que l'étude soit réalisée et qu'un premier agropole soit créé (3 au total sur la période 2016-2017).

Au-delà des dépenses de fonctionnement courant, le Programme a spécifiquement consacré, en 2015, 4 351 800 F CFA (dépenses réglées) à l'objectif stratégique, soit 8,36 % des crédits disponibles du Programme. Il s'agit de la mission effectuée au Maroc par le RPROG sortant en vue de la finalisation de projet de convention de marché avec l'opérateur économique.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Avoir réussi d'ici à la fin 2017, à restructurer 350 organisations socio-professionnelles agricoles et rurales et avoir réussi à faire émerger et fonctionner 400 nouvelles organisations socioprofessionnelles agricoles et rurales

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel : 30 organisations restructurées et 50 créées

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : 30 organisations ont été restructurées et 356 ont été créées

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2017)
Nombre d'organisations restructurées	Organisation		10	30	30	0	100	350
Nombre d'organisations créées	Organisation		11	50	356	+306	150	400

Source des données :

- Rapport d'activité annuel DGDR
- Rapport CTM/MAEPSA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Organisations restructurées :

Ces organisations restructurées sont des associations qui se sont muées en sociétés coopératives. Le Programme n'a cependant pas pu effectuer des missions sur le terrain pour vérifier le caractère opérationnel de ces nouvelles structures.

Organisations créées

L'augmentation très forte et inattendue du nombre de sociétés coopératives créées est due aux incitations financières mises en place par le Programme GRAINE et aux avantages offerts par le Fond National d'Aide Social (FNAS) à toute nouvelle organisation immatriculée. Le Programme n'a cependant pas pu effectuer des missions sur le terrain pour vérifier le caractère opérationnel de ces nouvelles structures.

Dans le PAP 2016, l'objectif stratégique a été confirmé.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Avoir développé et mis en œuvre d'ici à la fin 2017, un dispositif intégré de vulgarisation sur la modernisation des exploitations et pratiques agricoles et avoir accompagné 1000 exploitations

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : le dispositif de vulgarisation est formalisé

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : la formalisation du dispositif de vulgarisation n'a pas démarré

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration du dispositif	%		70%	100%	0%	-100%		
Nombre d'exploitations accompagnées	Exploitation						600	1000 (cumulé 2016-2017)

Source des données :

- Rapport d'activité annuel DGDR
- Rapport CTM/MAEPSA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les raisons de l'absence de résultat annuel sur cet objectif sont les suivantes :

- non implication du Chef de file d'objectif
- absences répétées du Chef de file d'objectif rendant impossible le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions par la ligne managériale du Programme.

Sur la période 2016-2017, il est prévu de déployer le dispositif de vulgarisation auprès de 1000 exploitations, ce qui implique que ce dispositif soit au préalable formalisé (l'indicateur a été oublié dans le PAP 2016).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Avoir développé d'ici à la fin 2017, l'introduction de la mécanisation agricole dans 1000 exploitations familiales

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : la stratégie nationale de mécanisation agricole et son plan d'actions sont élaborés

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : la stratégie nationale de mécanisation agricole et son plan d'actions sont élaborés à 100%

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de la stratégie et son plan d'action	%		25%	100%	100%	0%		

Source des données :

- Rapport d'activité annuel DGDR
- Rapport CTM/MAEPSA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La stratégie nationale de mécanisation agricole et son plan d'actions ont été élaborés à 100% grâce la mise en place d'une équipe de consultants et de techniciens de la DGDR autour du projet de coopération technique « Appui à l'intensification vivrière durable à travers la mécanisation », intégralement financé par la FAO.

Dans le PAP 2016, il est prévu d'introduire la mécanisation dans 700 exploitations agricoles sur la période 2016-2017 (1000 dans le PAP 2015).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Être parvenu, d'ici à la fin 2017, à doter l'administration du programme des compétences techniques dont elle a besoin

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : le plan de formation pluriannuel est mis en œuvre à 10%

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : le plan de formation pluriannuel n'a pas connu de début de mise en œuvre

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre du plan de formation pluriannuel	%			10%	0%	-10%		

Source des données :

- Rapport d'activité annuel DGDR
- Rapport CTM/MAEPSA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Pour que le plan de formation pluriannuel connaisse un début de mise en œuvre, il aurait fallu au préalable que ce plan soit élaboré, ce qui n'a pas été le cas, du fait du manque d'implication du chef de file de l'objectif.

Par erreur, l'objectif stratégique n'a pas été reconduit dans le PAP 2016. Il le sera dans le PAP 2017.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2015	AE engagées en 2015	Écart	CP ouverts en LF pour 2015	CP consommés en 2015	Écart
	(a)	(b)	(b) – (a)	(c)	(d)	(d) – (c)
N°03.185.1 Organisation et Encadrement du Monde Rural	481 948 700	275 799 335	- 206 149 365	481 948 700	275 799 335	- 206 149 365
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	34 128 000	34 779 000	651 000	34 128 000	34 779 000	651 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	22 820 700	18 520 335	- 4 300 365	22 820 700	18 520 335	- 4 300 365
Titre 4. Dépenses de transfert	25 000 000	22 500 000	- 2 500 000	25 000 000	22 500 000	- 2 500 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000	200 000 000	- 200 000 000	400 000 000	200 000 000	- 200 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°03.185.2 Aménagement des Terres Agricoles et des Territoires Ruraux	1 213 771 269	993 469 542	- 220 301 727	1 213 771 269	993 469 542	- 220 301 727
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	173 424 000	174 107 000	683 000	173 424 000	174 107 000	683 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	32 000 000	29 599 400	- 2 400 600	32 000 000	29 599 400	- 2 400 600
Titre 4. Dépenses de transfert	341 047 269	306 942 542	- 34 104 727	341 047 269	306 942 542	- 34 104 727
Titre 5. Dépenses d'investissement	667 300 000	482 820 600	- 184 479 400	667 300 000	482 820 600	- 184 479 400
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	1 695 719 969	1 269 268 877	- 426 451 092	1 695 719 969	1 269 268 877	- 426 451 092
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	207 552 000	208 886 000	1 334 000	207 552 000	208 886 000	1 334 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	54 820 700	48 119 735	- 6 700 965	54 820 700	48 119 735	- 6 700 965
Titre 4. Dépenses de transfert	366 047 269	329 442 542	- 36 604 727	366 047 269	329 442 542	- 36 604 727
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 067 300 000	682 820 600	- 384 479 400	1 067 300 000	682 820 600	- 384 479 400
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication des principaux écarts :

Les crédits du programme " Développement Rural " ont été exécutés à hauteur est de **1 269 268 877 FCFA**. Ainsi, le taux d'exécution du programme se situe à **74,85%**.

- Titre 2. Dépenses de personnel : sur un montant total de **207 552 000 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, **208 886 000 F CFA** a été exécuté, soit un taux de plus de **100,64%**. Cette masse salariale concerne exclusivement la rémunération de la main d'œuvre non permanente dont l'écart est évalué à **1 334 000 F CFA**, dépassant ainsi la dotation initialement arrêtée en LFR.
- Titre 3. Dépenses de biens et services : sur un montant total de **54 820 700 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, **48 119 735 F CFA** a été exécuté, soit un taux d'engagement de **87,78%**. Un écart d'un montant de **6 700 965 F CFA** est dû à la prise en compte de la réserve obligatoire estimé à **2 741 035 F CFA** et aux dossiers de dépenses non aboutis en fin d'exercice budgétaire.

- Titre 4. Dépenses de transfert : sur un montant total de **366 047 269 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, **329 442 542 F CFA** ont été exécutés, soit un taux de **90%**. L'écart de **36 604 727 F CFA** représente uniquement le montant total de la réserve obligatoire du titre 4.
- Titre 5. Dépenses d'investissement : sur un montant total de **1 067 300 000 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative 2015, **682 820 600 F CFA** a été exécuté, soit un taux de **63,98%**. L'écart constaté ici d'un montant de **384 479 400 F CFA** est dû à la non-exécution de la totalité des crédits du Projet de Développement Agricole et Rural (PDAR) et du projet de création de trois (3) agropoles, ainsi que la réserve obligatoire de **160 095 000 F CFA**

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
N°3.185	Développement rural	1 695 719 969	- 427 785 092	1 334 000	1 269 268 877
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	207 552 000	-	1 334 000	208 886 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	54 820 700	- 6 700 965	-	48 119 735
	Titre 4. Dépenses de transfert	366 047 269	- 36 604 727	-	329 442 542
	Titre 5. Dépenses d'investissement	1 067 300 000	- 384 479 400	-	682 820 600
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication des principaux virements :

Le Programme « Pêche et Aquaculture » retrace les mouvements au profit du programme d'un montant global de **427 785 092 .F CFA** et des sorties d'un montant global de l'ordre de **1 334 000 F CFA** qui se présentent comme suit :

Titre 2 : Mouvement de crédits d'un montant total de **1 334 000 F CFA** au profit du Programme pour abonder les dépenses de personnel .

Titre 3 : Mouvement en débit d'un montant total de **6 700 965 F CFA** à destination du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires.

Titre 4 : Mouvement en débit d'un montant total de **36 604 727 F CFA** au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires.

Titre 5 : Mouvement en débit d'un montant total de **384 479 400 F CFA** au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires.

Annulations

Aucune annulation de crédits n'a été effectuée dans le cadre du programme.

Reports

Le programme n'a eu aucun report durant l'année.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Écart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	-	-	-	-	-	-	-
Agents de catégorie A	21	33	33	5	2	3	33
Permanents	21	24	24	5	2	3	24
Non permanents	0	9	9	0	0	0	9
Agents de catégorie B	19	26	26	2	4	-2	26
Permanents	19	20	20	2	4	-2	20
Non permanents	0	6	6	0	0	0	6
Agents de catégorie C	7	9	9	0	0	0	9
Permanents	7	6	6	0	0	0	6
Non permanents	0	3	3	0	0	0	3
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	47	68	68	7	6	1	68
Main d'œuvre non permanente	14	15	15	2	1	1	15
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	61	83	83	9	7	2	83

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

Explication des évolutions :

Cinq (5) agents de catégorie A sont sortis du Programme :

- Un (1) Chargé d'études ;
- Un (1) Chef de Service a été admis en stage ;
- un (1) Directeur Général Adjoint ;
- un (1) Directeur Général Adjoint a été admis à la FAO ;
- un (1) Directeur Général a été appelé à servir chez OLAM

Deux (2) agents de catégorie A ont été affectés au Programme :

- deux (2) chargés d'études

Deux (2) agents de catégorie B sont partis du Programme

Quatre (4) agents de catégorie B ont fait leur entrée dans le Programme

Deux (2) agents de la MONP sont partis du Programme :

- ✓ un (1) chauffeur a été admis à la FAO ;
- ✓ une (1) technicienne de surface a été affectée à l'agence ACCOPA.

Opérateur : ONADER

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Écart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	68	30	17	-13
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	30	25	25	0
Total pour l'opérateur	98	55	42	-13
Total pour le programme	98	55	45	-13

Source des données : ONADER

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs État et l'évolution des effectifs des opérateurs :

- Trente-six (36) agents ont été mis à la disposition du Secrétariat Général sur recommandation de l'équipe de l'audit interne du personnel de l'ONADER conduite par l'Inspection Général des Services du Ministère :
- Vingt et un (21) Fonctionnaires et quinze (15) MONP, en mai 2014.
- Un (1) fonctionnaire a été mis à la disposition d'AGRITEC GABON sur instruction du ministre, en 2014.
- entre avril et novembre 2014, 2 agents salariés ont démissionné et 1 agent a été licencié.
- Un (1) agent mis en situation de détachement, à sa demande pour avoir été élu vice-président du Conseil départementale de l'OKANO à MINTZIC.
- Un (1) agent mis en situation de détachement, à sa demande pour avoir été nommé chargé de mission du ministre de transport.
- en juin 2014, deux (2) agents ont été recrutés, sur demande expresse du Secrétaire Général du ministère de l'Agriculture.
- en janvier et mars 2015, 2 agents salariés ont démissionné.
- Deux (2) agents ont été recrutés sur demande expresse du ministre de l'Agriculture en mars et mai 2015.
- le Directeur Général Adjoint de l'office est nommé à La Direction Générale du Développement Rural
- douze (12) agents fonctionnaires sont mutés dans les différents services du ministère de l'agriculture, arrêté N°00044/MAEPSA/SG/DCRH portant affectations et mutations des agents du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire du 20 août 2015.

Depuis 2009, l'ONADER a enregistré une baisse substantielle de ses crédits de fonctionnement. Cette situation a conduit à la demande de la tutelle, à ce que certains personnels soient remis à la disposition du Secrétariat Général du ministère pour redéploiement.

En conséquence, ces déficits budgétaires ont conduit à la fermeture ou à la mise en veilleuse de certaines activités de l'ONADER à Libreville et à l'Intérieur du pays (fermeture des Centres d'Appui Technique et Économique à l'intérieur du pays et arrêt des activités d'encadrement des paysans à la périphérie de Libreville).

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	207 552 000	207 552 000	208 886 000	208 886 000	+1 334 000	+1 334 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2 consommés	207 552 000	207 552 000	208 886 000	208 886 000	+1 334 000	+1 334 000

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

La masse salariale mentionnée dans le tableau ci-dessus correspond exclusivement à la MONP.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Organisation et Encadrement du Monde Rural	22 820 700	22 820 700	18 520 335	18 520 335	- 4 300 365	- 4 300 365
ACTION 2 : Aménagement des Terres Agricoles et des Territoires Ruraux	32 000 000	32 000 000	29 599 400	29 599 400	- 2 400 600	- 2 400 600
Total des crédits de titre 3 consommés	54 820 700	54 820 700	48 119 735	48 119 735	- 6 700 965	- 6 700 965

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Crédits ouverts au titre 3 en LFR : **54 820 700 F CFA**

Montant de la réserve obligatoire au titre 3 : **2 741 035 F CFA**

Crédits du titre 3 après déduction de la réserve obligatoire de 5% : **52 079 665 F CFA.**

Dépenses exécutées / crédits après déduction de la réserve obligatoire : $[(48\ 119\ 735\ \text{F CFA} / 52\ 079\ 665\ \text{F CFA})] \times 100 = 92,40\%$

RATTACHEMENT DES UO AUX ACTIONS

ACTION 1 : Organisation et Encadrement du Monde Rural

L'Action 1 est portée par l'UO centrale Encadrement du monde rural et par les 5 UO déconcentrées

ACTION 2 : Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux

L'Action 2 est portée par l'UO centrale Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux et par les 5 UO déconcentrées

COMMENTAIRES PAR UO

UO CENTRALES

UO Encadrement du monde rural (Action 1)

Sur un montant consommé de **18 520 335 F CFA** , **17 379 300 F CFA** ont été exécutés par l'UO Encadrement du monde rural, le montant restant de **1 141 035 F CFA** a été exécuté par les UO déconcentrées intervenant dans l'Action 1.

Dépenses ordonnancées et non réglées :

6 dossiers de dépenses ont été exécutés pour un montant global de **8 500 000 F CFA** :

- fournitures de bureau, papeterie, fournitures informatiques : 4 500 000 F CFA
- carburant : 2 000 000 F CFA pour 3 véhicules de fonction :
- entretien et réparation de la climatisation : 2 000 000 F CFA

Dépenses ordonnancées et non réglées :

5 dossiers de dépenses ont été exécutés. Il s'agit exclusivement de frais de mission et de frais de déplacement hors du Gabon et au Gabon pour un montant de **8 879 300 F CFA**

- Mission au Maroc : 2 940 000 F CFA

Cette mission a été effectuée par le RPROG sortant du 20/05 au 27/05/2015, dans le cadre de la signature de la convention avec le partenaire marocain MEDZ sur les agropoles (objectif 3 du PAP). Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI / les DPG 2015 du Programme.

- Mission en Europe (Paris, Bruxelles, Rome) : 5 364 300 F CFA

Cette mission a été effectuée par le RPROG actuel du 17/10 au 24/10/2015. Il s'agissait d'une tournée de sensibilisation des bailleurs de fonds en vue de solliciter des fonds pour les projets d'investissement. Mission prévue au PAP mais non programmée dans la PBI / les DPG 2015 du Programme.

- Mission à Oyem : 575 000 F CFA

Cette mission a été effectuée par le RPROG sortant du 10/04 au 15/04 /2015 dans le cadre du suivi des activités du Projet de Développement Agricole et Rural (PDAR). Cette mission a été effectuée en vue du suivi des activités du projet d'investissement PDAR/FIDA.

Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI / les DPG 2015 du Programme.

Ayant été nommé au poste de Directeur Général du Développement Rural le 10 avril 2015 et pris effectivement ses fonctions le 14 avril 2015, l'actuel RPROG n'a pas eu connaissance de cette mission.

L'intégralité du temps de travail des agents a été consacrée :

- à la mise en œuvre des plans d'actions pour l'atteinte des objectifs n°4 et n°5 du PAP ;
- à des séances de travail avec l'opérateur ONADER sur la situation des terres agricoles à affecter ;
- au renseignement des usagers sur les modalités d'acquisition et de régularisation des patrimoines fonciers agricole ;
- à des réunions sur l'état d'avancement des objectifs du PAP ;
- au travail sur les dossiers instruits par Madame le Directeur Général-Responsable de Programme Développement Rural ;
- à la mission de terrain pour répertorier le patrimoine agricole ;
- à l'élaboration de la PBI et des DPG du Programme.

UO Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux (Action 2)

Dépenses ordonnancées et réglées :

9 dossiers de dépense ont été exécutés, pour un montant global de **10 312 948 F CFA** :

Dépenses de fonctionnement courant :

- fournitures de bureau, papeterie, fournitures informatiques : 2 701 148 F CFA
- carburant : 700 000 F CFA pour 3 véhicules

Ces dépenses ont permis à l'UO et à ses 11 agents de réaliser les activités suivantes :

- participation aux réunions ;
- suivi des dossiers instruits par Madame le RPROG ;
- renseignement des usagers ;
- immatriculation et suivi des dossiers d'immatriculation des sociétés coopératives et des exploitations agricoles ;
- participation aux réunions et stage de formation.

Entretien et réparation véhicules, climatisation, équipements informatiques : 5 500 000 F CFA

Frais de déplacement hors du Gabon : 1 411 800 F CFA

Cette mission a été effectuée par le RPROG sortant du 20 au 27 mai 2015 au Maroc, dans le cadre de la finalisation du projet de convention de marché sur l'étude de faisabilité, avec le partenaire marocain MEDZ sur les agropoles (objectif 3 du PAP).

Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI / les DPG 2015 du Programme.

Le RUO a effectué des engagements sans concertation préalable avec le RPROG et sans prise en compte des besoins prioritaires du Programme pour la réalisation des activités permanentes.

UO DECONCENTREES

Secteurs agricoles et centre d'appui technique du LITTORAL (Actions 1 et 2)

Effectifs de l'UO : 7 agents

Mise à disposition : 4 005 137 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 2 467 594 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	1 300 000
<i>Intrants agricoles</i>	250 000
<i>Entretien et réparation</i>	500 000
<i>Autre (entretien et réparation équipement génie agricole)</i>	417 594
Total	2 467 594

Niveau de réalisation des activités permanentes

Activité permanente	Indicateur d'activité	Niveau d'activité 2015	Rappel du niveau 2014
<i>Sensibilisation-formation des exploitants agricoles</i>	<i>Nombre d'exploitants sensibilisés ou formés</i>	30	0
<i>Appui-conseil aux exploitants agricoles</i>	<i>Nombre d'exploitants ayant bénéficié d'une action d'appui-conseil</i>	10	0

UO Secteurs agricoles et centre d'appui technique HAUT-OGOOUE/OGOOUE-LOLO (Actions 1 et 2)

Montant mis à disposition : 4 005 137 F CFA.

Natures des dépenses effectuées et niveau de réalisation des activités permanentes non communiqués par le RUO.

UO Secteurs agricoles et centre d'appui technique OGOOUE-MARITIME/MOYEN OGOOUE (Actions 1 et 2)

Effectifs de l'UO : 05 agents

Mise à disposition : 4 406 939 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 1 574 250 F CFA Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	1 374 350
<i>Frais de déplacement et de mission</i>	200 000
Total	1 574 350

Niveau de réalisation des activités permanentes non communiqué par le RUO.

UO Secteurs agricoles et centre d'appui technique NGOUNIE/NYANGA (Actions 1 et 2)

Effectifs de l'UO : - agents

Mise à disposition : 4 005 137 F CFA

Dépenses exécutées en 2015 : 3 555 000 F CFA

Nature des dépenses effectuées en 2015 :

Nature des dépenses	Montant
<i>Fournitures de bureau, fournitures informatiques, papeterie</i>	1 217 000
<i>Entretien et réparation</i>	578 000
<i>Entretien et réparation véhicules</i>	800 000
<i>Autre (Intrants agricoles)</i>	960 000
Total	3 555 000

Niveau de réalisation des activités permanentes non communiqué par le RUO.

UO Secteurs agricoles et centre d'appui technique OGOOUE-IVINDO / WOLEU-NTEM (Actions 1 et 2)

Montant mis à disposition : 4 005 137 F CFA

Les natures des dépenses effectuées et le niveau de réalisation des activités permanentes n'ont pas été communiqués par le RUO.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Organisation et Encadrement du Monde Rural	25 000 000	25 000 000	22 500 000	22 500 000	- 2 500 000	- 2 500 000
Transfert 1 : Cotisation internationale au compte du FIDA	25 000 000	25 000 000	22 500 000	22 500 000	- 2 500 000	- 2 500 000
ACTION 2 : Aménagement des Terres Agricoles et des Territoires Ruraux	341 047 269	341 047 269	306 942 542	306 942 542	- 34 104 727	- 34 104 727
Transfert 1 : Subvention de fonctionnement ONADER	341 047 269	341 047 269	306 942 542	306 942 542	- 34 104 727	- 34 104 727
Total des crédits de titre 4 consommés	366 047 269	366 047 269	329 442 542	329 442 542	- 36 604 727	- 36 604 727

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Crédits ouverts au titre 4 en LFR : **366 047 269 F CFA**

Montant de la réserve obligatoire au titre 4: **36 604 727 F CFA**

Crédits du titre 4 après déduction de la réserve obligatoire de 10% : **329 442 542 F CFA.**

Dépenses exécutées / crédits après déduction de la réserve obligatoire : $[(329\ 442\ 542\ \text{F CFA} / 329\ 442\ 542\ \text{F CFA})] \times 100 = 100 \%$

Action 1 : Organisation et encadrement du monde rural

Contribution annuelle du Gabon au FIDA

- Objet : règlement partiel de la cotisation du Gabon pour 2015
- Montant ouvert en LFR : 25 000 000 F CFA
- Prévu au PAP : oui
- Prévu à la PBI/DPG : oui
- Montant réglé par le Trésor : 22 500 000 F CFA

La cotisation annuelle est de 50 000 000 F CFA.

Par ailleurs, les arriérés de cotisation pour l'exercice budgétaire 2015 s'élèvent à 25 000 000 F CFA.

Le montant exécuté de 22 500 000 F CFA n'a pas permis de payer la totalité de la cotisation annuelle qui s'élève à 50 000 000 F CFA.

Action 2 : Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux

Subvention de fonctionnement ONADER

- Objet : paiement des salaires et fonctionnement courant
- Montant ouvert en LFR : 341 047 269 F CFA
- Prévu au PAP : oui
- Prévu à la PBI/DPG : oui
- Montant réglé par le Trésor : 306 942 542 F CFA.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
ACTION 1 : Organisation et Encadrement du Monde Rural	400 000 000	400 000 000	200 000 000	200 000 000	- 200 000 000	- 200 000 000
Projet de Développement Agricole et Rural (PDAR)	400 000 000	400 000 000	200 000 000	200 000 000	- 200 000 000	- 200 000 000
ACTION 2 : Aménagement des Terres Agricoles et des Territoires Ruraux	667 300 000	667 300 000	482 820 600	482 820 600	- 184 479 400	- 184 479 400
Projet de création de trois (3) agropoles	167 300 000	167 300 000	0	0	- 167 300 000	- 167 300 000
Projet Cadastre Rural et Aménagements	500 000 000	500 000 000	482 820 600	482 820 600	- 17 179 400	- 17 179 400
Total des crédits de titre 5 consommés	1 067 300 000	1 067 300 000	682 820 600	682 820 600	- 384 479 400	- 384 479 400

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Crédits ouverts au titre 5 en LFR : **1 067 300 000 F CFA**

Montant de la réserve obligatoire au titre 5 : **160 095 000 F CFA**

Crédits du titre 5 après déduction de la réserve obligatoire de 15% : **907 205 000 F CFA.**

Dépenses exécutées / crédits après déduction de la réserve obligatoire : $[(682\,820\,600 \text{ F CFA} / 907\,205\,000 \text{ F CFA})] \times 100 = 75,27\%$

Action 1 : Organisation et Encadrement du Monde Rural

Projet de développement agricole et rural (PDAR)

Objectif général du PDAR : Réduire la pauvreté en milieu rural par la diversification et l'augmentation des revenus des populations et l'amélioration de leurs conditions de vie, en facilitant l'accès des groupes cibles aux filières agricoles qui bénéficient de marchés porteurs dans la zone d'intervention.

Objectifs spécifiques du PDAR :

- le développement de filières porteuses prioritaires au bénéfice des groupes cibles du projet ;
- le renforcement des capacités des différents acteurs des filières prioritaires et de leurs organisations ;
- le renforcement des capacités institutionnelles en matière de service d'appui au monde rural.

Date de début / date de fin du projet : Septembre 2008 - 2017

Coût global du projet : 4 257 000 000 FCFA

Coût global du projet : 1 030 191 424 FCFA

Dépenses déjà effectuées avant 2015 : 127 783 000 F CFA

Crédits ouverts en LFR 2015 : 400 000 000 F CFA

Crédits 2015 nets de la réserve obligatoire (15%) : 340 000 000 F CFA

Exécution des dépenses en 2015 :

- 2 dossiers de dépense ont été exécutés pour financer les salaires et indemnités du personnel : 100 000 000 F CFA
 - o 1^{ère} tranche 84 937 000 F CFA ;
 - o 2^{ème} tranche 15 063 000 F CFA ;
- 4 dossiers de dépense ont été exécutés, pour un montant de 100 000 000 F CFA :
 - o étude de conception d'un abri type à moulin
 - o réalisation de 14 missions de terrain
 - o achat d'1 véhicule de tel type Toyota 4x4 construction de 2 abris à moulins
 - o organisation d'1 journée de formation (formation des paysans relais en approche filière de gestion des microprojets) pour 25 producteurs

Réalisations 2015 :

- Étude de conception de l'abri type à moulin
- Construction de 2 abris à moulins
- 1 journée de formation au profit de 25 producteurs

Perspectives 2016 : Éléments non renseignés

Action 2 : Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux

Projet Cadastre rural et aménagements

Objectifs du projet : contribuer au développement agricole et rural par la création des zones de haute production de 6000 ha, grâce à la facilitation de l'accès à un foncier agricole sécurisé et aménagé

Date de début – date de fin : 2012 - 2017

Coût global du projet : 13 900 000 000 F CFA

Dépenses déjà effectuées avant 2015 : 6 540 000 000 F CFA

Crédits ouverts en LFR 2015 : 500 000 000 F CFA

Crédits 2015 nets de la réserve obligatoire (15%) : 425 000 000 F CFA

Travaux prévisionnels 2015 :

- finalisation de l'étude de faisabilité sur les aménagements fonciers ;
- recensement du patrimoine foncier du Ministère de l'Agriculture sur toute l'étendue du territoire ;
- encadrement d'exploitants agricoles et appui à l'installation de nouveaux exploitants.

Exécution des dépenses 2015 :

Sur les 500 000 000 F.CFA prévus en LFR pour le projet « Cadastre Rural et Aménagements », 482 820 600 F.CFA ont été exécutés.

Travaux réellement effectués en 2015 : Recensement du patrimoine foncier du Ministère dans la province de l'Estuaire (2 sites)

Perspectives 2016 : aucune car la LFI 2016 n'a pas prévu de crédits d'investissement pour ce projet

Projet de création de 3 agropoles

Objectifs du projet :

- création des zones économiques spéciales ;
- réalisation des zones d'activités de nouvelles générations, particulièrement dans le secteur agro-industriel entre la société MEDZ et le Ministère de l'agriculture.

Date de début / date de fin du projet : 2015

Coût global du projet : non connu

Dépenses déjà effectuées avant 2015 : 0 F CFA

Crédits ouverts en LFR 2015 : 167 300 000 F CFA

Crédits 2015 nets de la réserve obligatoire (15%) : 142 205 000 F CFA

Travaux prévisionnels 2015 : réalisation d'une étude de faisabilité (objectif n°3 du PAP 2015)

Exécution des dépenses 2015 : 0 F CFA :

Sur les 167 300 000 F CFA prévus en LFR pour le projet «Création de trois (3) agropoles », aucun crédit n'a été exécuté.

Travaux réellement effectués en 2015 : la démarche d'étude est avancée à 25% (signature de la convention avec le partenaire le 25/01/2015)

Perspectives 2016 : pas d'avancement prévu car aucune dotation de titre 5 n'a été inscrite sur ce projet dans la LFI

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR Office National de Développement Rural (ONADER)

Présentation de l'opérateur

L'Office National du Développement Rural, en abrégé ONADER a été créé par la loi n°14/83 du 31 décembre 1983. Le décret n°01398/PR/MAEPDR du 6 décembre 2011 porte réorganisation de ses statuts.

Établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, l'ONADER est placé sous la tutelle technique du Ministère chargé de l'Agriculture et sous la tutelle financière du Ministère chargé du Budget.

L'Office a pour mission :

- de mobiliser, aménager et mettre en valeur des terres et infrastructures agricoles
- d'accompagner les exploitants agricoles déjà installés ou nouveaux et animer un dispositif d'appui conseil en gestion des petites et moyennes exploitations agricoles.

Travail avec l'opérateur

Des travaux d'élaboration du CAP ont été engagés mais n'ont pas abouti. Au printemps 2015, l'ONADER devait être restructuré. Une ordonnance de suppression de l'opérateur avait même été prise mais elle n'a pas été ratifiée par le Parlement.

Au cours de l'exercice 2015, 3 réunions ont été tenues entre le RPROG et le Directeur Général de l'opérateur pour suivre le dossier de restructuration de l'ONADER, l'évolution des effectifs de l'opérateur, la mise en œuvre de ses activités, la mise à disposition de sa subvention.

L'administration et l'opérateur ont travaillé ensemble sur plusieurs dossiers opérationnels en 2015 : hangar de Kougouleu, cartographie du site d'Ayémé en vue d'un aménagement au profit des exploitants agricoles, coopération tripartite Administration-ONADER-ANUTTC pour l'identification et la géolocalisation des futurs sites à aménager.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'État	341 047 269	306 942 542

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :

Une subvention de fonctionnement de **341 047 269 F CFA** était inscrite dans la Loi de Finances Rectificative. Les 3 mises à disposition successives par le DGBFIP ont totalisé **306 942 542 F CFA**, soit **100%** de la dotation prévue, nette de la réserve obligatoire.

Cependant l'opérateur n'a pas consommé l'intégralité du montant mis à disposition, soit **306 942 542 F CFA**.

259 531 584 F CFA ont été dépensés au cours de l'exercice :

5 versements se sont échelonnés entre 04/02/2015 et 17/12/2015 et ont permis de financer les dépenses suivantes :

Au titre de la masse salariale, **127 682 419 F CFA** dont :

- 62 812 691 F CFA pour la prime versée aux fonctionnaires ;
- 17 131 825 F CFA pour la prime versée aux agents de la MONP ;
- 47 737 903 F CFA pour la rémunération des salariés de droit privé.

Au titre du fonctionnement, **131 849 165 F CFA**

- 9 535 620 F CFA : Achat produit d'entretien, papeterie et fournitures diverses
- 10 928 595 F CFA : Frais de mission et déplacement (Mission d'identification des sites et frais de déménagement)
- 450 000 F CFA : Règlement dette location bâtiment ONADER/ LAMBARENE

- 8 635 000 F CFA : Climatisation bâtiment
- 13 795 000 F CFA : Annonce et insertion/ aide et secours aux agents
- 99 400 F CFA : Divers commission bancaire CDC
- 73 000 000 F CFA : Régularisation CDC pour dépenses 2013
- 15 405 550 F CFA : achat d'un logiciel de gestion (I compta) ET divers travaux de maintenance et entretiens.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Avoir évalué le foncier agricole existant du MAEPSA dans les 9 Provinces				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Avoir aménagé, d'ici à la fin 2017, 5% des terres agricoles et avoir parcellisé 50% de ces terres (objectif 2)				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur 1 : Nombre de provinces pour lesquelles le patrimoine foncier du MAEPSA a été recensé	-	1	1	0
Indicateur 2 : Nombre de sites Identifiés, recensés et géo-référencés	-	4	2	-2
Indicateur 3 : Nombre de sites Cartographiés	-	4	2	-2
Indicateur 4 : Nombre de pistes agricoles identifiées	-	0	0	0
Indicateur 5 : % de terres agricoles aménagées	-	-	-	-

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Le résultat atteint est en deçà des prévisions pour les raisons suivantes :

1. Certaines informations (localisation géographique, superficies, statut juridique etc.), concernant le foncier agricole du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire n'ont pas été transmises à l'ONADER.
2. L'ONADER manque d'expertise dans les domaines des Systèmes d'Informations Géographiques, Aménagements Fonciers et Systèmes cadastraux.
3. L'ONADER a sollicité et obtenu l'accord des services du Cadastre et de l'Urbanisme pour l'accompagner dans la mission de recensement du patrimoine foncier agricole. Malheureusement, la non mise à disposition de la subvention d'investissement a conduit l'opérateur à concentrer ses efforts sur la seule province de l'Estuaire.
4. Bien qu'appartenant au MAEPSA, nombreux sont les sites qui ne sont pas sécurisés. C'est le cas du périmètre agricole d'Ayemé où les opérations de recensement se sont heurtées à l'hostilité des populations de la zone. L'opération de levée des points pour la réalisation de la carte du site par des équipes de l'ONADER s'est soldée par l'incendie du seul véhicule de terrain possédé par l'opérateur, d'un GPS et d'autres effets personnels. Ceci a entraîné l'arrêt des travaux.

Objectif O/P1.1 : Avoir amélioré les outils de gestion de l'ONADER				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Gestion de l'opérateur				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur 1 : Fiches de postes disponibles	-	6	0	-6
Indicateur 2 : Taux d'avancement dans l'élaboration du manuel de procédures administratives et financières	-	50%	0%	-50%
Indicateur 3 : Taux d'avancement du projet de mise en place d'un logiciel de gestion	35%	65%	0%	-30%
Indicateur 4 : Nombre d'agents formés (renforcement des capacités)	8	0	1	+1

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

L'amélioration des outils de gestion de l'ONADER a été bloquée par le projet avorté de transformation de l'ONADER en ADAG.

Objectif O/P1.1 : Avoir appuyé et formé techniquement des encadreurs de base et des agriculteurs				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Appui technique aux agriculteurs				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur 1 : Nombre de plans de formation élaborés	2	3	0	-3
Indicateur 2: nombre de modules de formation dispensés	5	10	0	-10
Indicateur 3 : Nombre d'agriculteurs et encadreurs de base formés	14	50	7	-43

Indicateur 4 : taux d'exécution des plans de formation	10%	100%	0%	-100%
Indicateur 5 : nombre de groupements encadrés	1	8	1	-7

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Faute de moyens financiers, l'objectif n'a pas pu être atteint :

- Indicateur 1 : les plans de formations sont élaborés de manière participative avec les bénéficiaires, ce qui implique des missions sur le terrain. Ces missions de même que les besoins en fournitures courantes indispensables à l'élaboration des plans n'ont pas pu être financés
- Indicateur 2 : Sans plan de formation nous n'avons pas pu dispenser de modules de formation.
- Indicateur 3 : le résultat est 0 car les agriculteurs encadrés sont obligatoirement des agriculteurs qui ont été formés au préalable. Toutefois nous avons continué à suivre les 7 agriculteurs de 2014.
- Indicateur 4 : Pas de plan de formation, pas d'exécution
- Indicateur 5 : Nous avons continué à encadrer le groupement de 2014.

Objectif O/P1.1 : Avoir défini les profils adaptés aux prérogatives de l'ONADER				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Gestion de l'opérateur				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Écart
Indicateur 1 : Taux d'avancement dans l'élaboration du tableau synthèse des différents profils	-	100%	0%	-100%
Indicateur 2 : Taux d'identification des besoins en personnel	-	100%	0%	-100%

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Cet objectif a été confronté à l'absence de moyens financiers qui devaient permettre à la partie gabonaise (ONADER) d'effectuer des missions au Maroc pour s'imprégner du fonctionnement de l'ADA Maroc.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action 2 / Projet Cadastre rural et aménagements			500 000 000	482 820 600
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique			500 000 000	482 820 600

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Une dotation d'investissement était prévue dans la LFR pour un montant de 500 000 000 F CFA. Dans un contexte de restructuration en cours de l'ONADER, celle-ci n'est jamais parvenue jusqu'à l'ONADER, en dépit de plusieurs demandes de l'opérateur à la DGBFIP. Un nouveau courrier a été adressé par le RPROG au DGBFIP pour obtenir des informations plus précises sur ce dossier.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN À LA POLITIQUE AGRICOLE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Pilotage et soutien à la Politique Agricole du Ministère de l'Agriculture et de l'Entrepreneuriat Agricole, chargé de la mise en œuvre du Programme Graine a pour principales missions :

- La définition des orientations stratégiques ;
- La coordination technique de l'administration générale des services du Ministère.

Le Programme Pilotage et soutien comprend toutes les fonctions transversales qui viennent en appui des programmes des politiques publiques. Ces fonctions sont portées par les directions centrales fonctionnelles : Ressources Humaines, Affaires Financières, Affaires Juridiques, Études et Statistiques; Communication, Systèmes d'Information, Documentation, Publication et Archives.

Le Programme Pilotage et soutien est piloté par le Responsable de programme, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Entrepreneuriat Agricole, chargé de la mise en œuvre du Programme Graine.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie Ministérielle

L'action "pilotage de la stratégie ministérielle" recouvre les activités du Ministre, de son cabinet et de l'Inspection Générale des Services :

- La conception de la stratégie ministérielle en matière de l'agriculture, de l'Entrepreneuriat Agricole et de la mise en œuvre du Programme Graine ;
- L'anticipation des évolutions en matière des politiques et des développements des coopératives;
- L'application du contrôle de la performance du département.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

L'action "coordination administrative" est pilotée par le Secrétaire Général. Elle comprend :

- La coordination de la politique de gestion des ressources humaines, du patrimoine, des systèmes d'information et de la communication ;
- L'orientation, la supervision, et la coordination de l'action des Programmes du Ministère ;
- L'appui aux Programmes de politiques publiques à travers les fonctions soutien.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme soutien englobe un ensemble des fonctions transversales parmi lesquelles on distingue :

- La fonction Gestion des Ressources Humaines ;
- La fonction Financières ;
- La fonction Juridiques ;
- La fonction Études et Statistiques;
- La fonction la Communication ;
- La fonction Systèmes d'Information ;
- La fonction Documentation, Publication et Archives.

Sur l'ensemble de ces fonctions on note les points forts et les points faibles :

Les points forts

- L'organisation hebdomadaire des séances de travail avec les RPROG de programme de politiques publiques;
- Le RPROG s'assure de la bonne gestion et du bon déroulement des actions des programmes ;
- La Direction Centrale de l'Informatique et des Systèmes d'Information tient à jour un fichier des besoins informatiques et bureaucratiques des entités du Ministère en relation avec l'ANINF ;
- Le RPROG favorise les échanges entre les différents responsables de programmes de la mission.

Les points faibles

- La Fonction Soutien n'est pas constituée dans les faits en conformité avec les textes organiques existants (Le décret n°0294/PR/MAEPDR du 30 juin 2010 portant Attributions et Réorganisation du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural). Beaucoup de Services « Soutien » ne sont pas opérationnels bien qu'existant sur le papier ;
- La DCAF ne joue pas encore pleinement son rôle de soutien ;
- Les fonctions soutien (DCAF, DCSI, DCCOM, DCAJ, DCES) sont peut être fournies en ressources humaines et en équipement ;
- Les programmes de la mission sont disséminés dans 12 zones géographiques différentes à Libreville et Akanda;

Le programme comprend l'École Nationale de Développement Rural (ENDR), la Commission Nationale FAO et la Direction Générale de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche Agricoles.

ENJEUX

- Rendre opérationnelles et performantes les différentes fonctions supports existantes ou qui viennent d'être créées ;
- Faire des fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du Ministère ;
- Développer la coordination des activités de l'ensemble des programmes et l'articulation entre l'administration et le niveau politique.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Être parvenu à actualiser le cadre juridique et institutionnel du Ministère

OBJECTIF N°2 : Être parvenu à développer les modes de fonctionnement transverses au sein du Ministère

OBJECTIF N°3 : Être parvenu à mettre en place et à faire vivre un dispositif de pilotage de l'ensemble des Programmes du Ministère

OBJECTIF N°4 : Être parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère dans l'exécution de leur budget

OBJECTIF N°5 : Être parvenu à réformer le système de formation agricole

OBJECTIF N°6 : Être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des RH du Ministère

OBJECTIF N°7 : Être parvenu à développer le système d'information et de communication du Ministère, ainsi que l'informatisation des services

OBJECTIF N°8 : Être parvenu à développer des partenariats avec les autres Administrations impliquées dans le développement du monde rural

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Être parvenu à actualiser le cadre juridique et Institutionnel du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : quatre textes majeurs ont fait l'objet d'un projet d'actualisation :
 - la loi n°14/63 du 8 mai 1963 constituant code du domaine de l'État
 - le décret n°77/PR/MFDE du 6 février 1967, réglementant l'octroi des concessions et locations de terre
 - la loi n°5/2000 du 12 octobre 2000 portant code minier en république gabonaise, ensemble des textes subséquents
 - l'ordonnance n°3/2002, du 25 février 2002, portant code minier en République Gabonaise

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : aucun des 4 textes n'a fait l'objet d'une actualisation

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de textes actualisés	texte	0	0	4	0	-4		

Source des données : Secrétariat Général du Gouvernement, Assemblée Nationale

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les raisons de l'absence de résultat annuel sur cet objectif sont les suivantes :

- non implication du Chef de fil d'objectif
- absence de suivi et de recadrage de la part de la ligne managériale (pas de revue mensuelle d'avancement du plan d'actions, pas de revue trimestrielle d'objectif)

L'objectif stratégique n'a pas été reconduit dans le PAP 2016 du nouveau Programme Pilotage et Soutien à la politique agricole ni dans celui du nouveau Programme Pilotage et Soutien aux politiques de la pêche et de l'élevage. L'ambition d'actualiser le cadre juridique et institutionnel des Ministères concernés est abandonnée.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Être parvenu à développer le fonctionnement transversal au sein du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n°1 : un guide méthodologique pour le management des projets transverses est élaboré
- Résultat annuel attendu n°2 : 5 projets transverses ont fait l'objet d'une organisation et d'un management formalisés

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : le guide méthodologique n'a pas été élaboré
- Résultat annuel n°2 : aucun projet transverse n'a fait l'objet d'une organisation et d'un management formalisés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration du guide méthodologique	%			100%	0%	-100 %		
Nombre de projets transverses organisés	Projet			5	0	-5		

Source des données : Secrétariat Général

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les raisons de l'absence de résultat annuel sur cet objectif sont les suivantes :

- non implication du Chef de fil d'objectif
- absence de suivi et de recadrage de la part de la ligne managériale (pas de revue mensuelle d'avancement du plan d'actions, pas de revue trimestrielle d'objectif)

L'objectif stratégique n'a pas été reconduit dans le PAP 2016, que ce soit celui du nouveau Programme Pilotage et Soutien à la politique agricole ou celui du nouveau Programme Pilotage et Soutien aux politiques d'Élevage et de Pêche. L'ambition d'améliorer le fonctionnement transversal et notamment le pilotage des projets multi-directions générales dans les deux ministères concernés est donc mis en veilleuse dans l'attente d'une éventuelle réinscription dans le PAP 2017.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Être parvenu à mettre en place et à faire vivre un dispositif de pilotage de l'ensemble des Programmes du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : une réunion trimestrielle de pilotage est tenue avec l'ensemble des RPROG sur la base des tableaux de bord des Programmes

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : aucune réunion de pilotage n'a été organisée et tenue par le Secrétaire Général avec les autres RPROG du Ministère.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de réunions de pilotage	Réunion	-	-	4	0	-4	5 (PPSPPE)	5 (PPSPPE)

Source des données : Secrétariat Général

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le résultat n'a pas été atteint car aucun Programme n'a produit un tableau de bord trimestriel des objectifs. Il n'y a donc pas eu de réunions du Secrétaire général avec les autres RPROG du Ministère pour faire le point en cours d'année sur la réalisation des objectifs des Programmes.

L'objectif stratégique n'a pas été reconduit dans le PAP 2016 du nouveau Programme Pilotage et Soutien à la politique agricole. En revanche, le PAP 2016 du nouveau Programme Pilotage et Soutien aux politiques de la Pêche et de l'Élevage prévoit la tenue, au minimum, de 5 réunions de pilotage, en 2016 comme en 2017.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Être parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère dans l'exécution de leur budget

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n°1 : 100% des documents préalables à l'exécution budgétaire sont produits dans les délais par les équipes Programme du Ministère
- Résultat annuel attendu n°2 : le taux moyen d'exécution des budgets des Programmes du Ministère est supérieur ou égal à 80%
- Résultat annuel attendu n°3 : le taux moyen de rejet des dossiers des dépenses du Ministère est inférieur ou égal à 10%

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : 20% des documents préalables à l'exécution ont été produits
- Résultat annuel n°2 : le budget du ministère a été exécuté à 28%
- Résultat annuel n°3 : le taux de rejet des dossiers de dépense a été de 63%

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
% des documents préalables produits dans les délais	%			100%	20%	-80%	100% (PPSPPE)	100% (PPSPPE)
Taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère	%			≥ 80%	28%	-52%	≥ 95% (PPSPPE)	100% (PPSPPE)
Taux moyen de rejet des dossiers des dépenses du Ministère	%			≤ 10%	63%	+53%	≤ 5% (PPSPPE)	≤ 2% (PPSPPE)

Source des données : Direction Centrale des Affaires Financières

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : % de documents préalables à l'exécution budgétaire produits dans les délais : 20%

Documents	Échéance	Poids relatif en %	Résultat
Contrats annuels de performance 2015	31.03.2015	20%	0%
PBI-DPG 2016	31.12.2015	20%	20%
Plans d'engagement 2016	31.12.2015	10%	0%
Plans de passation de marché 2016	31.12.2015	10%	0%
Plans d'actions 2016	31.12.2015	20%	0%
Table de paramétrage 2016	31.12.2015	20%	0%
Total		100%	20%

Résultat annuel n°2 : Taux moyen d'exécution des budgets des Programmes du Ministère:

Formule : [volume de crédits de paiement ordonnancés (F CFA) / volume total de crédits de paiement ouverts par la LFR (F CFA)] x 100 – hors titre 2 : 28%

$$(2\,489\,472\,666 / 8\,749\,688\,818) \times 100 = 28\%$$

Résultat annuel n°3 : Taux moyen de rejet des dossiers des dépenses du Ministère: 63%

Formule : (nombre de dossiers de dépense rejetés à l'engagement et à l'ordonnancement / nombre de dossiers de dépense présentés à l'engagement et à l'ordonnancement) x 100

$$(632 / 1002) \times 100 = 63\%$$

Les principaux motifs de rejet étaient les suivants :

- crédits insuffisants
- dossier juridique incomplet

- ligne budgétaire verrouillée
- contradiction entre le NIF et le numéro statistique de l'entreprise
- non-respect du plan d'engagement
- activité de l'entreprise non conforme au dossier juridique
- activité de l'entreprise incompatible avec la nature de la dépense.

L'objectif stratégique a été reconduit dans le PAP 2016 du nouveau Programme Pilotage et Soutien à la politique agricole, pas les engagements de résultat associés. Le nouvel engagement pour 2016 est de réaliser une action de formation des managers BOP sur l'exécution du budget.

En revanche, l'objectif stratégique et tous ses indicateurs de résultat ont été reconduits dans le PAP 2016 du nouveau Programme Pilotage et Soutien aux politiques de la pêche et de l'élevage, avec des cibles de résultat ambitieuses :

- % de documents préalables à l'exécution budgétaire produits dans les délais : 100% (2016 et 2017)
- Taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère : $\geq 95\%$ en 2016, 100% en 2017
- Taux moyen de rejet des dossiers des dépenses du Ministère : $\leq 5\%$ en 2016, $\leq 3\%$ en 2017

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Être parvenu à réformer le système de formation agricole

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : le diagnostic du système de formation agricole est réalisé à 10 % (état des lieux effectué et formalisé)

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : l'état des lieux du système de formation agricole n'a pas été réalisé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation du projet de réforme du système de formation agricole	%	N/A	N/A	10%	0%	-10%		

Source des données : Secrétariat Général

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les raisons de l'absence de résultat annuel sur cet objectif sont les suivantes :

- non implication du Chef de fil d'objectif
- absence de suivi et de recadrage de la part de la ligne managériale (pas de revue mensuelle d'avancement du plan d'actions, pas de revue trimestrielle d'objectif)

L'objectif stratégique n'a pas été reconduit dans le PAP 2016, que ce soit celui du nouveau Programme Pilotage et Soutien à la politique agricole ou celui du nouveau Programme Pilotage et Soutien aux politiques d'Élevage et de Pêche. Le projet de réforme du système de formation agricole, qui devait être achevé en 2018, est donc mis en veilleuse dans l'attente d'une éventuelle réinscription dans le PAP 2017.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des RH du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n°1 : le titre 2 dans le PAP 2016 des cinq Programmes du Ministère est renseigné
- Résultat annuel attendu n°2 : 100% des agents du Programme Pilotage et soutien sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée

- Résultat annuel attendu n°3 : le plan de formation pluriannuel du Ministère est élaboré

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : le titre 2 dans le PAP 2016 des cinq Programmes du Ministère n'a pas été renseigné
- Résultat annuel n°2 : 25 % des fiches de postes des agents du Programme Pilotage et soutien ont été produites mais aucune de ces fiches de poste n'a été validée
- Résultat annuel n°3 : le plan de formation pluriannuel du Ministère n'a pas été élaboré

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de PAP du Ministère avec un titre 2 renseigné	PAP			5	0	-5	3 (PPSPPE)	3 (PPSPPE)
% d'agents du programme soutien dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	%			100%	0%	-100%	100% (PPSPPE)	
% d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	%			15%	21%	+6%		
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation pluriannuel du Ministère	%		100%	100%	0%	-100%	100% (PPSPPE)	
Nombre d'agents du Ministère ayant bénéficié d'une action de formation	Agent	81	10	50	20	-30		

Source des données : Secrétariat Général / DCRH

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : le titre 2 dans le PAP 2016 des cinq programmes du Ministère n'a pas été renseigné

Les raisons de l'absence de résultat annuel sont les suivantes :

- non implication du Chef de fil d'objectif
- absence de suivi et de recadrage de la part de la ligne managériale (pas de revue mensuelle d'avancement du plan d'actions, pas de revue trimestrielle d'objectif, pas d'entretien bilatéral de la hiérarchie avec le Chef de file d'objectif)

Résultat annuel n°2 :

25 % des fiches de postes des agents du Programme ont été renseignées.

Formule : (Nombre de fiches de postes renseignées et validées / effectif du Programme) x 100

$$(77 / 303) \times 100 = 25,41 \%$$

Cependant, aucune de ces fiches n'a encore été validée. Le résultat annuel est donc 0

À noter toutefois qu'au niveau du Ministère, le résultat obtenu est meilleur que celui qui avait été prévu : 21% des agents, soit 353 agents, sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée alors que la cible était de 15%.

Résultat annuel n°3 : le plan de formation pluriannuel du Ministère n'a pas été élaboré

Les raisons de l'absence de résultat annuel sont les suivantes :

- non implication du Chef de fil d'objectif
- absence de suivi et de recadrage de la part de la ligne managériale (pas de revue mensuelle d'avancement du plan d'actions, pas de revue trimestrielle d'objectif, pas d'entretien bilatéral de la hiérarchie avec le Chef de file d'objectif)

Dans le PAP 2016 du Programme Pilotage et Soutien à la politique agricole, l'engagement de résultat sur les fiches de poste est modifié dans son périmètre. Le nouvel indicateur et sa cible sont formulés ainsi : « tous les

agents (1000 agents) des services centraux des Programme de politique publique sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée » ; les autres engagements n'ont pas été reconduits et l'objectif stratégique a été supprimé.

Les 3 engagements de résultats ont été reconduits à l'identique dans le PAP 2016 du nouveau Programme Pilotage et Soutien aux politiques d'élevage et de pêche. Simplement, la cible du nombre de Programmes ayant à renseigner le titre 2 de leur PAP est réduite de 5 à 3 compte tenu du périmètre couvert par le nouveau Ministère de rattachement.

Dans les 2 PAP 2016, l'indicateur portant sur le nombre d'agents ayant bénéficié au cours de l'année d'une action de formation a été supprimé.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Être parvenu à développer le système d'information et de communication du Ministère, ainsi que l'informatisation des services

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu n°1 : les Termes De Référence (TDR) du projet de système d'information du Ministère sont élaborés
- Résultat annuel attendu n°2 : la stratégie de communication du Ministère externe et interne est formalisée

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel n°1 : les Termes De Référence (TDR) du projet de système d'information n'ont pas été élaborés
- Résultat annuel n°2 : la stratégie de la Communication externe et interne du Ministère a été formalisée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration des TDR du projet de système d'information	%			100%	0%	-100%		
Taux d'élaboration de la stratégie de communication du Ministère	%			100%	100%	0		

Source des données : Organigramme du Ministère

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : les Termes De Référence (TDR) du projet de système d'information n'ont pas été élaborés

Les raisons de l'absence de résultat annuel sont les suivantes :

- non implication du chargé du dossier
- absence de suivi et de recadrage de la part du Chef de file d'objectif et de la ligne managériale (pas de revue mensuelle d'avancement du plan d'actions, pas de revue trimestrielle d'objectif, pas d'entretien bilatéral de la hiérarchie avec le Chef de file d'objectif)

Le projet de système d'information n'a pas été reconduit dans le PAP 2016 du nouveau Programme Pilotage et Soutien aux politiques de la pêche et de l'élevage.

En revanche, il l'a été dans le PAP 2016 du Programme Pilotage et Soutien aux politiques de l'agriculture et de l'entrepreneuriat agricole : le taux d'avancement sur lequel l'équipe de direction de Programme s'est engagé pour 2016 est de 50%, correspondant à : l'élaboration du système d'information. Le Projet devra être complètement mis en œuvre d'ici à fin 2017.

Résultat annuel n°2 : la stratégie de la Communication externe et interne du Ministère a été formalisée

L'objectif a été dépassé puisqu'au-delà de la formalisation de la stratégie de communication, un site web a été mis en place avec la collaboration de l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences. Le Ministre et le RPROG se sont personnellement impliqués dans le suivi et le pilotage de l'action sur ce résultat.

Dans son PAP 2016, le nouveau Programme Pilotage et Soutien aux politiques de l'agriculture et de l'entrepreneuriat agricole s'est engagé à mettre en œuvre à 100% la stratégie de communication interne et externe. En revanche, le nouveau Programme Pilotage et Soutien aux politiques de la pêche et de l'élevage n'a pas repris dans son PAP 2016 le projet Communication.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°8 : Être parvenu à développer des partenariats avec les autres Administrations impliquées dans le développement du monde rural

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : un partenariat est mis en place avec le Ministère de la promotion des investissements

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : La Commission Nationale sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole (CNSAD), qui regroupe 15 départements ministériels, a été réactivée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Écart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place du partenariat	%	N/A	N/A	100 %	100 %	0	-	-

Source des données : Secrétariat Général

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : la CNSAD a été réactivée

Créée par le Décret n°0051/PR/MAEPDR du 15 janvier 2007, la CNSAD a pour missions de :

- fixer les objectifs et de donner les orientations politiques stratégiques pour la mise en œuvre de la politique de développement agropastoral et rural ;
- favoriser la réalisation des projets à volets multisectoriels œuvrant dans le secteur agricole et rural ;
- harmoniser les politiques sectorielles qui permettent d'exécuter les programmes mis en œuvre avec les partenaires au développement ;
- arrêter les programmes multisectoriels portant sur la sécurité alimentaire ;
- adopter les projets prioritaires à présenter aux différents bailleurs de fonds ;
- prendre les mesures politiques consécutives aux différentes évaluations.

Cette commission a été réactivée en 2015 et doit servir de cadre global à la coopération des différentes administrations impliquées dans le développement rural. La CNSAD tiendra son premier Conseil interministériel en avril 2016. Il s'agira de préparer et proposer un programme d'actions multisectoriel pour le développement agricole en milieu rural.

L'objectif stratégique n'a pas été reconduit dans le PAP 2016, que ce soit celui du nouveau Programme Pilotage et soutien à la politique agricole ou celui du nouveau Programme Pilotage et soutien aux politiques d'Élevage et de Pêche.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2015	AE engagées en 2015	Écart	CP ouverts en LF pour 2015	CP consommés en 2015	Écart
	(a)	(b)	(b) – (a)	(c)	(d)	(d) – (c)
N°03.192.1 Pilotage de la Stratégie Ministérielle	54 080 000	55 728 400	1 648 400	54 080 000	55 728 400	1 648 400
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	24 480 000	30 608 400	6 128 400	24 480 000	30 608 400	6 128 400
Titre 3. Dépenses de biens et services	29 600 000	25 120 000	- 4 480 000	29 600 000	25 120 000	- 4 480 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°03.192.2 Coordination Administrative	3 282 213 741	289 368 911	- 2 992 844 830	3 282 213 741	289 368 911	- 2 992 844 830
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 154 062 541	153 929 808	- 3 000 132 733	3 154 062 541	153 929 808	- 3 000 132 733
Titre 3. Dépenses de biens et services	128 151 200	135 439 103	7 287 903	128 151 200	135 439 103	7 287 903
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	3 336 293 741	345 097 311	- 2 991 196 430	3 336 293 741	345 097 311	- 2 991 196 430
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 178 542 541	184 538 208	- 2 994 004 333	3 178 542 541	184 538 208	- 2 994 004 333
Titre 3. Dépenses de biens et services	157 751 200	160 559 103	2 807 903	157 751 200	160 559 103	2 807 903
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication des principaux écarts :

Les crédits du programme " Pilotage et Soutien aux politiques agricoles, d'élevage et de pêche " ont été exécutés à hauteur est de **345 097 311 FCFA**. Ainsi, le taux d'exécution du programme se situe à **10,34%**.

- Titre 2. Dépenses de personnel : Un montant total de **3 336 293 741 F CFA** inscrit en loi de finances rectificative, seul **184 538 208 F CFA** ont été exécutée et représentent un taux d'exécution de **5,81%**. L'écart observé ici d'un montant total de **2 994 004 333 F CFA** est dû à la solde permanente dont l'exécution n'est pas retracée dans le programme.
- Titre 3. Dépenses de biens et services : **157 751 200 F CFA** prévus en LFR, **149 863 640 F CFA** exécutés avec un taux à hauteur de **107,14%** On constate que l'exécution du programme Pilotage et Soutien dépasse la dotation inscrite en loi de finances rectificative, soit un montant de **2 807 903 F CFA** en plus. Ce qui s'explique par des virements de crédits en provenance des cinq (5) programmes de la mission, y compris le montant de la réserve obligatoire évalué à **7 887 560 F CFA**

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
N°3.192	Pilotage et Soutien aux politiques agricole, d'élevage et de pêche	3 336 293 741	- 3 004 612 733	13 416 303	345 097 311
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	3 178 542 541	- 3 000 132 733	6 128 400	184 538 208
	Titre 3. Dépenses de biens et services	157 751 200	- 4 480 000	7 287 903	160 559 103
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication des principaux virements :

Le Programme « Pilotage et Soutien aux politiques agricole, d'élevage et de pêche » retrace les mouvements d'un montant global de **3 004 612 733 F CFA** au profit d'autres programmes et des mouvements d'un montant global de **13 416 303 F CFA** en faveur du programme qui se présentent comme suit :

Titre 2 : Mouvement de débit d'un montant total de **3 000 132 733 F CFA** à destination du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dû à la clôture des engagements budgétaires et un mouvement de crédits reçu d'un montant total de **6 128 400 F CFA** au bénéfice du programme pour abonder les dépenses de personnel .

Titre 3 : Mouvement de débit d'un montant total de **4 480 000 F CFA** au profit du Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dus à la clôture de régulation budgétaire en fin d'année et un montant total de **7 287 903 F CFA** en mouvement de crédits reçus au bénéfice du programme pour abonder les dépenses de biens et services.

Annulations

Aucune annulation de crédits n'a été effectuée dans le cadre du programme.

Reports

Le programme n'a eu aucun report durant l'année.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Écart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	148	148	157	4	0	-4	153
Permanents	148	148	157	4	0	-4	153
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	77	77	77	2	0	-2	75
Permanents	77	77	77	2	0	-2	75
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	15	15	13	2	0	-2	11
Permanents	15	15	13	2	0	-2	11
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	240	240	247	0	0	0	239
Main d'œuvre non permanente	50	50	95	0	0	0	95
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	290	290	342	8	0	-8	334

Source des données : Secrétariat Général

Explication des évolutions :

Quatre (4) agents de catégorie A sont partis en retraite :

- ✓ Un (1) Inspecteur général adjoint des services ;
- ✓ Un (1) Directeur général ;
- ✓ Un (1) Enseignant à l'École Nationale de Développement Rural (ENDR) ;
- ✓ Un (1) Agent sans fonction.

Deux (2) agents de catégorie B ont fait valoir leur départ en retraite :

- ✓ Un (1) Contrôleur d'agriculture ;
- ✓ Un (1) Adjoint technique financier.

Deux (2) agents de catégorie C sont décédés :

- ✓ Deux (2) Secrétaires dactylographes.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur :

Pas d'opérateur rattaché au Programme.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	3 178 542 541	3 178 542 541	184 538 208	184 538 208	- 2 994 004 333	- 2 994 004 333
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2 consommés	3 178 542 541	3 178 542 541	184 538 208	184 538 208	- 2 994 004 333	- 2 994 004 333

Source des données : Secrétariat Général

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

La masse salariale d'un montant total de **184 538 208 F CFA** exécuté, correspond exclusivement à la rémunération des agents de la main d'œuvre non permanente (MONP).

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Pilotage de la stratégie Ministérielle	29 600 000	29 600 000	25 120 000	25 120 000	- 4 480 000	- 4 480 000
ACTION 2 : Coordination administrative	128 151 200	128 151 200	135 439 103	135 439 103	7 287 903	7 287 903
Total des crédits de titre 3 consommés	157 751 200	157 751 200	160 559 103	160 559 103	2 807 903	2 807 903

Source des données : Secrétariat Général

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Crédits ouverts au titre 3 en LFR : **157 751 200 F CFA**

Montant de la réserve obligatoire au titre 3 : **7 887 560 F CFA**

Crédits du titre 3 après déduction de la réserve obligatoire de 5% : **149 863 640 F CFA**

Dépenses exécutées / crédits après déduction de la réserve obligatoire : $[(160 559 103 / 149 863 640) \times 100] = 107,14\%$

Action 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle / UO Cabinet

L'Action 1 est intégralement portée par l'UO Cabinet composée du Cabinet du Ministre et de l'Inspection Générale des Services.

Dépenses ordonnancées et réglées :

21 dossiers, pour un montant global de **25 120 000 F CFA**

Dépenses de fonctionnement courant : 15 103 600 F CFA

- Fournitures de bureau, papeterie, fournitures informatiques : 7 000 000 F CFA, pour 13 dossiers ;
- Carburant (12 véhicules de fonction) : 8 103 600 F CFA, pour 5 dossiers.

Ces dépenses ont permis le fonctionnement quotidien du Cabinet du Ministre et des 39 collaborateurs qui y

travaillent ainsi que de l'Inspection générale et de ses 31 agents.

Frais de mission et de déplacement hors du Gabon : 9°576 400 F CFA

- Mission à New-York pour 6 576 400 F CFA : effectuée par un Conseiller du Ministre du 27/07/2015 au 31/07/2015 dans le cadre de l'adoption de la déclaration finale du programme de développement de la FAO pour 2015
- Mission en Chine pour 3 000 000 F CFA : effectuée par un Conseiller du Ministre du 27/07/2015 au 20/08/2015 dans le cadre d'un Séminaire sur le développement de l'économie rurale dans les pays d'Afrique francophone.

Frais de mission et de déplacement au Gabon : 440 000 F CFA

- Mission à Ndendé (Ngounié) pour 200 000 F CFA : effectuée par un Inspecteur Général des Services et un Chargé d'Études de l'IGS du 20/07/2015 au 23/07/2015 dans le cadre du projet de construction de l'École vétérinaire de Ndendé et du Centre animalier.
- Mission à Oyem (Woleu-Ntem) pour 240 000 F CFA : effectuée par un Inspecteur Général des Services du 07/10/2015 au 10/10/2015 auprès de l'École Nationale de Développement Rural (ENDR).

Action 2 : Coordination administrative / UO Administration

L'Action 2 est intégralement portée par l'UO Administration composée du Secrétariat Général, des directions support du Ministère, de la Direction Nationale des Projets FIDA, de la Commission Nationale de la FAO et de l'École Nationale de Développement rural.

Dépenses engagées et non ordonnancées :

4 dossiers de dépenses engagés, pour un montant global de **7 850 000 F CFA**, n'ont pas fait l'objet d'un ordonnancement, du fait d'un engagement tardif de la part du RUO :

- Carburant pour 2 550 000 F CFA
- Fournitures d'entretien bâtiment administratif pour 2 000 000 F CFA
- Intrants agricoles & semences pour 1 000 000 F CFA
- Fournitures d'entretien travaux & équipement génie civil & agricole pour 2 300 000 FCFA

Dépenses ordonnancées et non réglées:

Au 31/03/2016, 9 dossiers de dépenses ordonnancés n'ont pas été réglés alors que les prestations ont été fournies. Ces 9 dossiers, pour un montant total de **34 000 000 FCFA**, constituent donc une dette du Programme vis-à-vis de ces prestataires pour 2016.

Il s'agit des dépenses effectuées pour l'organisation de la 8^{ème} session du Centre Africain de Recherches sur Bananiers et Plantains (CARBAP) pour : (location de salles, restauration, communication, hébergement, carburant).

Cet évènement n'était pas prévu au PAP ni programmé dans ma PBI / les DPG 2015 du Programme.

Dépenses ordonnancées et réglées:

97 dossiers de dépenses ont été réglés, pour un montant global de **109 984 103 F CFA**

- dossiers réglés en 2015 : 96 dossiers pour un montant global de 81 984 103 F CFA
- dossiers réglés au premier trimestre 2016 : 1 dossier pour un montant global de 28°000 000 F CFA

Dépenses de fonctionnement courant : 60 104 438 F CFA

- fournitures de bureau, papeterie, fournitures informatiques : 22 328 246 F CFA, pour 36 dossiers
- entretien et réparation : 16 264 746 F CFA, pour 18 dossiers
- carburant (4 véhicules de fonction, 3 bus de transport des agents du Ministère, 6 véhicules privés) : 21 511 446 F CFA, pour 23 dossiers

Ces dépenses ont permis à l'UO et à ses 272 agents (DCAF, DCRH et DCSI comprises) de réaliser en 2015 les activités et actions suivantes :

- Secrétariat Général (72 agents) : traitement de 1049 dossiers
- Direction Centrale des Affaires Financières (13 agents) : traitement de 1002 dossiers d'engagement et ordonnancement
- Direction Centrale des Systèmes d'Information (11 agents)
 - o installation et configuration de 63 postes fixes, 20 GPS, 20 copieurs et 15 imprimantes
 - o mise en réseau de trois postes fixes
 - o rétablissement du signal DSL-ANINF pour l'application FUR
 - o conception et installation d'une application de gestion du patrimoine
- Direction Centrale des Ressources Humaines (39 agents)
 - o traitement de 247 dossiers de recrutement
 - o contrôle qualité de 603 fiches de postes
- Direction Générale de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche Agricoles (41 agents) : élaboration de six projets de textes réglementaires (2 arrêtés et 4 décisions) ; suivi des activités de l'École Nationale de Développement Rural
- Direction Centrale des Statistiques et des Études (6 agents) : rédaction d'une fiche technique sur les statistiques agricoles et d'une fiche technique sur le projet de recensement général agricole
- Direction Centrale des Affaires Juridiques (4 agents) : production de 14 projets d'arrêtés et de décrets et production de 20 actes juridiques
- Direction Centrale de la Communication (8 agents) : élaboration de la stratégie de communication interne et externe du Ministère (objectif 7-résultat 2 du PAP 2015) ; développement du site internet du Ministère (avec l'ANINF) ; rédaction de 15 articles et mise en ligne de ces articles sur le site internet du Ministère
- Direction Centrale de la Documentation, Publication et Archives (16 agents) : archivage de 100 dossiers et classement de 279 périodiques
- Direction Nationale des Projets FIDA (10 agents) : participation à la formation de 150 paysans semenciers producteurs de manioc et participation à la formation de 518 paysans semenciers producteur de bananes
- Commission Nationale de la FAO (11 agents) : organisation de la Journée Mondiale de l'Alimentation ; élaboration d'un plan de redynamisation et de restructuration de la Commission Nationale de la FAO
- École Nationale de Développement Rural (41 agents) :
 - o organisation de 2 examens : celui du Certificat d'Aptitudes Professionnel aux Sciences Agricoles (CAPSA) et celui du Brevet de Technicien de Développement Rural (BTDR).
 - o mise en culture de 609 m2 de terre pour la réalisation de travaux pratiques
 - o suivi et entretien d'une bananeraie expérimentale de 300 m2

Frais de mission et de déplacement hors du Gabon : **19 989 665 F CFA** pour 12 dossiers.

- Mission à Rome pour 5 023 000 F CFA: effectuée par le Secrétaire Général Permanent de la Commission Nationale de la FAO, du 06/06/2015 au 13/06/2015 dans le cadre de la 39^{ème} session de la conférence de la FAO. Cette mission, qui a fait l'objet d'un rapport transmis à Monsieur le Secrétaire Général, a permis de réactiver le projet de construction de l'université Catholique du Gabon. Mission non prévue au PAP mais programmée dans la PBI / les DPG 2015 du Programme
- Mission à Yaoundé (Cameroun) pour 4 230 000 F CFA: effectuée par le RPROG et le Directeur National des Projets FIDA, du 11/08/2015 au 19/08/2015 pour rencontrer le Président du FIDA et organiser la 8^{ème}

session du Conseil Scientifique du Centre Africain de Recherches sur bananiers et plantains (CARBAP). Mission prévue au PAP et programmée dans la PBI / les DPG 2015 du Programme

- Mission à Brazzaville (Congo) pour 2 165 465 F CFA : effectuée par le Secrétaire Général Adjoint 2 et un Chargé d'Études au Secrétariat Général, du 06/07/2015 au 08/07/2015, dans le cadre de la concertation Régionale des acteurs sur la mise en œuvre du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA). Mission prévue au PAP et programmée dans la PBI / les DPG 2015 du Programme
- Mission à New-Delhi (Inde) pour 4 966 800 F CFA : cette mission devrait être effectuée par le Secrétaire Général, du 26/10/2015 au 31/10/2015 dans le cadre de la participation à la 3^{ème} session du sommet Inde-Afrique. Cette mission n'a pas eu lieu pour des raisons d'agenda. Les fonds destinés à cette mission ont été utilisés pour une autre mission effectuée à Dakar (Sénégal) du 21/10/2015 au 23/10/2015. Le Secrétaire Général a représenté le Ministre d'État de l'Agriculture à la conférence de haut niveau qui avait pour thème « Nourrir l'Afrique, un plan d'action pour la transformation de l'Agriculture Africaine ». Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI / les DPG 2015 du Programme
- Mission à Kigali (Rwanda) pour 3 604 400 F CFA, Cette mission devrait être effectuée par le Secrétaire Général Permanent Adjoint de la Commission Nationale FAO, du 01/12/2015 au 05/12/2015 dans le cadre de la participation à la 24^{ème} session de la Commission Africaine des Statistiques Agricoles (CASA). Cette mission n'a pas eu lieu faute de billet d'avion mais les frais de mission ont été payés.

Frais de mission et de déplacement au Gabon : 1 890 000 F CFA, pour 6 dossiers.

- Mission à Mayumba (Nyanga) : 495 000 F CFA: effectuée par un agent du Secrétariat Général du 07/08/2015 au 11/08/2015 dans le cadre du lancement de la campagne de récolte des huitres dans la Lagune Banio. Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI / les DPG 2015 du Programme
- Mission à Oyem (Woleu-Ntem) : 1 395 000 F CFA, effectuée par le Secrétaire Général, le Directeur Général Adjoint 1 de la Direction Générale de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche Agricoles, le Chef de la Cellule du suivi et de l'exécution du budget et un agent de la Direction Centrale de la Communication, du 07/10/2015 au 10/10/2015 dans le cadre de l'état des lieux de l'École Nationale de Développement Rural (ENDR). Mission non prévue au PAP et non programmée dans la PBI / les DPG 2015 du Programme.

8^{ème} session du CARBAP à Libreville du 25/11/2015 au 27/11/2015 : 28 000 000 F CFA pour 2 dossiers

- per diem CARBAP : 11 000 000 F CFA ont été attribués dans le cas d'une régie d'avance à l'occasion de la cette session.
- Permanence du Secrétariat (secrétaires, coursiers, chauffeurs) : 2 000 000 FCFA pour 16 personnes.
- Comité d'organisation (Inspecteur Général des Services, Conseiller, Directeurs Généraux, Directeurs, Secrétaire Généraux Adjoints, Chargés d'Études): 5 000 000 F CFA pour 15 personnes
- Comité de Rédaction des actes du Conseil (Secrétaire Général, Conseiller du Premier Ministre, Chercheur, Secrétaire Généraux Adjoints et la Chargé d'Étude Coordinatrice de l'évènement) : 5 000 000 F CFA pour 6 personnes.
- Frais de transport pour 17 experts : 5 000 000 F CFA

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le Programme ne disposait pas de crédits de titre 4 en 2015.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Programme ne disposait pas de crédits de titre 5 en 2015.